



SUIVI DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA GUINÉE

Au-delà de l'exploitation minière : transformer la
richesse des ressources naturelles en croissance du
secteur privé et en emplois

TROISIÈME ÉDITION | SEPTEMBRE 2026

© 2026 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale

1818 H Street NW, Washington, DC 20433

Téléphone : 202-473-1000 ; Site web : www.worldbank.org

Certains droits réservés.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale. Les résultats, interprétations et conclusions qu'il contient ne reflètent pas nécessairement les vues des Administrateurs de la Banque mondiale ou des gouvernements qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou incohérences qui pourraient apparaître dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation ou défaut d'utilisation des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations, les liens/notes de bas de page et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières. La mention d'ouvrages d'autres auteurs ne signifie pas que la Banque mondiale approuve les points de vue de ces auteurs ou le contenu de leurs ouvrages.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses connaissances, cet ouvrage peut être reproduit, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner dûment la source.

Attribution — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : « Banque mondiale. 2026. Suivi de la situation économique de la Guinée : Au-delà de l'exploitation minière : transformer la richesse des ressources naturelles en croissance du secteur privé et en emplois. Washington, DC : Banque mondiale ».

Pour tous renseignements sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, s'adresser à World Bank Publications, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : pubrights@worldbank.org.



SUIVI DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA GUINÉE

Au-delà de l'exploitation minière : transformer la
richesse des ressources naturelles en croissance du
secteur privé et en emplois

TROISIÈME ÉDITION | SEPTEMBRE 2026

Remerciements

Cette troisième édition du Rapport de suivi de la situation économique de la Guinée a été dirigée par Marilyne Youbi (économiste, EAWM1), Christina A. Wood (économiste principale, EAWM1) et Jeremy Robert Strauss (spécialiste principal du secteur privé, EAWF1), sous la supervision de Fulbert Tchana Tchana (économiste en chef, EAWM1). Le rapport a bénéficié des contributions de Louise Guillouet (économiste, CACAE, SFI), Sonja Eleonore Astfalck (chargée des opérations, CACAE, SFI), Jeanne Coulibaly Oyolola (économiste principale en agriculture, SAWA4), Kabine Gnalen Kaba (économiste principal en agriculture, SAWA4), Arthur Alik Lagrange (économiste principal, EAWPV), Miriam Muller (spécialiste principale en sciences sociales, EAWPV), Juan Baron (économiste principal, HAWÉ2), Aissatou Ouedraogo (économiste, EECPV), Kikè Yra Fonton (consultant, EAWPV), Justine Lucie Bailliart (consultante, HAWÉ2), et Abdoul Karim Theophile Ouedraogo (consultant, EAWM1). L'orientation générale a été fournie par Marie-Chantal Uwanyiligira (directrice de division, AWCF2), Hans Anand Beck (directeur sectoriel, EAWM1), Douglas Pearce (directeur sectoriel, EAWF1) et Issa Mare Diaw (représentant résident du Groupe de la Banque mondiale, CAAGN).

L'équipe remercie Souleymane Coulibaly (économiste en chef, ESAC2), Jean-Michel Marchat (économiste en chef, ETIMT), Amina Coulibaly (économiste principale, EEAM1) et Besart Avdiu (économiste principal, EMFJG) pour leurs contributions et commentaires.

Conception, mise en page et graphisme du rapport :

Kane Chong

Table des matières

Remerciements.....	ii
Liste des Figures, Tables et Encadrés.....	v
Abréviations et acronymes.....	vii
Préface	viii
Résumé exécutif	ix
Chapitre 1. Performances économiques, perspectives et priorités politiques	1
1.1 Évolution récente de la situation économique et de la pauvreté	1
1.1.1 La croissance mondiale est restée modérée en 2025 dans un contexte de grande incertitude commerciale, tandis qu'elle s'est accélérée en Afrique subsaharienne, bien qu'avec un impact limité sur l'emploi.....	1
1.1.2 La croissance en Guinée s'est accélérée, tirée par la production de bauxite et le redressement des services.....	2
1.1.3 L'inflation a fortement chuté à mesure que les chocs temporaires se dissipaient, mais les prix des denrées alimentaires restent une préoccupation persistante.....	4
1.1.4 La pauvreté a reculé avec la croissance et la baisse de l'inflation, mais des barrières structurelles continuent d'affaiblir le lien entre croissance, emploi et bien-être.....	6
1.1.5 L'assouplissement monétaire a favorisé la stabilité, mais les contraintes du secteur financier continuent de limiter la disponibilité du crédit et des liquidités.....	8
1.1.6 Malgré une mobilisation solide des recettes, une détérioration budgétaire significative liée aux dépenses électorales et d'investissement a creusé le déficit et alourdi le poids grandissant de la dette intérieure.....	9
1.1.7 Le boom de l'investissement a maintenu les pressions externes, mais l'accumulation des réserves s'est améliorée.....	12
1.2 Perspectives et risques	14
1.2.1 L'incertitude mondiale croissante et croissance insuffisante pour créer des emplois.....	14
1.2.2 Simandou devrait propulser la Guinée dans une phase de forte croissance, mais présente également de nouveaux risques pour l'emploi et la compétitivité si des réformes ne sont pas mises en œuvre.....	15
1.2.3 L'opportunité de Simandou est urgente, et l'action des pouvoirs publics ne peut attendre.....	24
Chapitre 2. Stimuler la croissance et l'emploi dans le secteur non minier	27
2.1 Contexte – Une croissance accompagnée d'une réduction marginale de la pauvreté	28
2.2 Dynamique du marché du travail	30
2.2.1 Caractéristiques du marché du travail et gains de productivité.....	30

2.2.2 Améliorer les perspectives du marché du travail et la croissance de l'emploi	35
2.3 Le secteur privé non minier recèle un potentiel pour la création d'emplois et la réduction de la pauvreté	40
2.3.1 Le secteur privé formel non minier fait preuve d'un dynamisme latent mais reste de taille limitée et confronté à des contraintes importantes	40
2.3.2 Le secteur non minier au sens large est informel, a des capacités limitées et manque d'accès aux services financiers	44
2.3.3 Améliorer la politique de contenu local pour une croissance et des emplois non miniers	45
2.4 Développer l'agriculture orientée vers le marché et les chaînes de valeur agroalimentaires	52
Références bibliographiques	57
Annexes	58
Annexe A. Carte comparant les préfectures traversées par le corridor Simandou au reste du pays en termes de pauvreté	58
Annexe B. Analyse comparative du contenu local dans le développement des industries extractives et des fournisseurs avec les entreprises multinationales	59

Liste des Figures

FIGURE 1.1	La croissance économique de la Guinée au cours des dernières années a été robuste, tirée principalement par l'exploitation minière, mais aussi par les services et l'agriculture	3
FIGURE 1.2	La croissance s'est accélérée en 2025, tirée par une poussée de la bauxite et une activité non minière résiliente	4
FIGURE 1.3	L'inflation a fortement chuté en 2025 avec la dissipation des pressions sur les prix des transports, même si l'inflation alimentaire est restée le facteur dominant et persistant dans toutes les régions	5
FIGURE 1.4	Après s'être aggravé ces dernières années, le taux de pauvreté a fortement diminué en 2025	6
FIGURE 1.5	La démographie guinéenne laisse entrevoir une demande croissante à court terme d'éducation et de services de base, suivie d'une forte vague d'arrivées sur le marché du travail	7
FIGURE 1.6	Les dépôts bancaires et le crédit ont augmenté, mais la vulnérabilité aux prêts non performants s'accroît	9
FIGURE 1.7	La hausse marquée des dépenses liées aux élections et aux investissements a dépassé les gains de recettes, entraînant un creusement du déficit budgétaire en 2025	10
FIGURE 1.8	L'augmentation de la dette publique reflète une dépendance accrue à l'égard des emprunts intérieurs	12
FIGURE 1.9	La hausse des importations liées à Simandou a maintenu le déficit du compte courant à un niveau élevé en 2025, tandis que les réserves se sont renforcées	13
FIGURE 1.10	L'impact potentiel du conflit au Moyen-Orient sur l'Afrique subsaharienne : canaux de transmission	15
FIGURE 1.11	La Guinée devient l'une des économies à la croissance la plus rapide au monde sur la période 2026-2028 grâce à la montée en puissance de opérations de Simandou	16
FIGURE 1.12	Simandou peut accélérer la croissance de la Guinée, mais ses avantages ne seront maximisés que si les risques — tels que de syndrome hollandais et de la création limitée d'emplois — sont gérés de manière proactive	24
FIGURE 2.1	La croissance du PIB a été principalement caractérisée par une intensification du capital et une augmentation de la productivité totale des facteurs depuis 2015	31
FIGURE 2.2	L'augmentation des investissements a permis une intensification du capital et des gains de productivité	31
FIGURE 2.3	Plus des deux tiers des gains de productivité ont été attribués à des effets intra-sectoriels	31
FIGURE 2.4	L'augmentation de la productivité du travail a stimulé la croissance du PIB par habitant, partiellement compensée par une baisse du taux d'activité	31
FIGURE 2.5	Les indicateurs de la population active sont faibles par rapport à leurs pairs	32
FIGURE 2.6	L'agriculture et les services domestiques dominent l'emploi	33
FIGURE 2.7	La part de l'emploi agricole est supérieure à celle des pays comparables	33

FIGURE 2.8	Les emplois dans l'agriculture et les services domestiques ont le plus contribué à la croissance globale de l'emploi	34
FIGURE 2.9	L'emploi dans les secteurs de la construction et de l'exploitation minière a connu une croissance plus rapide	34
FIGURE 2.10	L'emploi indépendant et familial domine le marché du travail	34
FIGURE 2.11	La croissance du PIB en Guinée est corrélée à la croissance de l'emploi salarié	34
FIGURE 2.12	La part de l'emploi salarié dans le total a augmenté au fil du temps à mesure que la part de l'agriculture diminuait	35
FIGURE 2.13	Passage d'un emploi moyennement qualifié à un emploi peu qualifié	35
FIGURE 2.14	La croissance de la population en âge de travailler rend indispensable la création de nouveaux emplois	36
FIGURE 2.15	Principaux obstacles perçus par les entreprises du secteur privé, Guinée vs Afrique subsaharienne	41
FIGURE 2.16	Principaux obstacles perçus par les entreprises du secteur privé, par taille d'entreprise	41
FIGURE 2.17	Proportion relativement faible d'entreprises identifiant les services fiscaux et les services de base comme leurs principaux obstacles	42
FIGURE 2.18	Faible proportion d'entreprises identifiant les indicateurs d'accès au financement comme leur principal obstacle	42
FIGURE 2.19	La majorité des entreprises sont confrontées à la concurrence des entreprises informelles, mais seule une minorité indique que l'informalité est le principal obstacle	42

Liste des Tables

TABLEAU 1.1	Principaux indicateurs budgétaires (% du PIB)	11
TABLEAU 1.2	Principaux indicateurs économiques et financiers, 2023-2028	23
TABLEAU 2.1	Priorités stratégiques pour accroître la productivité de la main-d'œuvre et les perspectives du marché du travail	39
TABLEAU 2.2	Priorités de politique pour le développement du secteur privé non minier et ses liens avec le secteur minier	50
TABLEAU 2.3	Priorités stratégiques pour développer l'agriculture et l'agro-industrie orientées vers le marché	56

Liste des Encadrés

ENCADRÉ 1.1	Impact du conflit au Moyen-Orient sur l'économie guinéenne	18
ENCADRÉ 2.1	AgriConnect en action — trois nouvelles opportunités en Guinée	55

Abréviations et acronymes

ANASA	Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires
ASS	Afrique subsaharienne
AVD	Analyse de Viabilité de la Dette
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BSTP	Bourse de Sous-traitance et de Partenariat
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCI	Centre du Commerce International
CNT	Conseil National de la Transition
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
EEBM	Enquête auprès des Entreprises de la Banque Mondiale
ETFP	Enseignement Technique et de la Formation Professionnels
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EIE	Entreprises des Industries Extractives
FMI	Fonds Monétaire International
FP	Fin de Période
FSG	Fonds souverain de la Guinée (FSG)
GDB	L'Agence Guinéenne de Développement, <i>Guinea Development Board</i>
GNF	Franc Guinéen
IDE	Investissement Direct Étranger
INS	Institut National de la Statistique
LFP	Participation à la Population Active (<i>Labor Force Participation</i>)
LFPR	Taux de Participation à la Population Active (<i>Labor Force Participation Rate</i>)
MEED	Marché Émergent et Économie en Développement

MPME	Micro, Petite et Moyenne Entreprise
MPO	<i>Macro Poverty Outlook</i>
NBER	<i>National Bureau of Economic Research</i>
NEET	Ni en Emploi, ni en Éducation, ni en Formation
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PAT	Population en Âge de Travailler
PDACG	Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée
PDF	Programme de Développement des Fournisseurs
PEM	Perspectives Économiques Mondiales
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNP	Prêt Non Performant
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PRITI	Pays à Revenu Intermédiaire de la Tranche Inférieure
PTF	Productivité Totale des Facteurs
R&D	Recherche et Développement
SFI	Société Financière Internationale, International Finance Corporation (IFC)
SPHR	Solde Primaire Hors Ressources Naturelles
STIM	Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques
UML	Unité de Monnaie Locale
WPS	<i>Working Paper Series</i>

Préface

Guinée : transformer la croissance en emplois et en prospérité partagée

L'économie guinéenne a affiché de solides performances en 2025, avec une accélération de la croissance et une baisse significative de l'inflation. Pourtant, comme dans de nombreuses économies riches en ressources, cette solide performance macroéconomique ne s'est pas totalement traduite par la création d'emplois ou par une amélioration générale du niveau de vie.

La Guinée se trouve aujourd'hui à un moment charnière. L'accélération de la production de minerai de fer à Simandou devrait propulser le pays dans une période de croissance rapide, créant une occasion historique d'accélérer le développement. Dans le même temps, cette expansion s'accompagne d'importants risques macroéconomiques internes, en particulier des pressions sur la compétitivité liées à l'afflux important de ressources minières. Parallèlement, l'environnement mondial est devenu plus incertain, notamment en raison du conflit au Moyen-Orient.

Le défi fondamental est clair : transformer une croissance tirée par les ressources en emplois productifs et inclusifs. Bien qu'elle soit un moteur essentiel de la croissance et des revenus, l'exploitation minière est un secteur à forte intensité de capital et génère relativement peu d'emplois. Dans le même temps, la population jeune et en croissance rapide de la Guinée fait son entrée massive sur le marché du travail, ce qui rend la création d'emplois essentielle à une réduction durable de la pauvreté et à une prospérité partagée.

Ce rapport souligne la nécessité de renforcer le secteur privé non minier en tant que principal moteur de l'emploi. Il met en évidence le potentiel de l'agriculture, de l'agro-industrie et des services pour la création d'emplois à grande échelle, ainsi que l'importance de

favoriser des liens plus étroits entre le secteur minier et les entreprises nationales grâce à des politiques efficaces de contenu local et au développement des fournisseurs.

Pour accompagner cette transformation, le rapport souligne que la Guinée pourrait s'appuyer sur le Cadre pour l'emploi du Groupe de la Banque mondiale, qui met l'accent sur trois piliers essentiels — les infrastructures de base, la bonne gouvernance et la mobilisation des capitaux privés — ainsi que sur cinq secteurs à fort potentiel de création d'emplois, et sur les priorités stratégiques du Groupe de la Banque mondiale. Ces priorités cadrent bien avec la stratégie de développement de la Guinée, y compris le programme Simandou 2040.

Les perspectives pour la Guinée sont prometteuses, mais la voie à suivre exige des mesures décisives. Le maintien de la stabilité macroéconomique, le renforcement de la gestion des finances publiques et la poursuite des réformes qui soutiennent le développement du secteur privé seront essentiels pour traduire la croissance en gains tangibles pour la population.

Le Groupe de la Banque mondiale reste un partenaire fidèle à la Guinée dans cet effort, soutenant les réformes, mobilisant des financements et promouvant des opportunités de croissance inclusive.

Un avenir plus prospère est à portée de main — à condition de transformer la croissance actuelle en emplois de qualité pour tous les Guinéens.

Issa Diaw

Représentant pays du Groupe de la Banque mondiale en Guinée

Résumé exécutif



Cette troisième édition du rapport annuel de suivi de la situation économique de la Guinée passe en revue les performances macroéconomiques du pays en 2025 et évalue les perspectives et les risques à venir. Il aborde ensuite une question centrale : comment la Guinée peut-elle exploiter son essor minier pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité grâce au développement du secteur privé et à la diversification de son économie ? Les conclusions du rapport sont à la fois encourageantes et préoccupantes : encourageantes, car les perspectives de croissance à court terme de la Guinée figurent parmi les plus prometteuses au monde ; préoccupantes car les contraintes macroéconomiques et structurelles qui empêchent la croissance de profiter aux Guinéens ordinaires exigent la mise en œuvre ferme de réformes de grande envergure et cohérentes, également abordées dans ce rapport.

Une performance économique solide, mais des fragilités persistantes

L'économie guinéenne s'est fortement accélérée en 2025, affichant ses meilleures performances depuis des années, mais les gains restent inégalement répartis. Le PIB réel a progressé de 7,4 % (4,8 % par habitant), grâce à une expansion de 13,9 % de l'extraction minière — alimentée par une augmentation de 30 % de la production de bauxite — et soutenue par une reprise généralisée des services et une expansion de 5,8 % dans l'agriculture. L'inflation a fortement baissé, passant de 5,1 % en 2024 à 3,2 % en 2025, alors que les effets de l'explosion du dépôt de carburant en décembre 2023 se sont estompés et que les prix des transports ont baissé. L'accélération de la croissance du PIB réel conjuguée à la désinflation a soutenu le pouvoir d'achat réel des ménages et le taux national de pauvreté devrait avoir baissé de 43,3 % en 2024 à 36,8 % en 2025 selon les projections de la banque mondiale. Cependant, le lien entre la croissance économique et l'amélioration du bien-être est resté faible ces dernières années : malgré une croissance moyenne du PIB de 6,5 % entre 2016 et 2024, la pauvreté a augmenté entre 2019 et 2022, poussant environ 1,2 million de personnes supplémentaires en dessous du seuil national de pauvreté, ce qui rappelle que la croissance globale, à elle seule, ne suffit pas.

La gestion macroéconomique a été mitigée en 2025, les bons résultats en matière de recettes ayant été contrebalancés par une forte augmentation des dépenses, tandis que les vulnérabilités du secteur financier et l'augmentation de la dette intérieure méritent une attention particulière. Sur le plan budgétaire, un effort historique en matière de recettes a permis de faire progresser le total des recettes de 3 points de pourcentage pour atteindre 18,2 % du PIB — le niveau le plus élevé depuis plus de 20 ans — grâce à un renforcement de l'administration fiscale, à la numérisation des procédures douanières et à une meilleure perception des recettes minières. Cependant, une forte augmentation des investissements en capital et des dépenses liées aux élections a fait grimper les dépenses totales à 27,1 % du PIB, entraînant un creusement du déficit budgétaire, qui est passé de 4,9 % en 2024 à 8,9 % du PIB. En conséquence, la dette publique a atteint 51,5 % du PIB, presque entièrement due à l'emprunt intérieur, ce qui constitue une vulnérabilité croissante car il entraîne des coûts d'intérêt plus élevés et des échéances plus courtes que les financements extérieurs concessionnels. Dans le secteur financier, l'assouplissement de la politique monétaire a porté le taux directeur à 9,75 %, mais la transmission du crédit est restée faible : le crédit au secteur privé n'a représenté que 10,2 % du

PIB. Une pénurie de cash a imposé des coûts réels aux entreprises et aux ménages, les avoirs dans les coffres des banques ayant diminué de 16,5 % en glissement annuel malgré une liquidité électronique disponible. Les réserves internationales brutes ont fortement rebondi, passant de 1,4 mois de couverture des importations fin 2024 à 3,6 mois fin 2025, rétablissant ainsi une marge importante.

Les perspectives à moyen terme de la Guinée sont favorables, tirées par l'augmentation de la production de Simandou, mais les risques sont orientés à la baisse et doivent être gérés de manière proactive.

Les exportations de minerai de fer de Simandou, qui ont démarré fin 2025, propulseront la croissance du PIB à 8,8 % en 2026 et 11,6 % en 2027, soit l'un des taux les plus élevés au monde. Les taux de pauvreté devraient diminuer davantage à mesure que les revenus réels augmentent. Toutefois, ce scénario de base favorable est soumis à des risques significatifs. Le conflit en cours au Moyen-Orient devrait affecter la Guinée principalement en raison de l'augmentation des coûts du pétrole et du transport maritime et du ralentissement de la croissance mondiale. Bien que la hausse des prix de l'or puisse fournir une protection partielle aux recettes d'exportation, l'effet net devrait être négatif, en augmentant les pressions inflationnistes, en renchérissant les coûts d'importation et de production, y compris dans le secteur minier, et en érodant la marge de manœuvre budgétaire. Les pressions du syndrome hollandais — où la croissance rapide des exportations minières entraîne une appréciation du taux de change effectif réel et érode la compétitivité des secteurs échangeables tels que l'agriculture, l'industries manufacturières et les services — représente un risque macroéconomique qui pourrait compromettre la diversification même dont a besoin la Guinée (Banque mondiale, 2023a). La gestion de ces risques nécessitera un cadre budgétaire renforcé, une gestion prudente de la dette, un programme ciblé d'investissements visant à accroître la productivité et un programme de réformes crédible pour traduire la croissance induite par le projet Simandou en un développement à base élargie.

Les exportations de minerai de fer de Simandou, qui ont démarré fin 2025, propulseront la croissance du PIB à 8,8 % en 2026 et 11,6 % en 2027, soit l'un des taux les plus élevés au monde.

La croissance à long terme de la Guinée pourrait se situer entre 5,1 % dans un scénario de maintien du statu quo et près de 6,9 % dans un scénario de réforme d'ici 2040, la différence étant déterminée non pas par Simandou lui-même, mais par les choix politiques que le pays fera dans les années à venir. Dans le scénario de référence, la croissance à deux chiffres entre 2027 et 2028 masque une expansion étroitement répartie : les contraintes structurelles persistent, la dynamique du syndrome hollandais freine la compétitivité des secteurs échangeables non miniers, et la croissance ralentit sans création d'emplois significatifs ni amélioration du niveau de vie. Un scénario de réforme présente une situation nettement différente : d'ici 2040, la croissance pourrait atteindre près de 6,9 %, soit environ 1,8 point de pourcentage au-dessus du niveau de référence, grâce au renforcement du capital humain et physique, à la numérisation et à un environnement des affaires plus compétitif. Ces réformes permettraient de développer l'industrie manufacturière et les services, d'augmenter les salaires, d'augmenter les dépenses sociales et de porter le PIB réel par habitant de 20 % au-dessus de la trajectoire du statu quo, donnant lieu à une économie plus diversifiée, résiliente et inclusive moins dépendante de l'exploitation minière.

Le défi structurel : une croissance qui ne crée pas suffisamment d'emplois

Le premier boom minier de la Guinée met en évidence une réalité importante: la croissance tirée par une extraction à forte intensité de capital crée rarement suffisamment d'emplois pour réduire la pauvreté à grande échelle. L'industrie minière génère des devises et des recettes budgétaires, mais son empreinte directe sur l'emploi est faible et l'appréciation du taux de change effectif réel qu'elle induit érode la compétitivité des secteurs non extractifs échangeables. Il en résulte que l'emploi en Guinée offre étonnamment peu de protection contre la pauvreté. Dans la dernière enquête nationale sur le niveau de vie (EHCVM 2018-19), les taux de pauvreté parmi les ménages dont le chef a un emploi (43,9 %) sont à peine inférieurs à ceux des ménages dont le chef est sans emploi (42,0 %). Plus de 81 % des Guinéens ont recours au travail indépendant ou à des entreprises familiales, où l'incidence de la pauvreté avoisine les 48,8 %, contre 25,5 % parmi les ménages ayant à leur tête un salarié. Le défi central n'est donc pas seulement de créer plus d'emplois, mais de créer de meilleurs emplois : formels, productifs et correctement rémunérés.

Le marché du travail se caractérise par une forte informalité, une faible productivité et de profondes inégalités entre les sexes qui, ensemble, entravent la transformation structurelle. L'emploi salarié formel ne représente que 8,5 % de la main-d'œuvre, et environ 92 % des entreprises privées sont des microentreprises. Les femmes sont confrontées à des désavantages supplémentaires : leur taux d'activité (43 %) est inférieur à celui des hommes (63 %), plus de 95 % des emplois féminins sont considérés comme vulnérables et les femmes consacrent près de trois fois plus d'heures que les hommes à des tâches domestiques non rémunérées. Les écarts de pauvreté entre les sexes sont marqués : chez les adultes âgés de 25 à 34 ans, le taux de pauvreté atteint 43 % chez les femmes contre 23 % chez les hommes. Un jeune Guinéen sur trois âgé de 15 à 24 ans n'est ni en études, ni en emploi, ni en formation, et ce chiffre atteint un sur deux chez les filles vivant en milieu rural. Ce ne sont pas des questions secondaires ; elles constituent des contraintes qui entravent le potentiel productif de la Guinée et la portée de tout dividende de croissance futur.

Le secteur privé non minier fait preuve d'un dynamisme latent, en dépit des risques macroéconomiques, mais il est freiné par des déficits d'infrastructures, un environnement des affaires pesant et un accès limité au financement. Les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête de la Banque mondiale auprès des entreprises, qui constituent un échantillon représentatif d'entreprises du secteur privé formel, ont enregistré une croissance des ventes et de l'emploi supérieure à la moyenne de l'ASS, ce qui témoigne d'un réel potentiel sous-jacent. Pourtant, ils ont identifié le transport et la logistique comme le principal obstacle à l'expansion — cité comme étant environ trois fois supérieur à la moyenne de l'ASS — suivis par les charges douanières et l'instabilité politique. Les problèmes de transport sont particulièrement aigus pour les petites et moyennes entreprises. L'accès au financement reste structurellement limité : les taux d'intérêt élevés et la préférence des banques pour les titres d'État par rapport aux prêts privés limitent le crédit aux petites et moyennes entreprises. L'informalité est omniprésente, et 79 % des entreprises interrogées ont déclaré être confrontées à la concurrence d'entreprises informelles, bien que moins de 10 % des entreprises interrogées considèrent cela comme leur principal obstacle. Ces obstacles, ajoutés aux risques macroéconomiques, freinent la croissance des entreprises, découragent la poursuite de la formalisation et empêchent la Guinée de bâtir un secteur privé compétitif capable d'absorber sa main-d'œuvre jeune et en pleine croissance.

L'opportunité du projet Simandou et ce qu'il faudra faire pour la saisir

L'exploitation du minerai de fer de Simandou offre une occasion historique, mais pas automatique, de rompre avec le modèle de croissance enclave de la Guinée.

Le programme Simandou 2040 du gouvernement fournit un cadre stratégique pour orienter les ressources vers les infrastructures, le capital humain (par le biais du développement des compétences et de l'éducation), les chaînes de valeur agricoles et le développement du secteur privé non minier, avec des projections d'investissements d'environ 200 milliards de dollars entre 2026 et 2040. La Bourse de sous-traitance et de partenariat (BSTP) a déjà acheminé plus de 236 millions de dollars de marchés miniers vers des entreprises locales, ce qui représente un progrès institutionnel significatif. Pourtant, la mine ne devrait créer que 15 000 à 18 000 emplois directs et indirects — un début, mais qui ne représente qu'une fraction des besoins du marché du travail guinéen. Le programme de contenu local est un incubateur potentiel pour le développement d'entreprises locales non minières. Pour exploiter le potentiel d'emploi plus large de Simandou, il faudra intensifier l'appui au renforcement des capacités afin de permettre aux entreprises locales de concourir pour des contrats dans le secteur minier, élargir les possibilités de financement abordable pour les entreprises locales, renforcer les programmes de développement des fournisseurs et actualiser la politique de contenu local.

Les chaînes de valeur agricoles — premier employeur de Guinée et secteur le plus directement lié à la pauvreté rurale — doivent être au centre de toute stratégie de croissance inclusive.

Plus de 60 % des Guinéens travaillent dans l'agriculture, mais le secteur est entravé par une faible croissance de la productivité, des pertes post-récolte importantes et une connectivité limitée avec les marchés. La levée de ces contraintes est une condition préalable importante à l'expansion du sous-secteur de l'agroalimentaire en aval. S'il est ouvert à un accès équitable à plusieurs usagers, le corridor de Simandou pourrait être transformateur : il réduirait les coûts logistiques, relierait les petits exploitants aux marchés urbains et d'exportation, et permettrait aux PME agricoles de fournir des aliments et des services aux opérations minières. Les filières de niche du fonio, de la mangue, de la noix de cajou, de l'ananas et des produits de la pêche présentent déjà un réel potentiel d'exportation. Pour libérer tout le potentiel de l'agriculture, il faudra investir dans les infrastructures post-récolte, finaliser les cadres de gouvernance des corridors et rendre opérationnels des instruments de garantie des prêts pour les PME agricoles.

Le programme Simandou 2040 du gouvernement fournit un cadre stratégique pour orienter les ressources vers les infrastructures, le capital humain (par le biais du développement des compétences et de l'éducation), les chaînes de valeur agricoles et le développement du secteur privé non minier, avec des projections d'investissements d'environ 200 milliards de dollars entre 2026 et 2040.

La transformation des richesses minières de la Guinée en prospérité partagée dépend en fin de compte d'un programme de réformes cohérent — et d'une action immédiate, avant que la fenêtre d'opportunité ne se referme.

La gestion des recettes de Simandou devrait s'inscrire dans un cadre budgétaire solide à moyen terme assorti de garde-fous pour les dépenses. Un fonds souverain conçu par l'État devrait être régi par des règles claires et transparentes ancrées dans ce cadre budgétaire à moyen terme. La mobilisation des recettes intérieures devrait continuer à progresser grâce à la réforme des prix de transfert, à une numérisation plus poussée des systèmes fiscaux et douaniers et à la réduction progressive des

subventions à l'énergie qui profitent de manière disproportionnée aux ménages les plus riches. Le secteur financier a besoin d'interventions structurelles pour résoudre le paradoxe de l'argent liquide et élargir l'accès au crédit pour les entreprises productives. L'investissement dans le capital humain — en particulier dans l'éducation des filles, la formation professionnelle adaptée au marché du travail et les services de garde d'enfants abordables — est essentiel pour accroître l'offre de travailleurs productifs. Et le ciblage spatial des investissements publics, guidé par une cartographie de la pauvreté, sera essentiel pour garantir que les avantages du boom de Simandou atteignent ceux qui en ont le plus besoin. En l'absence de mesures décisives sur ces fronts, la Guinée risque de répéter l'expérience de son premier boom minier : une forte croissance globale, une faible réduction de la pauvreté et une occasion manquée de transformation structurelle.

Principales recommandations

Thème	Mesures de réforme prioritaires	Priorité
Renforcer les fondamentaux macroéconomiques		
Cadre budgétaire et fonds souverain	Adopter un cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) fondé sur des règles, ancré dans un solde primaire non lié aux ressources (SPHR) et veiller à ce que le futur Fonds souverain de la Guinée (FSG) y soit pleinement intégré afin d'éviter des dépenses procycliques, avec une gouvernance fondée sur les Principes de Santiago et un contrôle parlementaire.	COURT TERME
Mobilisation de recettes	Renforcer la conformité et la déclaration des données pour lutter contre la manipulation des prix de transfert dans les secteurs clés, et étendre la transmission électronique des déclarations à tous les contribuables, en interconnectant les systèmes de données fiscales, douanières, minières et du trésor.	COURT TERME
Gestion de la dette	Maximiser les financements concessionnels pour les nouveaux emprunts, mettre en œuvre les recommandations de l'audit organisationnel de 2024 concernant l'agence de gestion de la dette et publier en ligne des informations complètes sur la dette.	COURT TERME
Secteur monétaire et financier	Réaliser un diagnostic complet de la pénurie de liquidités, accélérer le déploiement de l'argent mobile et des infrastructures de paiement numérique et rétablir la confiance dans le système bancaire formel.	COURT TERME
Préparation aux chocs externes	Intégrer la planification d'urgence pour répondre aux chocs externes en permettant un soutien temporaire et ciblé aux ménages et aux entreprises vulnérables tout en préservant la discipline budgétaire et en évitant les mesures non ciblées.	COURT TERME
Développer le contenu local et un environnement des affaires compétitif		
Contenu local et liens miniers	Renforcer le mandat et les capacités opérationnelles de la Bourse de sous-traitance et de partenariat (BSTP) afin qu'il serve d'institution d'ancrage pour la fourniture et la coordination de l'assistance technique aux fournisseurs locaux, conformément à un cadre plus large de développement du contenu local.	COURT TERME
	Étendre les services d'assistance technique au-delà de Conakry aux entreprises opérant dans les communautés minières et le long du corridor de Simandou en établissant un réseau de bureaux régionaux de la BSTP dotés d'un personnel et de ressources logistiques adéquats.	MOYEN TERME

Accès des PME au financement	Renforcer l'accès des fournisseurs locaux à des financements abordables grâce à des fonds publics dédiés ou à des partenariats EIE, et étendre la BSTP le long du corridor de Simandou.	MOYEN TERME
Infrastructure et environnement des affaires	Finaliser les cadres de gouvernance multi-usagers pour le corridor rail-port de Simandou ; réformer les tribunaux de commerce pour renforcer l'exécution des contrats ; faciliter l'enregistrement des PME pour réduire l'informalité ; et élargir l'accès à l'électricité, aux télécommunications et aux routes pour réduire les coûts des entreprises.	COURT À MOYEN TERME
Développer les chaînes de valeur de l'agriculture et de l'agro-industrie		
Agriculture et agro-industrie	Accélérer l'enregistrement des semences et des engrais.	COURT TERME
	Investir dans les infrastructures et la logistique post-récolte à proximité des nœuds ferroviaires et portuaires ; opérationnaliser les garanties de prêt pour les MPME agricoles ; et lier de plus en plus les subventions aux intrants aux contrats de commercialisation afin de relier les agriculteurs à des marchés viables.	MOYEN TERME
Chaînes de valeur agricoles et connectivité des marchés	Développer les chaînes de valeur commerciales (fonio, mangue, anacarde, ananas, produits halieutiques, etc.) ; améliorer les normes de qualité des aliments et les liens avec les marchés ; et tirer parti de l'accès multi-utilisateurs au corridor de Simandou pour relier les petits exploitants aux marchés nationaux, régionaux et internationaux.	MOYEN TERME
Investir dans les ressources humaines et la croissance inclusive		
Élargir les possibilités d'emploi et faciliter la transition de l'école au monde du travail	Renforcer les systèmes d'intermédiation sur le marché du travail, notamment l'orientation professionnelle, l'adéquation des offres et demandes d'emploi, l'entrepreneuriat, les services de placement et les systèmes d'information sur le marché du travail.	COURT TERME
	Renforcer l'ETFP aligné sur le marché grâce à des partenariats avec des prestataires du secteur privé et des employeurs.	COURT TERME
Autonomisation économique des femmes	Remédier au taux élevé d'emplois précaires chez les femmes (95 % d'emplois féminins) en élargissant leur accès à la terre, au financement et à des formations adaptées au marché ; fournir des services de garde d'enfants abordables pour accroître la participation des femmes au marché du travail ; et cibler les investissements publics dans les régions à la traîne où les femmes sont confrontées au plus grand dénuement.	MOYEN TERME
Croissance inclusive et suivi de la pauvreté	Utiliser la cartographie spatiale de la pauvreté pour orienter les investissements publics vers les régions à la traîne ; affecter une partie des recettes fiscales du Simandou à la santé, l'éducation et la protection sociale ; et institutionnaliser les enquêtes régulières auprès des ménages pour ancrer les politiques dans les résultats observés.	MOYEN TERME

CHAPITRE 1

Performances économiques, perspectives et priorités politiques



Vue d'ensemble

L'économie guinéenne a fait preuve de résilience en 2025, avec une accélération de la croissance du PIB à 7,4 % tirée par une augmentation de la production de bauxite et une reprise dans les services, tandis que l'inflation a fortement chuté, ce qui a permis un assouplissement monétaire. La pauvreté a nettement reculé, bien que des facteurs macroéconomiques défavorables liés au syndrome hollandais et des contraintes structurelles – notamment un secteur minier à forte intensité de capital, un secteur informel important, une croissance démographique rapide et une faible intermédiation financière – puissent limiter la traduction de la croissance en gains de bien-être généralisés, ce qui est particulièrement préoccupant étant donné que près de 80 % des Guinéens ont moins de 35 ans et que l'emploi salarié formel n'atteint que 8,5 % de la population active. Malgré une forte mobilisation des recettes, la situation budgétaire s'est considérablement détériorée sous l'effet des dépenses liées aux élections et d'une intensification des investissements en capital, tandis que les pressions extérieures ont persisté en raison de la flambée des importations liée à Simandou. Les exportations de minerai de fer de Simandou devraient propulser la Guinée dans une phase de forte croissance pendant plusieurs années, même si un développement inclusif nécessitera des réformes décisives de la gestion budgétaire, des investissements publics ciblés et le développement du secteur privé.

1.1 Évolution récente de la situation économique et de la pauvreté

1.1.1 La croissance mondiale est restée modérée en 2025 dans un contexte de grande incertitude commerciale, tandis qu'elle s'est accélérée en Afrique subsaharienne, bien qu'avec un impact limité sur l'emploi

La croissance économique mondiale est restée stable en 2025, soutenue par une activité plus soutenue dans les principales économies, malgré l'incertitude persistante entourant les politiques commerciales et des contraintes structurels. Selon les Perspectives économiques mondiales de juin 2026, la production mondiale a augmenté de 2,9 % en 2025, le même niveau qu'en 2024, reflétant la résilience de l'activité économique malgré l'affaiblissement des investissements, des conditions budgétaires tendues et des frictions commerciales persistantes. Alors que les pressions inflationnistes continuaient de s'atténuer dans de nombreuses économies, permettant un assouplissement progressif de la politique monétaire, l'incertitude entourant la politique commerciale a continué de peser sur la confiance des entreprises et l'investissement, en particulier dans les secteurs intégrés aux chaînes d'approvisionnement mondiales.

L'Afrique subsaharienne a connu une croissance plus forte que prévu en 2025.

La croissance régionale a atteint 4,1 % en 2025, contre 3,8 % en 2024, soutenue par une meilleure gestion de l'inflation, la poursuite de l'assainissement budgétaire et un environnement extérieur favorable, notamment un dollar américain plus faible et des prix élevés des principaux produits d'exportation (Africa Economic Update, avril 2026). Le taux d'inflation médian en Afrique subsaharienne (ASS) a continué de ralentir, passant de 4,4 % en 2024 à 3,7 % en 2025, environ 70 % des économies connaissant un ralentissement des pressions sur les prix, ce qui a permis à plusieurs banques centrales d'assouplir prudemment leur politique monétaire. Sur le front budgétaire, les déficits primaires se sont fortement réduits, passant d'un pic de 3,2 % du PIB en 2020 à 0,7 % en 2025, selon les estimations, grâce à une mobilisation plus forte des recettes et à la maîtrise des dépenses.

Toutefois, les résultats de la croissance restent inégaux d'un pays à l'autre et insuffisants pour se traduire par une véritable création d'emplois — une dynamique qui fait écho à l'expérience de la Guinée, où la forte croissance ne s'est pas accompagnée de gains d'emploi généralisés.

Malgré la reprise régionale, la croissance en Afrique subsaharienne reste trop faible pour réduire significativement la pauvreté ou absorber la main-d'œuvre en expansion rapide de la région, la croissance par habitant n'atteignant que 1,6 % en 2025. Des contraintes structurelles — notamment des investissements limités, une faible croissance de la productivité et une faible création d'emplois — continuent d'entraver la transmission des gains macroéconomiques à une amélioration générale des niveaux de vie. Dans le même temps, le fardeau élevé du service de la dette et la marge de manœuvre budgétaire restreinte limitent la capacité des gouvernements à augmenter les dépenses de développement, ce qui pèse davantage sur les perspectives de croissance inclusive.

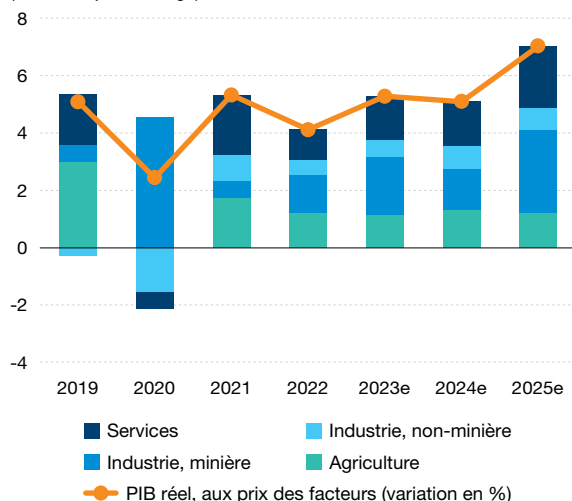
1.1.2 La croissance en Guinée s'est accélérée, tirée par la production de bauxite et le redressement des services**La croissance tirée par le secteur minier de la Guinée a maintenu de solides performances globales, mais n'a toujours pas réussi à se traduire par une création d'emplois généralisée ou une réduction significative de la pauvreté.**

De 2016 à 2024, la croissance du PIB a été de 6,5 % en moyenne (3,8 % par habitant), tirée principalement par le secteur minier, avec des contributions supplémentaires des services — principalement le commerce — et de l'agriculture grâce à la reprise des gains de rendement des cultures (Figure 1.1). Pourtant, la transmission de cette croissance à l'emploi et au bien-être des ménages a été très limitée, comme on le verra plus en détail à la section 1.1.4 : avec un âge médian de 17 ans et près de 80 % de la population âgée de moins de 35 ans, la Guinée est confrontée à un défi de l'emploi de plusieurs générations, car seulement 8,5 % de la population active occupe un emploi salarié formel et les taux de pauvreté parmi les ménages occupés et sans emploi sont pratiquement identiques, ce qui témoigne d'un modèle de croissance qui n'a pas encore tenu ses promesses améliorer sensiblement les moyens de subsistance de la plupart des Guinéens. L'appréciation du taux de change effectif réel, stimulée par le boom minier, tend à réduire la compétitivité des secteurs échangeables non miniers, entravant la diversification, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

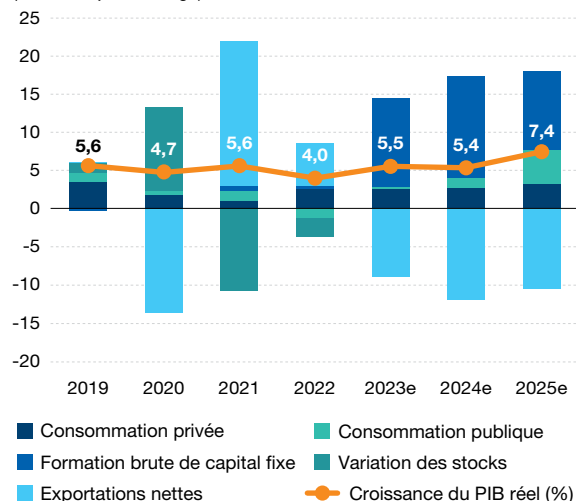
FIGURE 1.1

La croissance économique de la Guinée au cours des dernières années a été robuste, tirée principalement par l'exploitation minière, mais aussi par les services et l'agriculture

Contribution à la croissance du PIB, par secteur
(Points de pourcentage)



Contribution à la croissance du PIB, demande
(Points de pourcentage)



Source : Autorités guinéennes et estimations des services de la Banque mondiale.

La production minière a été le principal moteur de l'accélération de la croissance en 2025. La croissance s'est accélérée à 7,4 % en termes réels (4,8 % par habitant), tirée par une expansion significative du secteur minier et une reprise des services. Le secteur minier a connu une croissance estimée à 13,9 %, alimentée par une augmentation de la production de bauxite — qui est passée de 135 millions de tonnes en 2024 à 175 millions de tonnes en 2025, soit une augmentation de 30 % — reflétant à la fois une utilisation accrue de la capacité par les opérateurs existants suite à de récents investissements, et l'ouverture de deux nouvelles mines (Figure 1.2, panneau gauche). Les prix des produits de base sont restés élevés, avec une forte hausse de 44 % du prix de l'or à 3 442 dollars l'once troy, tandis que le prix de l'aluminium a augmenté de 9 %. Malgré des prix élevés, les volumes d'exportation d'or ont poursuivi leur tendance à la baisse, chutant de 6 % pour s'établir à 69 746 kilogrammes, sous l'effet d'une suspension de trois mois pendant la saison des pluies et du renforcement des mesures de sécurité aux frontières (Figure 1.2, panneau de droite). Le lancement des opérations de Simandou en novembre 2025 a marqué une étape importante, avec une production initiale atteignant 1,5 million de tonnes et des exportations totalisant 1 million de tonnes de minerai de fer en 2025, avant une montée en puissance progressive au cours des trois prochaines années.

La demande intérieure a soutenu la croissance non minière, tandis que les services ont rebondi et l'agriculture a connu une croissance plus modeste dans un contexte d'infrastructures et de contraintes climatiques. L'économie non minière a connu une croissance estimée à 5,5 % (Figure 1.2, panneau inférieur), favorisée par une amélioration de la stabilité de l'approvisionnement en électricité dans les zones urbaines, par l'investissement privé et l'emploi liés à la phase finale de construction de l'infrastructure de minerai de fer de Simandou, l'augmentation des investissements publics, les retombées de la revalorisation des salaires du secteur public et les dépenses liées aux élections. Cependant, les investissements liés à Simandou sont restés fortement intensifs en capital et en importations, les importations réelles ayant augmenté de 20 % en 2025, ce qui a pesé les exportations nettes sur la croissance. Les services, fortement touchés par les retombées de l'explosion du dépôt de carburant en décembre

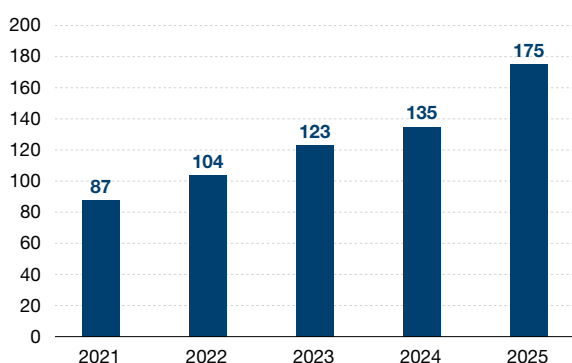
Chapitre 1 - Performances économiques, perspectives et priorités politiques

2023, sont passés d'une croissance de 3,8 % en 2024 à 5,4 % en 2025, grâce à l'amélioration des performances dans le commerce, les transports, l'administration publique et les services financiers. L'agriculture, qui emploie la plus grande partie de la main-d'œuvre, a enregistré une croissance de 5,8 %, en dessous des 6,5 % enregistrés en 2024, ce qui reflète les faibles performances du sous-secteur de la pêche et l'accès réduit au marché, les pluies saisonnières ayant endommagé les infrastructures routières. Cela souligne l'importance non seulement des niveaux d'investissement, mais aussi de la qualité des dépenses et de la résilience climatique.

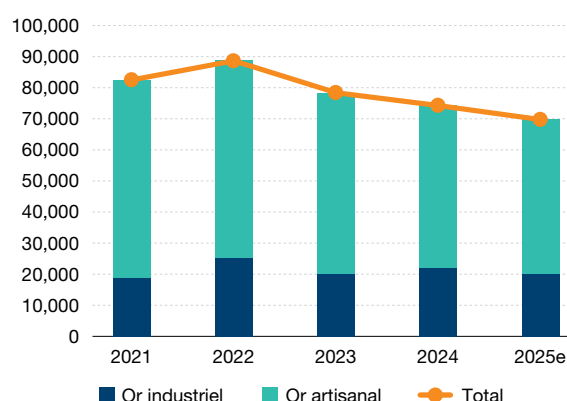
FIGURE 1.2

La croissance s'est accélérée en 2025, tirée par une poussée de la bauxite et une activité non minière résiliente

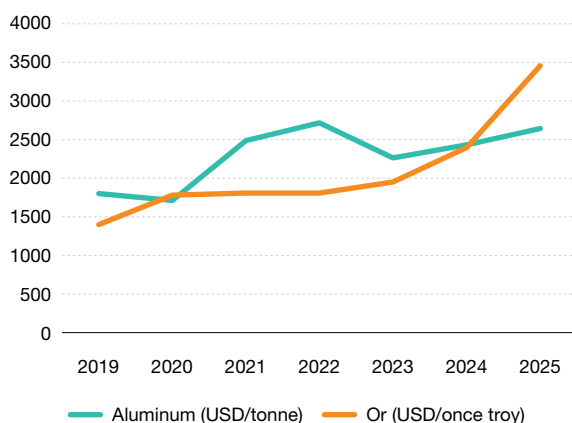
Production de bauxite (Millions de tonnes)



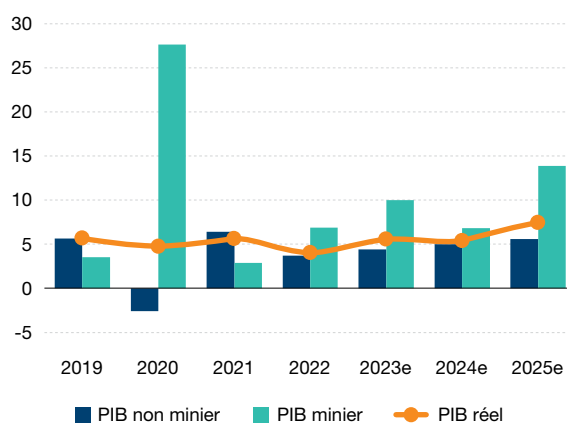
Exportation d'or (Kilogrammes)



Prix de l'or et de l'aluminium (USD)



Croissance du PIB réel (Variation en %)



Source : Autorités guinéennes, données de la Banque mondiale sur les prix des produits de base, estimations des services de la Banque mondiale.

1.1.3 L'inflation a fortement chuté à mesure que les chocs temporaires se dissipaient, mais les prix des denrées alimentaires restent une préoccupation persistante

L'inflation globale a fortement diminué, passant de 5,1 % en 2024 à 3,2 % en 2025, sous l'effet de l'atténuation des effets de l'explosion du dépôt de carburant en décembre 2023, de la normalisation des prix des transports et de l'énergie et de l'atténuation des pressions sur les prix à l'importation. La désinflation la plus prononcée s'est produite au

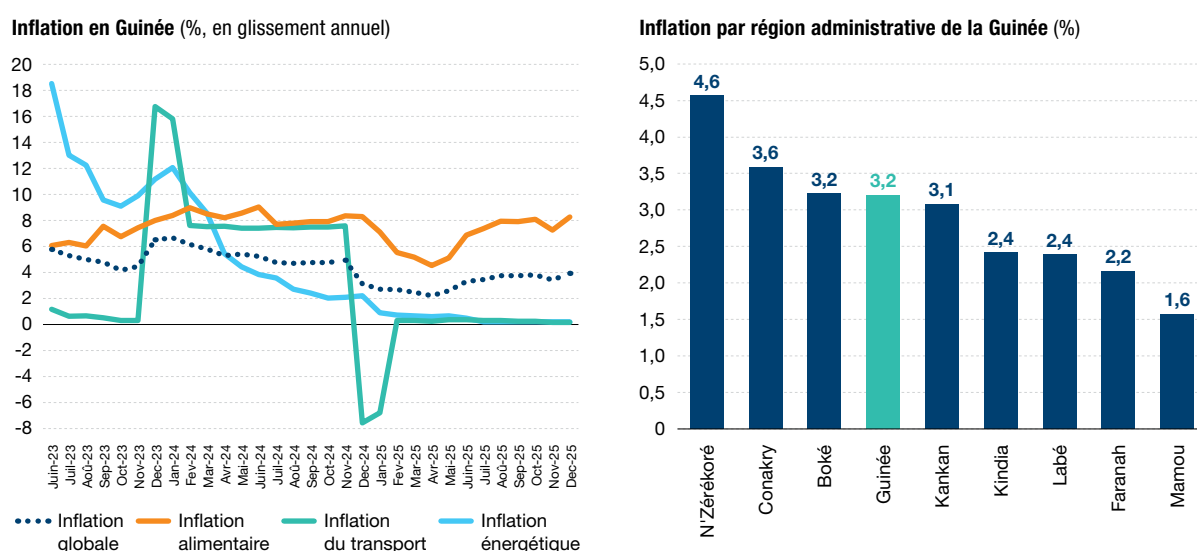
premier semestre, lorsque les effets de base ont été les plus forts¹ — l'inflation en glissement annuel a atteint un creux de 2,3 % en avril 2025 — avant de remonter progressivement à 3,7 % en décembre, avec la réapparition des pressions sur les prix alimentaires (Figure 1.3).

La baisse des prix des transports a été le principal facteur de désinflation. L'inflation dans le secteur des transports, qui a augmenté pendant une grande partie de 2024 en raison du choc du carburant, est devenue négative fin 2024 et est restée proche de zéro jusqu'en 2025. La faiblesse relative des prix à l'importation a également permis de contenir les pressions sur les coûts. L'inflation alimentaire a également ralenti, passant de 8,3 % en 2024 à 6,8 % en 2025, mais est restée persistante, contribuant à hauteur de 2,7 points de pourcentage au taux global de l'inflation de 3,2 %. Cette persistance s'explique par des coûts structurellement élevés de transport des denrées alimentaires dus aux longues distances entre les zones de production et de consommation, la faible productivité agricole et les chocs météorologiques récurrents.

Les résultats en matière d'inflation varient d'une région à l'autre : Mamou a enregistré le taux le plus bas (1,6 %), N'Zérékoré a enregistré le taux le plus élevé avec 4,6 % et Conakry la deuxième avec 3,6 % (Figure 1.3, panneau de droite). Ces différences s'expliquent en grande partie par la dynamique des prix des denrées alimentaires. La persistance d'une inflation alimentaire élevée est une préoccupation majeure en matière de bien-être, car les dépenses alimentaires représentent une part disproportionnée des budgets des ménages pauvres, ce qui risque de détériorer davantage la sécurité alimentaire dans un contexte où une grave insécurité alimentaire touchait déjà environ 50 % de la population en 2024.²

FIGURE 1.3

L'inflation a fortement chuté en 2025 avec la dissipation des pressions sur les prix des transports, même si l'inflation alimentaire est restée le facteur dominant et persistant dans toutes les régions



Source : Institut national de la statistique.

¹ Les effets de base reflètent l'impact de hausses de prix exceptionnellement importantes au cours de la période de comparaison. À la suite de l'explosion du dépôt de carburant en décembre 2023, les prix du carburant et des transports ont bondi au début de 2024, relevant ainsi la base de comparaison en glissement annuel. Lorsque l'inflation a été mesurée au début de 2025, les prix ont été comparés à ces niveaux déjà élevés, ce qui a mécaniquement fait baisser le taux d'inflation.

² Rapport des Nations Unies sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2024. <https://www.wfp.org/publications/state-food-security-and-nutrition-world-sofi-report>.

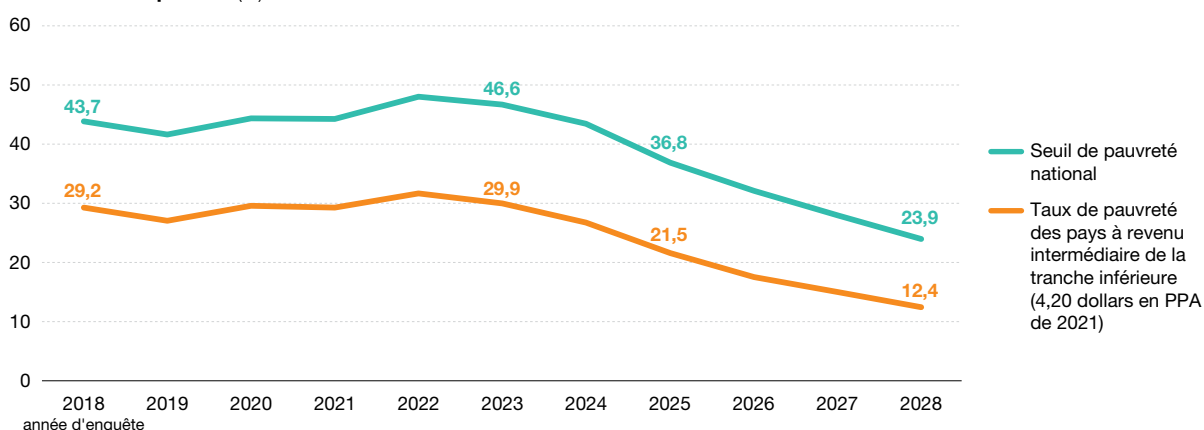
1.1.4 La pauvreté a reculé avec la croissance et la baisse de l'inflation, mais des barrières structurelles continuent d'affaiblir le lien entre croissance, emploi et bien-être

Après s'être aggravée ces dernières années, la pauvreté a nettement reculé en 2025, grâce à une croissance généralisée et au ralentissement de l'inflation. Après une augmentation de 4,2 points de pourcentage entre 2019 et 2022, le taux national de pauvreté aurait reculé de 46,6 % en 2023 à 43,3 % en 2024, suivi d'une forte baisse à 36,8 % en 2025 (Figure 1.4).³ De même, le taux de pauvreté international (4,20 dollars par jour, PPA de 2021) a chuté à 21,5% en 2025, contre 26,7 % en 2024 selon les estimations. La forte amélioration enregistrée en 2025 reflète la hausse des revenus réels dans les secteurs miniers et non miniers, la baisse de l'inflation ayant permis aux gains de revenus de dépasser la hausse des prix et au renforcement du pouvoir d'achat des ménages. Bien qu'important, ce renversement fait suite à plusieurs années de détérioration des résultats sociaux et laisse les niveaux de pauvreté élevés par rapport aux normes régionales. La croissance rapide de la population accroît encore le taux de croissance nécessaire pour réaliser des gains durables du revenu par habitant.

FIGURE 1.4

Après s'être aggravé ces dernières années, le taux de pauvreté a fortement diminué en 2025

Guinée : Taux de pauvreté (%)



Source : Année d'enquête 2018 et projections de la Banque mondiale pour 2019-2028.

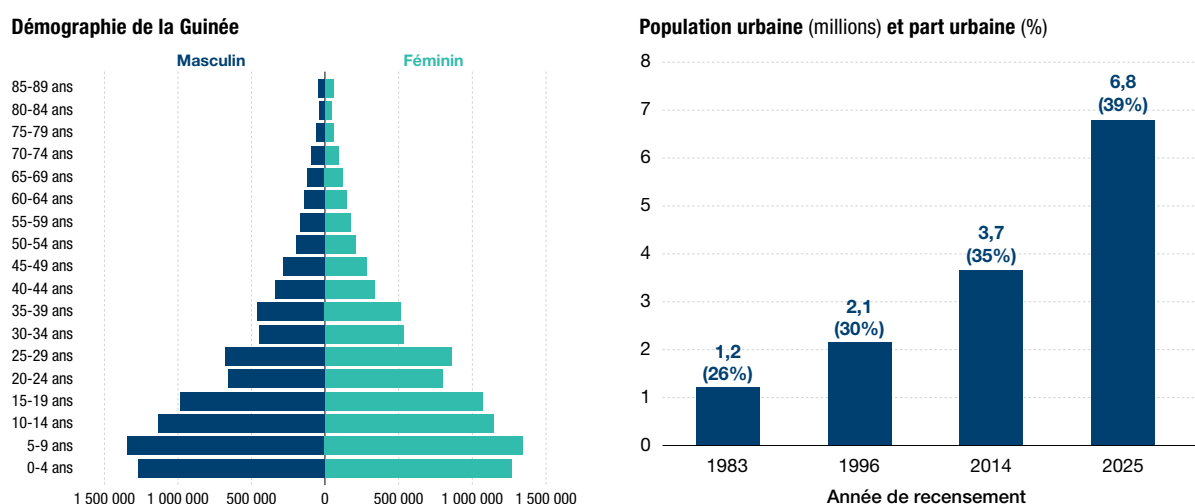
La structure du marché du travail explique en partie pourquoi la forte croissance enregistrée entre 2016 et 2024 ne s'est pas traduite par des améliorations du bien-être. Environ 49 % seulement de la population en âge de travailler à un emploi, et la plupart des emplois sont informels et concentrés dans des activités à faible productivité. Les secteurs à forte intensité de capital ont tiré la croissance globale, mais ont généré peu d'emplois, tandis que la plupart des ménages dépendent de l'agriculture de subsistance ou de petites entreprises familiales, où la productivité et les revenus restent faibles. De ce fait, l'emploi seul ne protège guère contre la pauvreté.

³ L'analyse de la pauvreté en Guinée est entravée par d'importantes lacunes en matière de données qui compliquent le suivi en temps opportun et l'étalonnage des politiques. La dernière enquête auprès des ménages représentative au niveau national date de 2018, ce qui limite la possibilité d'observer directement la dynamique récente du bien-être. En conséquence, les estimations de la pauvreté présentées ici reposent sur des méthodes de microsimulation qui combinent les données d'enquêtes auprès des ménages et les évolutions macroéconomiques — en particulier la croissance et l'inflation — pour en déduire les variations de la consommation réelle. Bien que cette approche fournisse un indicateur de substitution nécessaire et informatif, elle est sensible aux données de prix sous-jacentes. Au cours des dernières années, l'indice des prix à la consommation a subi un changement méthodologique — passant des prix de Conakry uniquement à la couverture nationale — introduisant une rupture structurelle qui complique l'interprétation des tendances au fil du temps.

Les dynamiques spatiales et démographiques renforcent ces contraintes. Les résultats préliminaires du recensement de la population de 2025 indiquent que la population guinéenne a atteint 17,5 millions d'habitants, soit environ 20 % de plus que les estimations antérieures, dont près de 80 % ont moins de 35 ans et l'âge médian n'est que de 17 ans (Figure 1.5). L'Institut national de la statistique (INS) estime à 3,1 % le taux annuel moyen de croissance naturelle de la population entre 1996 et 2025, soulignant l'ampleur de la croissance économique nécessaire pour traduire l'expansion globale du PIB en gains de revenu par habitant. La pauvreté reste essentiellement rurale, où les ménages sont confrontés à de graves difficultés en matière d'accès aux marchés, d'infrastructures et de services de base. L'urbanisation rapide a accru la densité de population — en particulier à Conakry — mais sans une croissance proportionnelle de l'emploi salarié formel, ce qui limite l'impact de l'expansion urbaine sur la réduction de la pauvreté.

FIGURE 1.5

La démographie guinéenne laisse entrevoir une demande croissante à court terme d'éducation et de services de base, suivie d'une forte vague d'arrivées sur le marché du travail



Source : Institut national de la statistique.

Dans l'ensemble, la réduction récente de la pauvreté reste fragile et fortement tributaire des conditions macroéconomiques. Pour maintenir et approfondir les gains de bien-être, il faudra que la croissance se traduise plus efficacement par des emplois productifs et des revenus plus élevés dans les secteurs et les régions où vivent et travaillent les pauvres. Sans gains de productivité plus importants dans l'agriculture, les services et le secteur privé non minier, une croissance globale élevée à elle seule ne permettra probablement pas de réduire durablement la pauvreté. Dans ce contexte, le Cadre pour l'emploi de la Banque mondiale offre une perspective d'organisation utile, soulignant trois piliers fondamentaux — les infrastructures de base, les politiques de gouvernance et d'environnement des affaires, et la mobilisation des capitaux privés — ainsi que cinq secteurs à fort potentiel de création d'emplois (agro-industrie, industrie manufacturière, énergie et infrastructures, santé et tourisme) qui s'alignent étroitement sur le programme de développement de la Guinée, Simandou 2040. Les priorités stratégiques du Groupe de la Banque mondiale à l'horizon 2030 — notamment des initiatives phares telles que Mission 300 et AgriConnect — offrent par ailleurs des plateformes de partenariat concrètes permettant à la Guinée d'accélérer cette transformation. Les contraintes structurelles de la Guinée sont examinées en détail dans le chapitre 2, qui analyse la dynamique du marché du travail, les contraintes du secteur privé et les politiques nécessaires pour traduire la croissance en création d'emplois plus larges.

1.1.5 L'assouplissement monétaire a favorisé la stabilité, mais les contraintes du secteur financier continuent de limiter la disponibilité du crédit et des liquidités

La politique monétaire a poursuivi son cycle d'assouplissement en 2025, tandis que le taux de change est resté stable et les réserves de change se sont considérablement renforcées. Après les baisses de taux en décembre 2024 et mars 2025, le Comité de politique monétaire de la BCRG a réduit le taux directeur et le ratio de réserves obligatoires de 50 points de base supplémentaires en septembre 2025, à 9,75 % et 11,75 % respectivement, puis de nouveau en mars 2026, à 9,50 % et 11,50 %. Le cycle d'assouplissement reflète la forte désinflation de 2025 et vise à réduire les coûts d'emprunt pour les entreprises et les ménages, un canal essentiel pour stimuler l'investissement privé et la création d'emplois dans les secteurs non miniers.

Toutefois, la répercussion de l'assouplissement monétaire sur les conditions de crédit est restée limitée. Le taux prêteur moyen sur les nouveaux prêts a légèrement diminué pour s'établir à 13,82 % au troisième trimestre 2025, restant relativement élevé et continuant de limiter l'accès au crédit, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Les faiblesses structurelles du secteur financier — notamment des primes de risque élevées, une intermédiation superficielle et des pressions périodiques sur les liquidités — ont réduit l'efficacité de la transmission monétaire. Le taux de change nominal est resté stable autour de 8 638 GNF pour un dollar des États-Unis, soutenu par la politique réglementée d'intervention en devises de la BCRG.⁴

Le secteur bancaire dispose de liquidités sous forme de monnaie électronique, mais connaît une pénurie d'espèces physiques. La croissance des dépôts a été forte — reflétant également les exigences imposant à l'État et à certaines entreprises minières de verser les salaires via le système bancaire — et les réserves excédentaires détenues à la banque centrale ont augmenté de 9,1 % en glissement annuel en septembre 2025, tandis que le taux interbancaire est resté globalement stable à 8,04 %, ce qui pourrait indiquer l'absence de pénurie généralisée de liquidités. Cependant, la liquidité totale du système bancaire a diminué de 1,1 % en glissement annuel, sous l'effet d'une forte contraction de 16,5 % des liquidités détenues dans les coffres des banques, ce qui a obligé plusieurs banques à maintenir des limites de retrait d'espèces.

Cette dynamique reflète la thésaurisation préventive de l'argent liquide par les ménages et les entreprises, ainsi que le règlement des factures d'achat d'or en billets de banque physiques — qui n'ont peut-être pas été entièrement redéposés — qui s'est traduite par une augmentation de 35,1 % de la monnaie en circulation. Les limites récurrentes de retrait au cours de l'année écoulée ont probablement ébranlé davantage la confiance dans les banques, renforçant les incitations à détenir des liquidités en dehors du système formel. Ces dynamiques mettent en évidence des contraintes structurelles — faible inclusion financière, forte informalité et confiance limitée dans les banques — plutôt qu'un choc technique temporaire, avec des coûts tangibles alors que les entreprises sont confrontées à des perturbations dans le paiement des salaires et le fonds de roulement, et que les ménages rencontrent des difficultés d'accès quotidien aux liquidités.

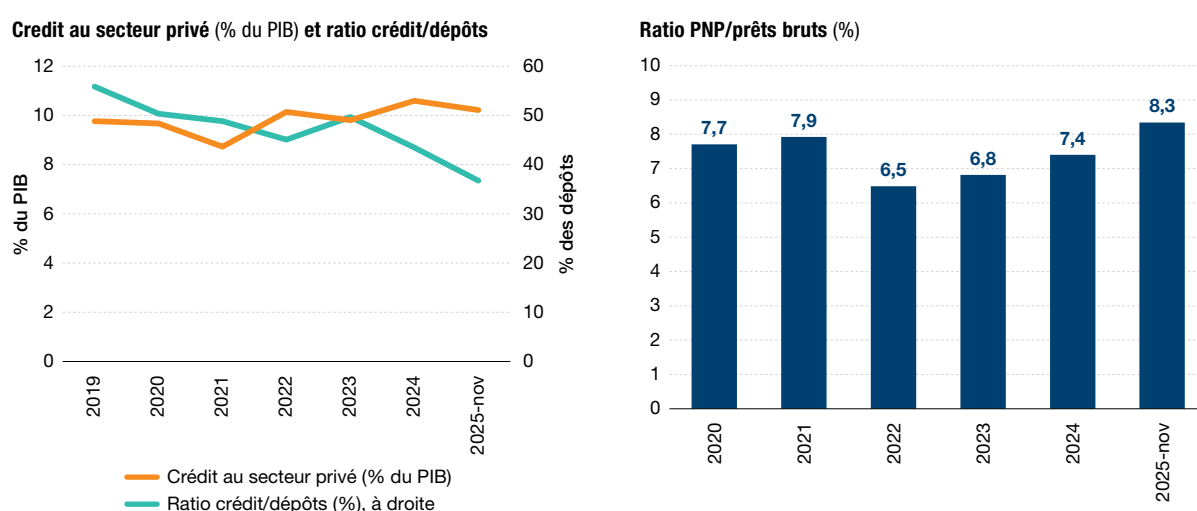
Bien que la croissance du crédit se soit accélérée en termes nominaux en 2025, la pénétration du crédit reste faible. Le crédit intérieur a augmenté de 27 % en glissement annuel en novembre 2025, grâce à une augmentation de 31 % en glissement annuel du crédit

⁴ Bien que le taux de change nominal soit resté stable, l'inflation en Guinée a été plus élevée que chez ses principaux partenaires commerciaux. La Chine, principal partenaire commercial de la Guinée et destination de 87 % de ses exportations, a enregistré une inflation proche de zéro, tandis que l'inflation en Guinée s'est établie à 3,2 % en 2025.

au gouvernement et de 20 % en glissement annuel du crédit au secteur privé. Cependant, le crédit au secteur privé reste faible, à 10,2 % du PIB, et le ratio crédit/dépôts n'est que d'environ 37 %, ce qui donne à penser que la faiblesse de l'intermédiation, la forte aversion au risque et la préférence des banques pour les titres publics par rapport aux prêts privés constituent des contraintes majeures. Les préoccupations concernant la qualité des actifs viennent s'ajouter à ces pressions, le ratio des prêts non productifs (PNP) atteignant 8,3 %, bien au-dessus du taux de référence international couramment mentionné de 5 %, et un écart de provisionnement important (Figure 1.6).

FIGURE 1.6

Les dépôts bancaires et le crédit ont augmenté, mais la vulnérabilité aux prêts non performants s'accroît



Source : Autorités guinéennes et estimations des services de la Banque mondiale.

1.1.6 Malgré une mobilisation solide des recettes, une détérioration budgétaire significative liée aux dépenses électorales et d'investissement a creusé le déficit et alourdi le poids grandissant de la dette intérieure

La situation budgétaire de la Guinée s'est nettement détériorée en 2025. Le déficit global s'est creusé pour atteindre 8,9 % du PIB, contre 4,9 % en 2024, sous l'effet d'une forte hausse des dépenses qui a largement dépassé la progression des recettes. Les recettes totales ont néanmoins fortement augmenté, passant de 15,2 % du PIB en 2024 à 18,2 % en 2025,⁵ les gains étant largement répartis dans toutes les catégories de revenus (Figure 1.7). Cette performance reflète les améliorations soutenues de l'administration fiscale — notamment les paiements en ligne obligatoires, le renforcement des mécanismes d'audit et de contrôle et le resserrement des procédures de crédit pour la mainlevée des marchandises — renforcées par un important renouvellement de la direction des administrations fiscales et douanières. Ces réformes ont porté

⁵ Le ratio est basé sur la série de données sur le PIB pré-rebasé, en attendant que le travail de rebasement soit en cours de finalisation, de sorte que le ratio serait inférieur d'environ 5 points de pourcentage avec le PIB rebasé. Des données sur le PIB recalculé sont disponibles pour 2018-2024 ; Cependant, seules les séries 2018-2021 ont été finalisées, tandis que les estimations pour 2022-2024 restent provisoires et que les données antérieures à 2018 sont encore en cours de finalisation.

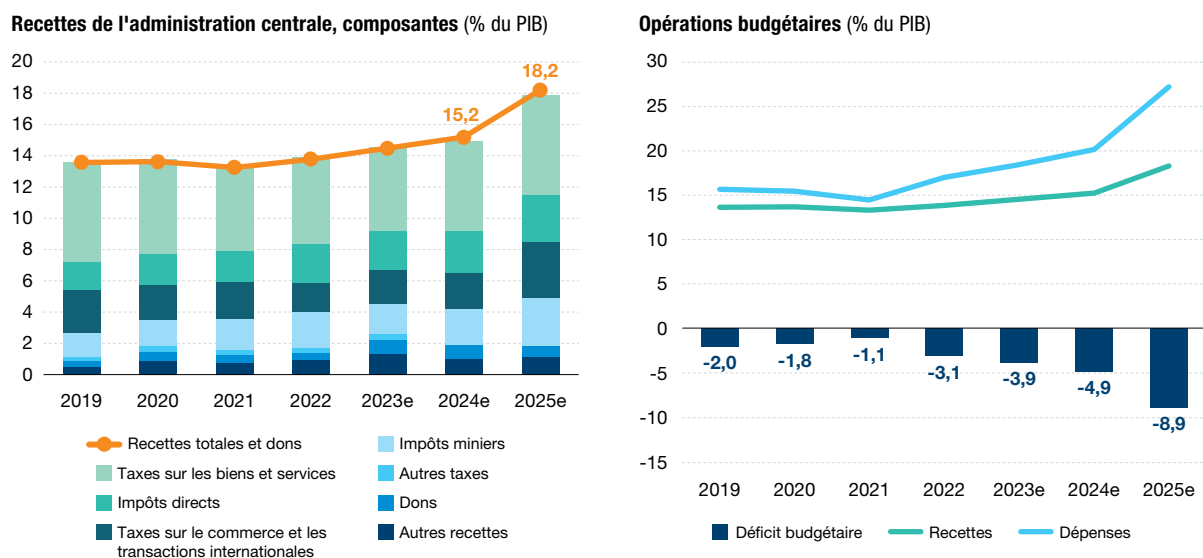
Chapitre 1 - Performances économiques, perspectives et priorités politiques

les recettes fiscales de 13,2 % du PIB en 2024 à 16,3 % en 2025, soit le niveau le plus élevé de l'histoire récente (Tableau 1.1). Les recettes minières ont augmenté à 3,0 % du PIB, contre 2,3 % en 2024, reflétant une production plus élevée de bauxite, des prix élevés des produits de base et une plus grande conformité liée à la mise en œuvre progressive du mécanisme de prix de référence de la bauxite.

Les pressions sur les dépenses se sont fortement intensifiées et ont dépassé les gains de recettes. Les dépenses totales ont atteint 27,1 % du PIB, contre 20,0 % en 2024, principalement sous l'effet des dépenses liées aux élections et d'une accélération des investissements en capital. Les dépenses d'investissement de l'État ont augmenté pour atteindre 11,8 % du PIB, contre 8,1 % en 2024, dans le contexte d'une intensification du programme d'investissement public, tandis que les dépenses de biens et services, tirées par les dépenses liées aux élections, ont atteint 4,8 % du PIB — soit plus du double des 2,3 % enregistrés un an plus tôt. Les paiements d'intérêts ont également légèrement progressé, passant de 1,2 % à 1,5 % du PIB, reflétant l'alourdissement de la dette intérieure. Ces pressions ont été partiellement compensées par une baisse des transferts à la société d'électricité en % du PIB, les subventions énergétiques ayant reculé d'environ 1,2 % du PIB en 2024 à près de 1,0 % en 2025.⁶ Dans l'ensemble, les dépenses ont augmenté de 7,1 points de pourcentage du PIB — bien au-delà de la hausse de 3 points de pourcentage du PIB des recettes — entraînant un creusement du déficit budgétaire à 8,9 % du PIB, contre 4,9 % en 2024.

FIGURE 1.7

La hausse marquée des dépenses liées aux élections et aux investissements a dépassé les gains de recettes, entraînant un creusement du déficit budgétaire en 2025



Source : Autorités guinéennes et estimations des services de la Banque mondiale.

Notes : Les données ne reflètent pas encore les comptes nationaux recalculés en cours de finalisation.

⁶ Bien que les transferts directs aient diminué, les informations disponibles sont insuffisantes pour déterminer si des arriérés envers les producteurs d'électricité ont été accumulés en 2024 ou en 2025, ce qui soulève la possibilité que les subventions énergétiques soient plus élevées que ce qui est reflété ici.

TABEAU 1.1**Principaux indicateurs budgétaires (% du PIB)**

	2019	2020	2021	2022	2023e	2024e	2025e
Recettes totales et dons	13,5	13,6	13,2	13,8	14,5	15,2	18,2
Recettes fiscales	12,7	12,1	12,0	12,3	12,2	13,2	16,3
Impôts directs	1,8	1,9	1,9	2,4	2,5	2,6	3,0
Impôts indirects	9,0	8,3	7,9	7,4	7,4	8,1	9,9
Taxes sur les biens et services	6,4	6,0	5,5	5,5	5,3	5,7	6,3
Taxes sur le commerce international	2,7	2,3	2,4	1,9	2,1	2,4	3,6
Taxes du secteur minier	1,6	1,7	2,0	2,3	2,0	2,3	3,0
Autres taxes	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3
Recettes non fiscales	0,5	0,9	0,7	0,9	1,3	1,0	1,1
Dons	0,3	0,6	0,5	0,5	0,9	0,9	0,7
Dépenses totales	15,6	15,4	14,4	16,9	18,3	20,0	27,1
Dépenses courantes	11,6	13,3	12,3	12,1	11,7	11,9	15,2
Salaires et rémunération	3,6	4,5	4,0	3,7	3,6	3,6	4,1
Biens et services	3,2	2,9	2,4	2,3	2,2	2,3	4,8
Subventions et transferts	3,7	4,3	5,2	4,7	4,6	4,3	4,4
Intérêts de la dette	0,5	0,8	0,4	1,2	0,9	1,2	1,5
Autres dépenses courantes	0,5	0,8	0,3	0,2	0,5	0,5	0,4
Dépenses d'investissement	4,0	2,1	2,1	4,7	6,6	8,1	11,8
Solde global	-2,0	-1,8	-1,1	-3,1	-3,9	-4,9	-8,9
Solde primaire	-1,5	-1,0	-0,7	-1,9	-3,0	-3,7	-7,4

Source : Autorités guinéennes et estimations des services de la Banque mondiale. Mars 2026.

Notes : Le présent rapport repose sur les séries de PIB antérieures au rebasage. Bien que le récent rebasage du PIB augmente le niveau du PIB et réduise généralement les indicateurs exprimés en pourcentage du PIB, il ne modifie pas sensiblement les principaux constats et messages du rapport. Les données et projections actualisées fondées sur les séries de PIB rebasées devraient être publiées en octobre 2026.

La dette publique a fortement augmenté en 2025, tirée presque entièrement par une nouvelle augmentation des emprunts intérieurs pour financer le creusement du déficit budgétaire. La dette publique totale a atteint un niveau estimé à 51,5 % du PIB, contre 43,5 % en 2024. La dette intérieure en a été le principal moteur, s'établissant à 32,2 % du PIB contre 25,4 % en 2024 — prolongeant une tendance amorcée en 2023 et reflétant un recours soutenu à l'endettement domestique pour financer le déficit budgétaire (Figure 1.8). La dette publique extérieure a, quant à elle, légèrement augmenté pour atteindre 19,2 % du PIB, contre 18,1 % un an plus tôt.

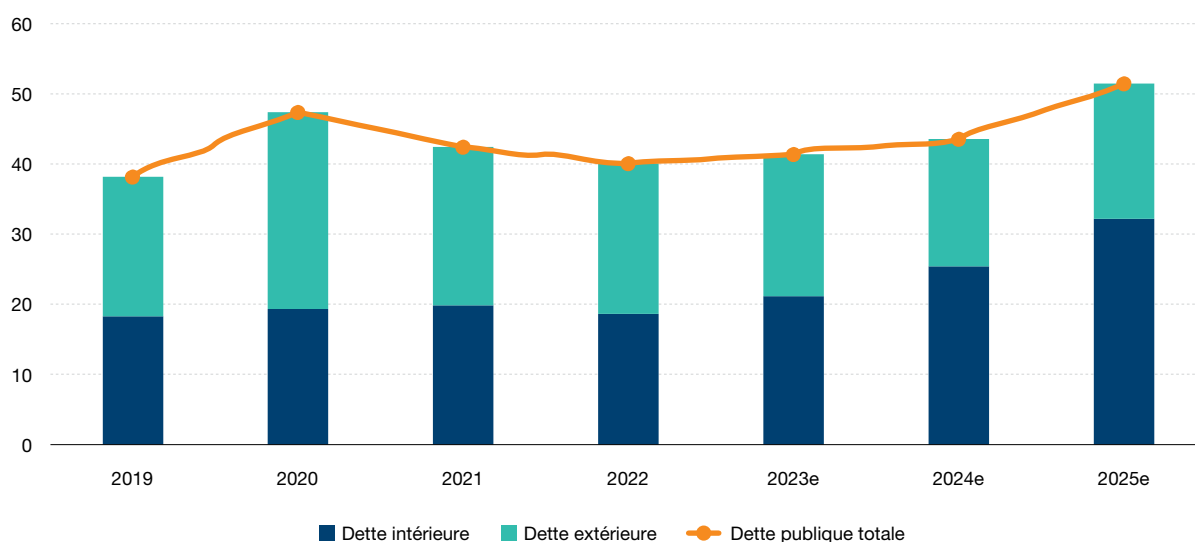
L'évolution actuelle vers des instruments nationaux moins concessionnels est une préoccupation croissante. La dette intérieure comporte généralement des coûts d'intérêt plus élevés et des échéances plus courtes que les financements extérieurs, ce qui contribue à l'augmentation des paiements d'intérêts et augmente le risque d'éviction du crédit du secteur privé, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur l'investissement des entreprises et la création d'emplois dans les secteurs non miniers.

La dernière analyse de viabilité de la dette (AVD, mai 2024), qui n'intègre pas les exportations de Simandou, a conclu que la dette publique de la Guinée est soutenable et présente un risque modéré de surendettement extérieur, tous les indicateurs de la dette extérieure se situant suffisamment en dessous des seuils pour laisser une certaine marge de manœuvre pour absorber les chocs.⁷ Une nouvelle AVD est attendue fin 2026 et, si l'inclusion des exportations et des recettes liées à Simandou, parallèlement au changement de base du PIB, devrait partiellement atténuer les pressions sur la dette, la forte hausse de la dette intérieure en 2024-25 a sensiblement alourdi le ratio global de la dette. Par ailleurs, le recours croissant à des emprunts intérieurs moins concessionnels accroît la vulnérabilité globale de la dette publique, et le stock d'arriérés intérieurs — dont l'audit est en cours ou à venir, et qui pourrait faire l'objet de révisions — est susceptible de représenter une source supplémentaire de risque budgétaire, soulignant l'importance d'une gestion prudente de la dette intérieure.

FIGURE 1.8

L'augmentation de la dette publique reflète une dépendance accrue à l'égard des emprunts intérieurs

Dette publique (% du PIB)



Source : Autorités guinéennes et estimations et projections des services de la Banque mondiale.

1.1.7 Le boom de l'investissement a maintenu les pressions externes, mais l'accumulation des réserves s'est améliorée

La position extérieure de la Guinée est restée fortement sous pression en 2025, alors que la phase finale de la construction de Simandou a connu une forte augmentation des importations, bien qu'une remontée des réserves brutes signale une trajectoire favorable. Le déficit du compte courant est resté globalement stable à 14,5 % du PIB en 2025, contre 14,3 % en 2024, la croissance de la valeur des importations — tirée par l'augmentation

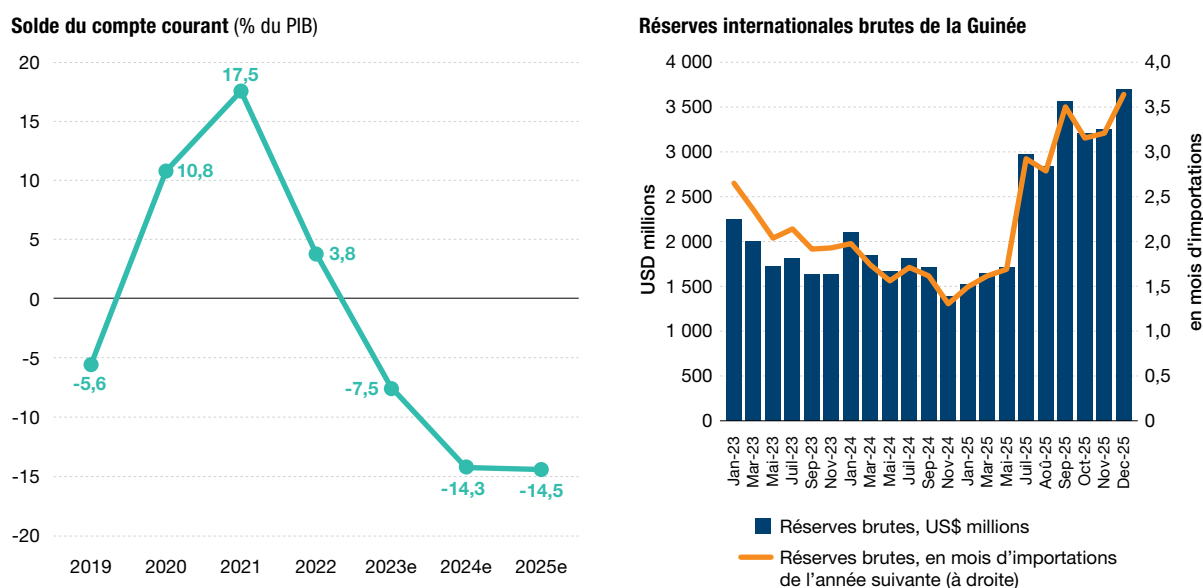
⁷ Analyse du degré d'endettement tolérable réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale. <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2024/05/17/Guinea-2024-Article-IV-Consultation-and-Request-for-Disbursement-Under-the-Rapid-Credit-549110>

continue des importations de biens d'équipement et de produits pétroliers — ayant plus que compensé l'augmentation de la valeur des exportations (Figure 1.9, panneau gauche). Les IDE sont demeurés la principale source de financement extérieur, à 13,8 % du PIB selon les estimations, bien qu'en légère baisse par rapport aux 14,9 % de 2024, reflétant l'achèvement imminent des infrastructures ferroviaires et portuaires de Simandou.

En 2025, les réserves internationales brutes ont augmentées après être tombées à des niveaux extrêmement bas de 1,4 milliard de dollars fin 2024 — soit environ 1,4 mois de couverture des importations de l'année suivante. Fin 2025, les réserves avaient rebondi à 3,7 milliards de dollars selon la BCRG⁸, soit l'équivalent de 3,6 mois d'importations couvertes (Figure 1.8, panneau de droite). Cette reprise est due à l'augmentation des recettes d'exportation, au programme d'opérations aurifères de la BCRG et à l'amélioration du rapatriement des recettes d'exportation. Cependant, une forte augmentation des entrées de devises étrangères liées à l'exploitation minière contribue à une pression à la hausse soutenue sur le taux de change effectif réel (TCER) : le TCER de la Guinée s'est apprécié d'environ 8 % en 2024⁹, poursuivant une tendance qui a vu le TCER augmenter d'environ 54 % depuis 2020. Cette appréciation persistante érode la compétitivité des secteurs échangeables non miniers sur le marché internationale, aggravant les obstacles structurels à la diversification du secteur privé examinés au chapitre 2.

FIGURE 1.9

La hausse des importations liées à Simandou a maintenu le déficit du compte courant à un niveau élevé en 2025, tandis que les réserves se sont renforcées



Source : Autorités guinéennes et estimations et projections des services de la Banque mondiale.

⁸ Ce chiffre correspond aux réserves internationales brutes telles que rapportées par la BCRG. La valeur effective pourrait être inférieure si l'on ne retient que les réserves immédiatement disponibles.

⁹ <https://fred.stlouisfed.org/series/GINEREERIX>. Bien que les données du TCER pour 2025 ne soient pas encore disponibles au public, le prochain rapport conjoint Banque mondiale-FMI sur l'Analyse de viabilité de la dette souligne que le TCER s'est apprécié en 2025, ce qui pèse sur la compétitivité des secteurs échangeables non miniers.

1.2 Perspectives et risques

1.2.1 L'incertitude mondiale croissante et croissance insuffisante pour créer des emplois

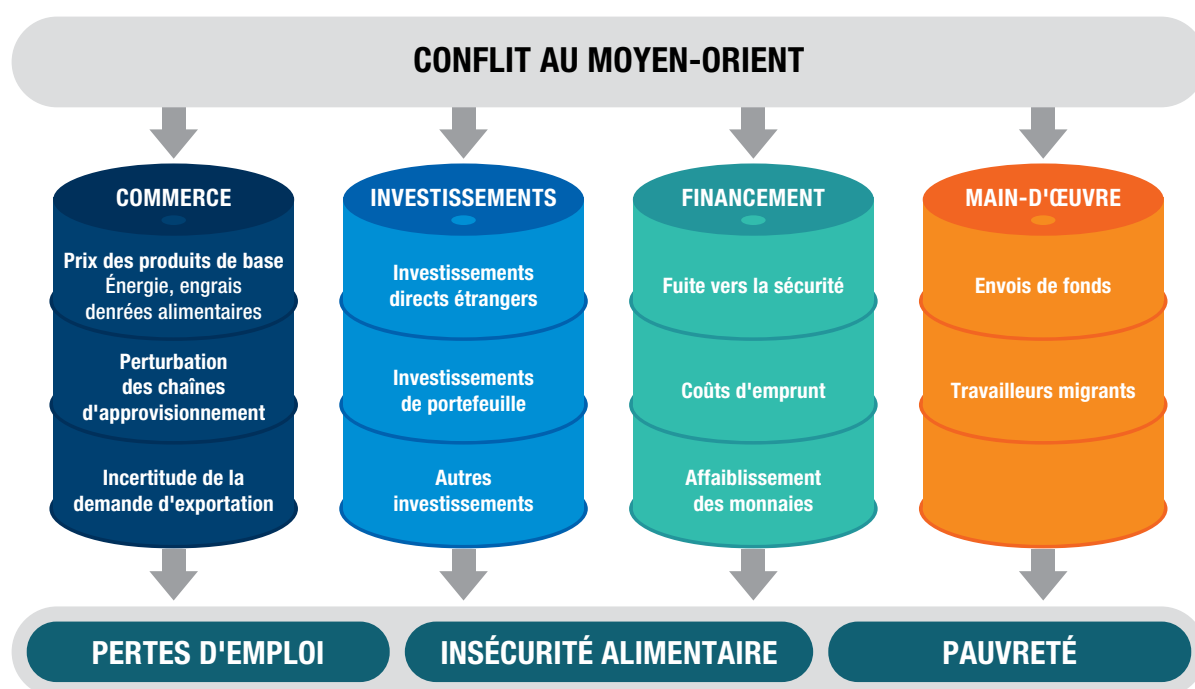
Les perspectives mondiales pour 2026-2028 sont celles d'un fort ralentissement à court terme suivi d'une reprise progressive, marquée par le conflit au Moyen-Orient et l'incertitude persistante entourant les politiques commerciales. Selon les Perspectives économiques mondiales de juin 2026, la croissance mondiale devrait ralentir à 2,4 % en 2026 avant de se raffermir à 2,8 % en 2027 et 2028, à mesure que l'approvisionnement énergétique se normalise et que les conditions financières s'améliorent. Les économies avancées devraient croître à peine 1,6 % en 2026, avant de se stabiliser autour de 1,7 à 1,8 % en 2027-2028. Dans les économies émergentes et en développement, la croissance devrait ralentir à 3,6 % en 2026 avant de remonter à 4,1-4,2 % d'ici 2027-2028 ; Les économies émergentes et en développement (hors Chine) devraient ralentir à 3,2 % en 2026, avant de se raffermir à 4,1 % en 2028. Ces projections restent exposées à d'importants risques de révisions à la baisse, notamment une nouvelle escalade du conflit et la réapparition des pressions inflationnistes, qui ont poussé les grandes banques centrales à retarder l'assouplissement monétaire prévu.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait rester forte, mais insuffisante pour faire reculer véritablement la pauvreté ou créer suffisamment d'emplois pour la jeune main-d'œuvre de la région, en pleine expansion, un défi auquel la Guinée est également confrontée. Le Africa Economic Update d'avril 2026 prévoit une croissance de l'Afrique subsaharienne de 4,1 % en 2026, inchangée par rapport à 2025, qui passera à 4,4 % en 2027 et 4,5 % en 2028. La croissance par habitant en Afrique subsaharienne devrait encore augmenter pour atteindre 2,0 % en 2026 (contre 1,6 % en 2025), avant de se stabiliser à 1,9 % en 2027-2028. Mais malgré de meilleures perspectives, la croissance en Afrique subsaharienne reste trop faible pour réduire la pauvreté ou créer des emplois à grande échelle. Avec plus de 620 millions de personnes qui entreront sur le marché du travail d'ici à 2050, la région devra connaître une croissance beaucoup plus forte pour répondre à la demande croissante d'emplois, en particulier dans les secteurs de l'agro-industrie, de la santé, de l'industrie manufacturière à valeur ajoutée, du tourisme et des infrastructures énergétiques.

Si l'ampleur des répercussions du conflit au Moyen-Orient sur l'Afrique subsaharienne dépendra de nombreux facteurs, notamment de la durée du conflit, il est probable que ces effets se transmettent par quatre canaux principaux : le commerce, les investissements, la finance et la main-d'œuvre (Figure 1.10). Le circuit commercial, qui devrait être le principal canal d'impact, opère dans un contexte de hausse des prix des produits de base (en particulier les produits énergétiques, les engrais et les denrées alimentaires), ainsi que de perturbations des chaînes d'approvisionnement et de baisse de la demande des exportations de la région en raison d'une incertitude géopolitique et politique accrue. Le canal des investissements comprend les baisses potentielles des investissements directs étrangers, les investissements de portefeuille en actions et en obligations, et d'autres investissements. Le canal de financement fonctionne par une aversion accrue au risque à l'échelle mondiale, ce qui peut induire des sorties de capitaux, durcir les conditions financières extérieures et intérieures et exercer des pressions à la dépréciation des monnaies locales. Le circuit de l'emploi reflète la réduction possible des envois de fonds et l'instabilité accrue de l'emploi pour les travailleurs migrants africains dans les pays du Conseil de coopération du Golfe.

FIGURE 1.10

L'impact potentiel du conflit au Moyen-Orient sur l'Afrique subsaharienne : canaux de transmission



Source : Africa Economic Update du Groupe de la Banque mondiale, avril 2026.

1.2.2 Simandou devrait propulser la Guinée dans une phase de forte croissance, mais présente également de nouveaux risques pour l'emploi et la compétitivité si des réformes ne sont pas mises en œuvre

Malgré un environnement mondial difficile, les perspectives de croissance de la Guinée sont favorables, l'exploitation du minerai de fer de Simandou devant porter l'économie à une croissance à deux chiffres, même si le boom minier comporte des risques pour la compétitivité et la création d'emplois dans d'autres secteurs, qui nécessitent une **gestion active des politiques**. Après s'être accélérée à 7,4 % en 2025, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 8,8 % en 2026, 11,1 % en 2027 et 10,7 % en 2028, soit une moyenne de 10,3 % sur la période 2026-2028, soit l'un des taux les plus élevés au monde (Figure 1.11). La croissance par habitant devrait atteindre 7,7 % en moyenne sur la même période. Ces perspectives sont principalement tirées par le secteur minier, qui devrait connaître une croissance de 20,2 % en 2026 et de 24,9 % en moyenne en 2027-2028, à mesure que les exportations de minerai de fer de Simandou augmentent après leur lancement en novembre 2025. Après l'augmentation des exportations de Simandou, la croissance devrait revenir à une fourchette de 5 à 7 % en fonction de l'ampleur des réformes.

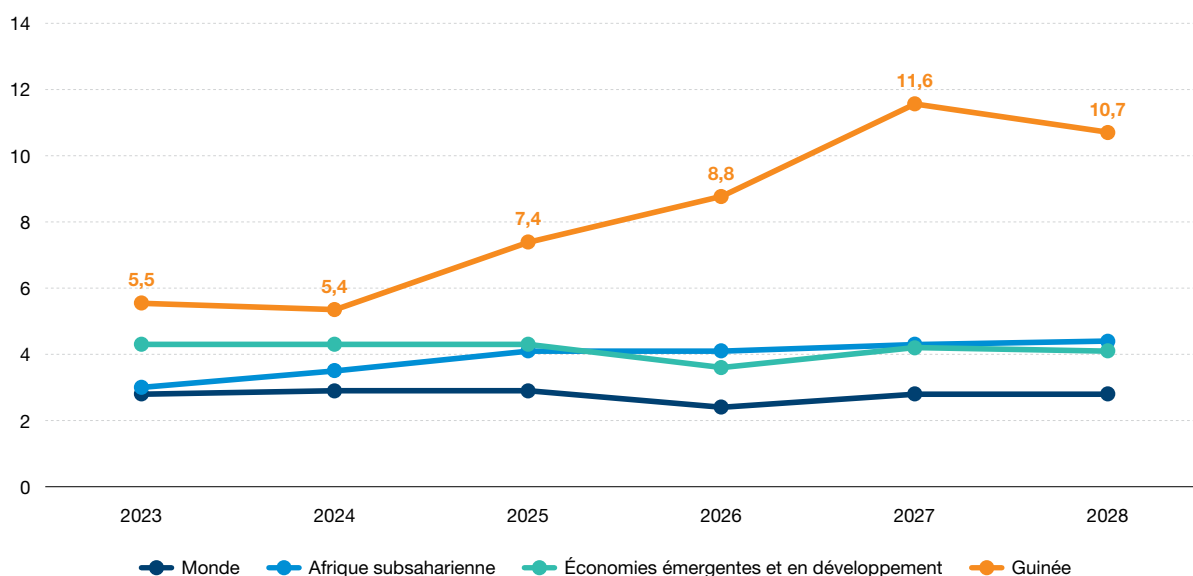
Pour la Guinée, le conflit au Moyen-Orient engendre des difficultés et des incertitudes par le biais de trois vecteurs principaux : les prix des matières premières, les coûts de transport maritime et de fret, et un ralentissement de la croissance mondiale (Encadré 1.1).

La croissance mondiale devrait ralentir à 2,4 % en 2026, contre 2,9 % en 2025, le conflit au Moyen-Orient entraînant de fortes hausses des prix de l'énergie, des pénuries de produits de base et le durcissement des conditions financières. Les cours du baril de Brent devraient s'établir en moyenne à 86 dollars en 2026, soit environ 25 % de plus qu'en 2025, ce qui augmentera les coûts de production et de transport dans les secteurs miniers et non miniers à forte intensité énergétique, tout en faisant grimper les prix des denrées alimentaires et des intrants, érodant ainsi le pouvoir d'achat des ménages. Dans le même temps, les prix des métaux précieux, entraînés par l'or, devraient être supérieurs d'environ 42 % en 2026 à ceux de 2025, sous l'effet de la demande de valeurs refuges, ce qui constitue une marge de manœuvre importante étant donné que l'or représente environ 45 % des exportations guinéennes. Dans l'ensemble, la croissance du PIB de la Guinée en 2026 a été révisée à la baisse de 0,5 point de pourcentage à 8,8 % et l'inflation révisée à la hausse de 1 point de pourcentage à 6,2 % dans le scénario de référence, avec des conséquences plus négatives possibles si le conflit se prolonge. Ces risques externes aggravent les vulnérabilités structurelles internes. En particulier, le boom de Simandou lui-même comporte un risque structurel : une appréciation rapide du taux de change effectif réel pourrait affaiblir la compétitivité de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des services exposés à la concurrence internationale — précisément les secteurs présentant le plus grand potentiel de création d'emplois à grande échelle — d'où l'impérieuse nécessité que les réformes visant à soutenir la diversification suivent le rythme de l'expansion minière.

FIGURE 1.11

La Guinée devient l'une des économies à la croissance la plus rapide au monde sur la période 2026–2028 grâce à la montée en puissance de opérations de Simandou

Performance de croissance de la Guinée par rapport aux moyennes mondiales et régionales, 2023–2028 (Croissance du PIB réel, %)



Source : Perspectives macroéconomiques et de pauvreté de la Banque mondiale (avril 2026), Perspectives économiques mondiales (juin 2026) et Africa Economic Update (avril 2026).

La croissance non minière devrait dépasser les moyennes récentes, mais la réalisation de son plein potentiel dépendra de l'efficacité avec laquelle la croissance tirée par le secteur minier de la Guinée se traduit par une transformation structurelle dans le cadre du programme Simandou 2040. La croissance hors mines devrait fléchir légèrement à 5,2 % en 2026 — la hausse des prix du pétrole pesant sur l'inflation et le pouvoir d'achat — avant de remonter à 5,9 % en 2027-2028. La hausse de la consommation des ménages tirée par la croissance démographique et l'urbanisation, l'augmentation des investissements publics financés en partie par les recettes minières et l'inflation modérée devraient stimuler l'activité dans la construction, le commerce, les transports et les services. Du côté de l'offre, la croissance sera soutenue par l'amélioration progressive des infrastructures d'énergie et de transport et la modernisation de l'agriculture grâce à l'expansion des chaînes de valeur agroalimentaires.

L'agriculture, secteur le plus directement lié à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois, devrait croître à un rythme moyen de 6,3 % sur la période 2026-2028, contre 5,8 % en 2025, grâce à l'amélioration de la connectivité des transports, notamment l'ouverture prévue du corridor ferroviaire de Simandou au fret commercial en 2027. Le secteur devrait bénéficier davantage du programme Simandou 2040, un cadre stratégique de quinze ans approuvé par le Parlement en mars 2026, organisé autour de cinq piliers (agriculture, agro-industrie et commerce ; éducation et culture ; infrastructure, transports et technologies ; économie, finance et assurances ; et santé et bien-être). Dans sa première phase (2025-2030), le plan donne la priorité aux routes, aux chemins de fer, aux ports, aux zones économiques spéciales, à l'agriculture, à l'énergie, à l'éducation et au tourisme, envisageant environ 65 milliards de dollars¹⁰ d'investissements jusqu'en 2030, faisant partie d'un coût total du programme de 200 milliards de dollars jusqu'en 2040, dont 70 % devraient provenir du secteur privé, soutenus par 36 réformes structurelles et la création d'un fonds souverain guinéen.¹¹ Pour concrétiser cette vision, il faudra accélérer les réformes visant à améliorer l'environnement des affaires, renforcer la gouvernance et approfondir le secteur financier, autant de conditions tout aussi essentielles pour attirer les investissements privés dont dépend en fin de compte la création d'emplois non miniers.

¹⁰ Ce montant inclut les 20 milliards de dollars destinés à l'infrastructure de Simandou.

¹¹ <https://simandou2040.gn/>

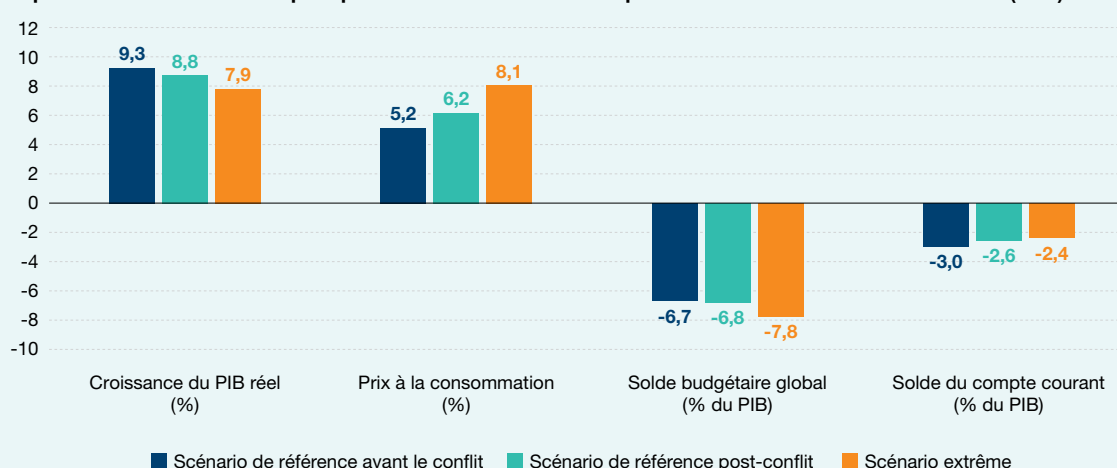
ENCADRÉ 1.1

Impact du conflit au Moyen-Orient sur l'économie guinéenne

Canaux de transmission. L'impact économique du récent conflit au Moyen-Orient sur la Guinée reste incertain et difficile à quantifier. Cependant, le conflit devrait avoir un impact mitigé mais légèrement négatif sur l'économie guinéenne, se propageant par trois canaux principaux : l'évolution des prix mondiaux des produits de base, la hausse des coûts de transport et de fret, et un ralentissement potentiel de la croissance mondiale. Bien que l'ampleur et la durée de ces effets demeurent très incertaines, la croissance du PIB a été révisée à la baisse de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 8,8 % en 2026, contre 9,3 % avant le conflit, et l'inflation a été révisée à la hausse de 1 point de pourcentage, à 6,2 %. Dans un scénario extrêmement défavorable, caractérisé par une interruption du transport maritime et des prix élevés du pétrole et des engrais pendant la majeure partie de 2026, la croissance du PIB pourrait tomber à 7,9% (-1,4 point de pourcentage par rapport à la prévision d'avant le conflit), l'inflation pourrait atteindre 8,1 % et le déficit budgétaire augmenterait à 7,8 % du PIB en 2026. L'impact devrait se concentrer en 2026 dans les deux scénarios post-conflit, et la croissance du PIB rebondirait à environ 11 % en 2027 avec l'augmentation des exportations de minerai de fer de Simandou.

	Croissance du PIB réel (%)			Inflation (%)			Déficit du compte courant (% du PIB)			Solde budgétaire (% du PIB)		
	2026	2027	2028	2026	2027	2028	2026	2027	2028	2026	2027	2028
Scénario de référence avant le conflit	9,3	11,6	10,7	5,2	3,8	3,7	-3,0	1,2	3,0	-6,7	-5,1	-4,5
Scénario de référence post-conflit	8,8	11,6	10,7	6,2	5,3	4,8	-2,6	1,8	3,4	-6,8	-5,1	-4,5
Scénario extrême	7,9	11,2	10,6	8,1	4,3	3,8	-2,4	1,9	3,5	-7,8	-5,3	-4,5
Deltas de l'impact net (post-conflit)	0,5	0,0	0,0	-1,0	-1,5	-1,1	-0,4	-0,5	-0,4	0,1	0,0	0,0
Deltas de l'impact net (extrême)	1,4	0,4	0,1	-2,9	-0,5	-0,1	-0,6	-0,7	-0,5	1,1	0,2	0,0

Impact estimé du conflit sur les principaux indicateurs macroéconomiques de la Guinée selon différents scénarios (2026)



Impact de l'évolution des prix des produits de base. La hausse des prix du pétrole pourrait avoir l'impact négatif le plus important sur le secteur non minier, tandis que les prix des exportations de minéraux de la Guinée — en particulier le minerai de fer — pourraient être tirés à la baisse par une demande plus faible dans un contexte de ralentissement économique mondial, tandis que la hausse des coûts de production pèserait sur la rentabilité. Le principal avantage

du canal des prix des matières premières est l'or : l'incertitude géopolitique accrue stimule généralement la demande de valeurs refuges, soutenant les prix de l'or et profitant aux recettes d'exportation de la Guinée, à condition que les exportations d'or, qui ont tendance à transiter par avion vers les Émirats arabes unis, ne soient pas perturbées de manière significative. Dans l'ensemble, il est peu probable qu'un choc de courte durée affecte durablement les perspectives économiques de la Guinée, et l'augmentation des recettes de l'or offre un amortisseur partiel. Cependant, les risques restent élevés : un conflit prolongé qui réduirait la demande d'acier et les prix du minerai de fer en 2026, alors que les exportations de la province de Simandou commencent à augmenter, ou qui déclencherait une flambée plus importante que prévu des prix du pétrole, pourrait avoir des répercussions plus importantes.

Impact de la hausse des coûts de transport sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Étant donné que les prix des denrées alimentaires sont le principal moteur de l'inflation en Guinée et que le pays est un importateur net de nombreux produits de base, l'augmentation des coûts d'expédition — répercutée en grande partie par les prix du carburant et de l'énergie — augmenterait à la fois les prix des denrées alimentaires et les coûts de production non alimentaires, érodant ainsi le pouvoir d'achat des ménages. Les prix mondiaux des engrais devraient augmenter en 2026, ce qui pèsera sur la production agricole nationale, bien que la Guinée ait précommandé 34 000 tonnes d'engrais fin 2025, ce qui contribuera à amortir les effets à court terme sur les producteurs agricoles nationaux. Alors que le contrôle des prix des carburants et de l'électricité limite la répercussion immédiate de la hausse des prix mondiaux du pétrole sur les consommateurs, une hausse soutenue des prix augmenterait le coût budgétaire du maintien de ces contrôles. La capacité de stockage de carburant considérablement réduite de la Guinée à la suite de l'explosion du dépôt de 2023 ajoute un niveau de vulnérabilité supplémentaire : les perturbations de l'approvisionnement pourraient se traduire par des goulets d'étranglement localisés dans les transports et des pressions sur les prix, même sans ajustement formel des prix administrés.

Impact sur les flux d'IDE. Les IDE ont été la principale source de financement extérieur de la Guinée, atteignant un pic de 14,9 % du PIB en 2024 lors de la phase de construction du projet de Simandou. À mesure que Simandou entre en phase d'exploitation, les IDE devraient déjà diminuer considérablement en 2026. Les IDE miniers, qui sont souvent à long terme — principal moteur de la formation de capital — ne devraient pas être considérablement perturbés par un choc géopolitique à court terme. Cependant, un ralentissement prolongé induit par le conflit, qui réduit la demande de minerai de fer ou de bauxite, pourrait peser sur les investisseurs et retarder les décisions d'investissement. Une récession mondiale plus large pourrait également freiner les envois de fonds, qui représentent environ 2 % du PIB et constituent une source de revenus importante pour de nombreux ménages guinéens.

Réponses des pouvoirs publics à court terme

Tirant les leçons de l'impact de l'explosion du dépôt de carburant de 2023 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le gouvernement dispose d'une gamme d'outils de politique budgétaire, monétaire et commerciale.

Sur le plan budgétaire, la Guinée devrait poursuivre le programme de mobilisation des recettes — en particulier en ce qui concerne l'administration fiscale des mines et d'autres grandes entreprises telles que les télécommunications, qui pourraient être moins directement exposées au conflit — redéfinir ses priorités de dépenses et canaliser les gains exceptionnels tirés de la

hausse des prix de l'or vers l'allègement des coûts alimentaires et énergétiques pour les plus vulnérables, sans compromettre la stabilité macroéconomique. La Guinée est relativement bien placée pour le faire rapidement : le registre social national couvre environ 90 % de la population vulnérable et le projet NAFA a mis en place des systèmes de paiement numérique capables d'augmenter les transferts monétaires d'urgence pour protéger les ménages vulnérables. Toute nouvelle subvention à l'énergie devrait être maintenue à des niveaux disciplinés et limités dans le temps, l'aide étant ciblée sur les plus vulnérables plutôt que sur une aide universelle non ciblée. Un report temporaire (et non une annulation) de certains paiements d'impôts, pénalités et intérêts pour les PME manifestement touchées par les perturbations du commerce et le ralentissement de la demande pourrait être envisagé.

Sur le plan monétaire, tout en reconnaissant les limites du resserrement des taux d'intérêt contre l'inflation tirée par l'offre, la BCRG devrait préserver la flexibilité du taux de change et se tenir prête à interrompre son cycle d'assouplissement si l'inflation s'avère plus persistante que prévu. La BCRG devrait également assurer une coordination étroite avec la politique budgétaire en ciblant la croissance de la monnaie de réserve en ligne avec la croissance du PIB nominal. L'Etat et la BCRG doivent également assurer un niveau de liquidités suffisant pour le système bancaire afin de maintenir l'accès au crédit et à l'épargne.

Sur le plan commercial, ayant une capacité de stockage de carburant considérablement, le gouvernement devrait diversifier les sources d'approvisionnement en énergie et en pétrole, explorer des routes alternatives pour l'acheminement des produits pétroliers et les aliments essentiels, s'appuyant sur les dispositifs d'approvisionnement régionaux mobilisés avec succès lors de la crise liée à l'explosion de dépôts de carburant de 2023. Le maintien d'un stock régulateur d'engrais — avec un objectif recommandé d'environ 50 000 tonnes — et le renforcement de la formation à l'utilisation efficace des engrais organiques aideraient à gérer la volatilité des coûts des intrants et à protéger la production agricole nationale. Il serait utile de faire respecter l'exigence du code minier de rapatrier au moins 50 % des recettes d'exportation pour renforcer les réserves de change, et activer de manière proactive les composantes pertinentes de ses programmes avec le Programme alimentaire mondial, la Banque mondiale, le FMI et d'autres partenaires, qui ont fourni un soutien essentiel pendant les premières années de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la crise liée à l'explosion de dépôts de carburant de 2023.

Réponses des pouvoirs publics à moyen terme

Au-delà du court terme, la Guinée devrait éliminer progressivement les subventions énergétiques non ciblées et renforcer le secteur de l'électricité grâce à l'amélioration de la facturation, à l'ajustement des tarifs, à l'investissement dans les énergies renouvelables et à l'accès non discriminatoire des tiers aux réseaux. La reconstitution de la capacité de stockage de carburant perdue lors de l'explosion de décembre 2023 reste essentielle pour assurer un approvisionnement adéquat et résilient en carburant. Le renforcement du registre social permettra des transferts rapides et ciblés en cas de chocs futurs. La mise en place de réseaux de transport et de chaînes de valeur locales et régionales résilients, l'amélioration des instruments de financement du commerce dans l'agriculture, la modernisation du cadre juridique du crédit-bail et de l'affacturage pour développer le financement des MPME, et le renforcement de la réglementation et de la supervision du secteur financier réduiront collectivement la vulnérabilité de la Guinée aux chocs extérieurs futurs.

La position extérieure de la Guinée devrait s'améliorer sensiblement à mesure que les exportations de minerai de fer de Simandou commenceront à circuler et que la croissance des importations ralentira suite à l'achèvement de grandes infrastructures.

Le déficit du compte courant devrait se réduire de 14,5 % du PIB en 2025 à 2,6 % en 2026, avant de se transformer en un léger excédent de 1,8 % en 2027 et à 3,4 % en 2028 (Tableau 1.2). Les IDE devraient diminuer, passant de 13,8 % du PIB en 2025 à 6,9 % en 2028, reflétant le passage de la construction à l'exploitation à Simandou. Les réserves internationales brutes devraient poursuivre leur remontée, pour couvrir environ 3,9 mois d'importations d'ici 2027. Le faible respect de l'exigence du code minier de rapatrier au moins 50 % des recettes d'exportation reste une vulnérabilité structurelle qui, si elle n'est pas corrigée, pourrait limiter les avantages de l'accumulation de réserves du boom de Simandou.

L'inflation devrait augmenter en 2026 avant de se stabiliser à moyen terme. Après avoir chuté à 3,2 % en 2025, l'inflation devrait s'accélérer pour atteindre 6,2 % en 2026, sous l'effet de l'atténuation des effets de base, de la congestion au port de Conakry, de l'accélération de l'activité économique et de la hausse des prix mondiaux du pétrole liée au conflit au Moyen-Orient. Par la suite, l'inflation devrait diminuer pour s'établir autour de 5,1 % en 2027-2028, soutenue par la baisse des prix mondiaux des matières premières, une politique monétaire prudente et une meilleure connectivité des transports.

La forte croissance du revenu global conjuguée à une inflation relativement modérée devrait entraîner une baisse soutenue des taux de pauvreté nationaux à moyen terme, même si la croissance démographique rapide continue de faire grimper le nombre absolu de pauvres. Après une détérioration entre 2019 et 2022, le taux national de pauvreté serait tombé à environ 36,8 % en 2025 et devrait encore baisser pour atteindre 32 % en 2026, 27,9 % en 2027 et 23,9 % en 2028. Toutefois, la croissance démographique rapide de la Guinée signifie que la réduction de la pauvreté en termes de taux ne se traduira pas immédiatement par une diminution du nombre de pauvres : le nombre d'individus vivant en dessous du seuil national de pauvreté ne devrait que diminuer lentement, pour rester supérieur à 3,8 millions de personnes d'ici 2028. Des progrès durables dépendront de l'accélération de la croissance de la productivité et des revenus dans les secteurs et les régions où les pauvres sont concentrés.

Le déficit budgétaire devrait se réduire progressivement à moyen terme, soutenu par les recettes minières de Simandou et la poursuite des réformes de l'administration fiscale. Après avoir fortement augmenté pour atteindre 8,9 % du PIB en 2025, le déficit devrait progressivement diminuer pour s'établir à 4,5 % d'ici 2028, à mesure que la montée en puissance de Simandou accroît les recettes fiscales minières et que les améliorations apportées à l'administration des recettes continuent de porter leurs fruits (Tableau 1.2). Les recettes fiscales devraient atteindre environ 17 % du PIB d'ici 2028, les recettes minières augmentant de 3,0 % à 3,8 % du PIB, soutenues en partie par les recettes fiscales liées aux infrastructures ferroviaires de Simandou. La mobilisation des recettes sera davantage soutenue par la poursuite de la mise en œuvre du mécanisme de prix de référence pour la bauxite, le renforcement des capacités d'audit et la numérisation en cours des procédures portuaires et douanières. Du côté des dépenses, les dépenses totales devraient reculer, passant de 27,1 % du PIB en 2025 à 23,4 % en 2028, à mesure que les dépenses liées aux élections se dissipent, tandis que les dépenses d'investissement se maintiennent autour de 11 % du PIB en moyenne. Toutefois, avec des déficits restant supérieurs à 4 % du PIB jusqu'en 2028, le rythme de réduction du déficit devrait rester insuffisant pour réduire significativement le niveau de la dette publique, le ratio dette/PIB ne diminuant que marginalement, de 51,5 % en 2025 à 50,9 % en 2028. L'un des principaux risques est que la hausse des prix du pétrole due au conflit au Moyen-Orient gonfle le coût budgétaire

des subventions à l'énergie, compliquant ainsi les efforts en cours pour réduire le fardeau des subventions à l'électricité.

Les risques qui pèsent sur les perspectives à moyen terme de la Guinée sont orientés à la baisse, les principaux sujets de préoccupation étant les chocs extérieurs, les vulnérabilités du secteur financier et les incertitudes intérieures. Le conflit au Moyen-Orient constitue le risque externe le plus immédiat, en raison de la hausse des prix du pétrole — qui augmenterait les coûts des transports et des denrées alimentaires, éroderait le pouvoir d'achat des ménages et compliquerait les efforts de réduction des subventions — et d'un ralentissement potentiel de la croissance mondiale qui pourrait faire baisser la demande d'acier et les prix du minerai de fer au moment même où Simandou commence à augmenter ses exportations. L'augmentation rapide des recettes d'exportation minière expose également la Guinée à une appréciation du taux de change effectif réel, ce qui pourrait affaiblir la compétitivité des secteurs échangeables hors mines, ralentir la diversification et entraver la création d'emplois. Sur le plan intérieur, les récents développements politiques — notamment la suspension de certains partis politiques en mars 2026 avant les élections législatives de mai 2026 — pourraient générer des tensions sociales, ralentir les réformes structurelles et freiner l'investissement privé à un moment critique pour la transformation économique de la Guinée. Les vulnérabilités du secteur financier, notamment les contraintes liées aux retraits d'espèces et l'augmentation des prêts non performants, pourraient encore durcir les conditions de crédit et peser sur l'activité du secteur privé. Les phénomènes météorologiques défavorables, y compris ceux liés au phénomène El Niño, représentent un risque supplémentaire à la baisse et pourraient affecter la production agricole, la sécurité alimentaire, les activités agroalimentaires et les moyens de subsistance en milieu rural. Du côté positif, une montée en puissance plus rapide que prévu de Simandou, des prix des produits de base plus élevés que prévu et une mise en œuvre accélérée des réformes prévues dans le cadre du programme Simandou 2040 pourraient tous soutenir une croissance et des revenus supérieurs aux prévisions actuelles.

Au-delà du moyen terme, la trajectoire de croissance de la Guinée dépendra essentiellement de la capacité du boom minier à se traduire par une transformation structurelle plus large. En l'absence de réformes, la croissance ralentira progressivement, quelle que soit la contribution de Simandou (Figure 1.12). Une analyse de scénarios « statu quo » et de réforme montre que Simandou peut accélérer la croissance de la Guinée, mais que ses avantages ne seront maximisés que si les risques — tels que le syndrome hollandais et la création d'emplois limitée — sont gérés de manière dynamique. Le scénario de maintien du statu quo reflète la poursuite des tendances économiques historiques de la Guinée, avec une performance globale légèrement inférieure aux moyennes historiques sur la période de projection, reflétant la baisse de la contribution du secteur minier au fil du temps. La croissance est principalement tirée par l'augmentation des exportations nettes au cours des premières années de production de Simandou, mais ralentit après la phase de montée en puissance à mesure que l'impulsion positive des exportations de minerai de fer plafonne et que la production d'or continue de se contracter. Si la croissance globale reste relativement robuste — avec une croissance à deux chiffres entre 2027 et 2028 — elle repose sur une base étroite : les contraintes structurelles ne sont pas traitées, une attention limitée est accordée à la compétitivité des secteurs échangeables non miniers et à la croissance de la productivité, et la dynamique du syndrome hollandais persiste, ce qui entrave l'expansion des secteurs non miniers. En conséquence, la croissance ne se traduit pas par une création d'emplois généralisée ou une amélioration significative du niveau de vie, la croissance du PIB s'établissant autour de 5,3 % d'ici à 2030 avant de baisser légèrement à environ 5,1 % d'ici à 2040.

TABLEAU 1.2

Principaux indicateurs économiques et financiers, 2023–2028

	2023e	2024e	2025e	2026p	2027p	2028p
<i>Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire</i>						
Comptes nationaux						
PIB à prix constants (%)	5,5	5,4	7,4	8,8	11,6	10,7
Demande						
Consommation privée	4,0	4,3	4,7	4,8	5,4	5,6
Consommation publique	0,8	6,2	49,4	-5,6	3,1	4,3
Investissements bruts en capital fixe	63,6	47,1	14,9	-12,1	5,5	6,5
Exportations	8,8	4,5	7,2	11,8	17,0	14,0
Importations	25,0	22,0	20,0	-5,8	6,8	6,8
Sectoriel (minier et non minier)						
PIB minier	10,0	6,8	13,9	20,2	27,8	22,0
PIB non minier	4,4	4,9	5,6	5,2	5,8	5,9
Croissance sectorielle						
Agriculture	5,7	6,5	5,8	5,6	6,5	6,8
Industrie	7,8	6,5	10,8	14,6	20,4	17,2
Services	3,7	3,8	5,4	5,1	5,4	5,4
Contribution sectorielle à la croissance						
Agriculture (ppts)	1,2	1,3	1,2	1,1	1,3	1,3
Industrie (ppts)	2,6	2,2	3,7	5,2	7,7	7,0
Services (ppts)	1,5	1,5	2,2	2,0	2,0	1,9
Inflation (Conakry)						
Prix à la consommation (% annuel, moyenne de la période)	7,8	5,1	3,2	6,2	5,3	4,8
Comptes monétaires						
Crédit des banques au secteur privé	9,1	21,6	20	22,0	16,0	20,0
Masse monétaire au sens large (M2)	1,5	36	17	23,7	18,0	18,0
<i>Pourcentage du PIB</i>						
Secteur extérieur						
Solde du compte courant (dons compris)	-7,5	-14,3	-14,5	-2,6	1,8	3,4
Investissements directs étrangers nets	13,1	14,9	13,8	7,5	6,8	6,9
Dettes						
Dettes publiques (extérieure et intérieure)	41,4	43,5	51,5	52,3	51,5	50,9
Dettes publiques extérieures	20,3	18,1	19,2	20,0	20,9	21,0
Comptes budgétaires						
Total des recettes et dons	14,5	15,2	18,2	18,0	18,6	18,9
dont les recettes fiscales	12,2	13,2	16,3	16,3	16,9	17,2
Dépenses totales	18,3	-4,9	-8,9	-6,8	-5,1	-4,5
Solde budgétaire global (dons compris)	-3,9	-4,9	-8,9	-6,8	-5,1	-4,5
Postes pour mémoire						
Croissance du PIB par habitant	3,0	2,9	4,9	6,2	8,9	8,1
Réserves brutes (millions de dollars, fin de période)	1 973	1 438	3 258	4 069,4	4 517,1	4 968,8
en mois d'importations de l'année suivante	2,3	1,4	3,6	3,7	3,9	-
PIB nominal (monnaie locale, milliards)	190 704	214 597	250 008	293 084	334 083	381 419

Source : Autorités guinéennes et estimations et projections des services de la Banque mondiale. Mars 2026.

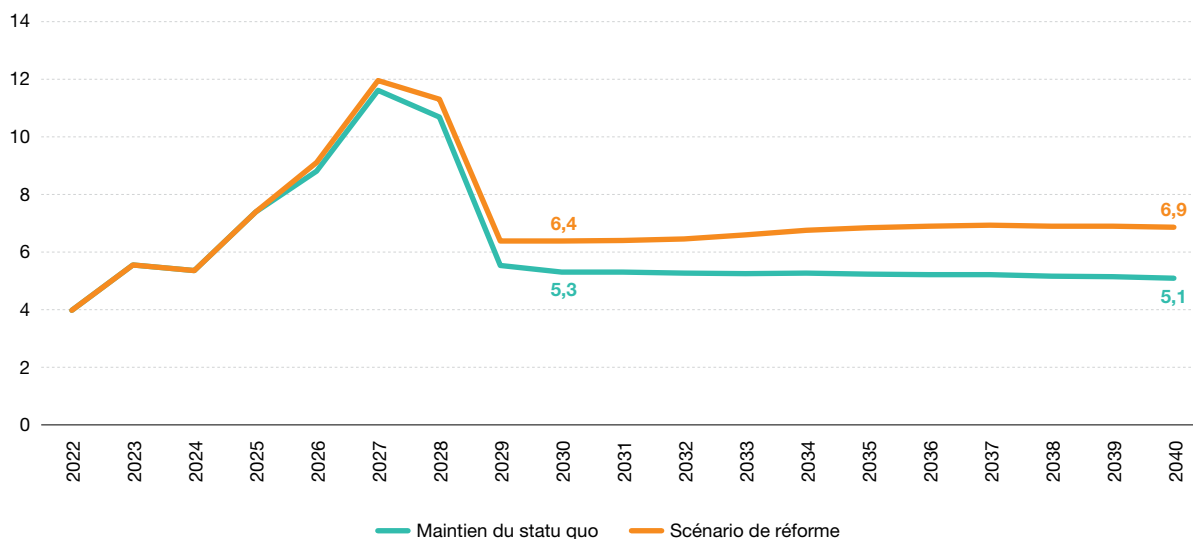
Notes : Le présent rapport repose sur les séries de PIB antérieures au rebasage. Bien que le récent rebasage du PIB augmente le niveau du PIB et réduise généralement les indicateurs exprimés en pourcentage du PIB, il ne modifie pas sensiblement les principaux constats et messages du rapport. Les données sur l'inflation jusqu'en 2023 sont basées sur les prix dans la capitale (Conakry), qui ont tendance à être plus élevés que la méthodologie de couverture nationale utilisée par la suite.

Dans un scénario de réforme, la croissance à long terme pourrait être supérieure de 1,1 point de pourcentage au scénario de maintien du statu quo d'ici 2030, et de 1,8 point de pourcentage d'ici 2040 — atteignant près de 6,9 % — grâce au renforcement du capital humain et physique, à la numérisation, à l'amélioration de la compétitivité et à un meilleur environnement des affaires. Ces réformes permettront d'accroître la productivité globale des facteurs et de développer l'économie non minière, notamment les industries manufacturières et les services, ce qui se traduira par des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et une consommation privée plus forte grâce à la hausse des salaires et à l'augmentation des dépenses sociales. D'ici 2040, le PIB réel par habitant pourrait être de 20 % supérieur à la trajectoire du statu quo, la croissance étant tirée par une économie plus diversifiée qui réduit la dépendance à l'égard de l'exploitation minière et soutient le développement durable. Le choix entre ces deux trajectoires n'est pas déterminé par Simandou lui-même, mais par les décisions politiques que la Guinée prendra dans les années à venir.

FIGURE 1.12

Simandou peut accélérer la croissance de la Guinée, mais ses avantages ne seront maximisés que si les risques — tels que de syndrome hollandais et de la création limitée d'emplois — sont gérés de manière proactive

Croissance du PIB (%)



Source : Calculs des services de la Banque mondiale et Banque mondiale (2026), Guinea : Public Finance Review.

1.2.3 L'opportunité de Simandou est urgente, et l'action des pouvoirs publics ne peut attendre

La Guinée se trouve à un moment charnière de son économie. Le démarrage des exportations de minerai de fer de Simandou propulsera la croissance du PIB à deux chiffres d'ici 2027, créant une occasion historique — et limitée dans le temps — de mobiliser des ressources pour la transformation structurelle. Pourtant, le problème fondamental reste le même : une croissance tirée par l'industrie minière n'a pas permis, de manière constante, de générer suffisamment d'emplois, réduire la pauvreté à grande échelle ni de stimuler une économie non minière dynamique. En l'absence de mesures décisives à court et moyen terme, le boom de Simandou risque d'enraciner le modèle de croissance enclave de la Guinée plutôt que de le

briser. Les réformes prioritaires doivent préserver la stabilité macro-budgétaire et la viabilité de la dette, renforcer la mobilisation des recettes intérieures et la gestion des finances publiques et, surtout, stimuler une croissance tirée par le secteur privé, capable de créer des emplois productifs et d'améliorer largement le bien-être.

- **Renforcer le cadre budgétaire à moyen terme et veiller à ce que le Fonds souverain guinéen (FSG) envisagé soit solidement ancré dans ce cadre.** En l'absence d'un cadre budgétaire solide et fondé sur des règles, les recettes de Simandou pourraient alimenter des dépenses procycliques et des dynamiques d'expansion et de récession. Les principales mesures à prendre sont les suivantes : i) renforcement du cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) grâce à des projections macroéconomiques et de recettes minières crédibles, notamment par la mise en place d'un système de prévision des recettes tirées des ressources naturelles ; ii) adopter des règles budgétaires explicites, notamment un solde primaire hors ressources naturelles (SPHR) et une trajectoire de la dette à moyen terme conforme aux seuils de l'AVD ; et iii) l'intégration complète du FSG dans le CBMT et le budget annuel, fonctionnant comme un instrument de politique budgétaire et non comme un véhicule d'investissement parallèle.¹² La gouvernance du FSG devrait être fondée sur les Principes de Santiago, avec des rôles institutionnels clairement délimités et un examen parlementaire des rapports annuels vérifiés.
- **Préserver la viabilité de la dette à moyen terme.** Le risque modéré attribué à la Guinée dans l'analyse de viabilité de la dette réalisée par le FMI et la Banque mondiale en 2024 a nécessité l'application d'un jugement — le modèle mécanique signalait un risque élevé. D'où la nécessité d'une discipline budgétaire et d'une gestion saine de la dette. Les mesures prioritaires sont les suivantes : i) maximiser la concessionnalité de tous les nouveaux emprunts ; ii) mettre en œuvre les principales réformes découlant de l'audit organisationnel de 2024 de l'organisme de gestion de la dette, y compris les réglementations sur le partage d'informations entre les institutions ; et iii) la compilation et la publication en ligne d'informations complètes sur la dette conformément à l'arrêté ministériel de 2024 sur la collecte et la publication des données sur la dette.
- **Renforcer la mobilisation des recettes et améliorer l'efficacité des dépenses.** Malgré des progrès récents, les recettes fiscales de la Guinée restent bien inférieures à celles de ses pairs de la région. Deux réformes fiscales sont les plus urgentes : i) renforcer le cadre réglementaire afin de lutter contre la manipulation des prix de transfert dans des secteurs clés — notamment les mines, le secteur bancaire et les télécommunications — notamment en renforçant les procédures d'application du régime déclaratif simplifié et de paiement des taxes d'extraction et d'exportation sur la bauxite et le minerai de fer. Ces mesures permettront à l'administration fiscale d'accéder aux données essentielles pour le contrôle de la conformité et d'améliorer la coordination entre les agences ; et ii) approfondir la numérisation fiscale et douanière en étendant la déclaration électronique au-delà des grands contribuables et en interconnectant les systèmes de données fiscales, douanières, minières et du Trésor pour une conformité et un suivi des recettes en temps réel. Du côté des dépenses, les subventions à l'électricité, qui bénéficient de manière disproportionnée aux ménages les plus riches, devraient continuer à être progressivement réformées en

¹² Le rapport Banque mondiale (2026), Guinée : Revue des finances publiques, souligne que le Fonds souverain guinéen envisagé par le gouvernement devrait, dans un premier temps, privilégier sa fonction de stabilisation avant de rendre opérationnel son volet d'investissement. Compte tenu de la volatilité des prix du minerai de fer et des marges de manœuvre budgétaires limitées de la Guinée, l'objectif principal du FSG au cours de ses premières années devrait être d'atténuer les fluctuations des recettes et de protéger le budget contre les chocs liés aux prix des matières premières.

adoptant l'ajustement tarifaire annuel de 2026 conformément à la méthodologie tarifaire de 2024 ; achever le déploiement des compteurs prépayés pour les clients résidentiels et les institutions publiques non stratégiques ; et la réalisation de l'étude d'impact requise des ajustements tarifaires de 2025.

- **Remédier aux pénuries de liquidités et rétablir la confiance dans le système financier.** Le secteur bancaire guinéen est liquide sur le plan électronique mais en manque de liquidités physiques — un paradoxe qui érode la confiance du public et perturbe l'activité économique. La BCRG devrait procéder à un diagnostic complet des facteurs du déficit de liquidités et y remédier rapidement pour éviter que la confiance ne se détériore davantage. Parallèlement, l'accélération de l'expansion de l'argent mobile et des infrastructures de paiement numérique, en particulier dans les zones périurbaines et rurales, réduirait la dépendance structurelle à l'égard de l'argent liquide et élargirait l'accès aux services financiers pour les ménages et les petites entreprises. L'efficacité des solutions de finance numérique restera toutefois limitée si l'on ne rétablit pas d'abord la confiance dans le système bancaire formel.
- **Utiliser les recettes fiscales et les infrastructures du corridor Simandou pour réduire la pauvreté spatiale et élargir les opportunités pour les femmes.** La réduction de la pauvreté grâce à Simandou se matérialisera principalement par des canaux indirects : connectivité le long du corridor rail-port, élargissement de l'accès au marché pour l'agriculture, l'agro-industrie et les services dans les régions à la traîne, et utilisation stratégique des recettes publiques pour combler les déficits d'infrastructures et de capital humain. Ces canaux sont particulièrement vitaux pour les femmes, qui restent concentrées dans des activités informelles et peu productives et font face à des contraintes concomitantes en matière d'accès à la terre, au financement, aux compétences et aux marchés. Bon nombre des régions les plus pauvres de la Guinée se trouvent en dehors de l'empreinte immédiate de l'exploitation minière et sont confrontées à des privations aggravées en matière de transport, d'électricité et d'éducation (Figure A1). Les actions prioritaires sont les suivantes : i) orienter les décisions d'investissement public en utilisant la cartographie spatiale de la pauvreté pour cibler les infrastructures sur les régions à la traîne ; ii) affecter progressivement une partie des recettes fiscales du Simandou à la protection sociale, à la santé et à l'éducation ; et iii) l'institutionnalisation d'enquêtes plus fréquentes auprès des ménages et de statistiques de prix cohérentes pour ancrer le suivi de la pauvreté dans les résultats observés et éclairer les politiques en temps réel.
- **Poursuivre les investissements physiques et les réformes qui améliorent la productivité (accès à l'électricité, routes de qualité, technologies numériques), améliorer l'accès au financement, soutenir le développement des capacités des entreprises, mettre en œuvre une politique de contenu local pour catalyser la croissance du secteur privé non minier.** Toutes ces priorités sont sous-tendues par la nécessité d'un secteur privé non minier, dynamique et compétitif, capable d'absorber une main-d'œuvre en pleine expansion et de diversifier les revenus. Pour réaliser ce potentiel, il faut améliorer sensiblement la productivité des entreprises, l'accès au financement et la mise en œuvre de la politique de contenu local visant à créer une véritable capacité de production. Ces dimensions sont examinées en profondeur au chapitre 2 qui présente une évaluation détaillée des contraintes auxquelles est confronté le secteur privé guinéen et des réformes nécessaires pour stimuler l'investissement, le renforcement des capacités des entreprises et la croissance hors mines.

CHAPITRE 2

Stimuler la croissance et l'emploi dans le secteur non minier



Vue d'ensemble

La croissance tirée par le secteur minier en Guinée a généré peu d'emplois et une réduction limitée de la pauvreté, mettant en évidence un décalage structurel entre les performances économiques globales et le bien-être des ménages. La plupart des Guinéens travaillent dans des activités informelles à faible productivité où l'emploi offre peu de protection contre la pauvreté — les taux de pauvreté des ménages avec et sans emploi ne diffèrent que de deux points de pourcentage. Les femmes sont confrontées à des désavantages cumulés en matière de participation au marché du travail, de propriété d'actifs et d'accès au financement, ce qui accentue leur vulnérabilité. Le secteur privé non minier, qui offre un potentiel de création d'emplois plus large, fait preuve d'un dynamisme latent, mais demeure limité par des insuffisances en infrastructures, des capacités de gestion encore limitées des entreprises et un accès limité au financement. Pour concrétiser l'opportunité Simandou, il faut réaliser des investissements ciblés dans les infrastructures visant à améliorer la productivité, renforcer la mise en œuvre de la politique de contenu local afin de faciliter le renforcement des capacités des entreprises locales et leur accès au financement, investir dans le développement des compétences et l'éducation, et libérer le potentiel d'emploi de l'agriculture grâce à une meilleure connectivité aux marchés et au développement des chaînes de valeur.

2.1 Contexte – Une croissance accompagnée d'une réduction marginale de la pauvreté

La Guinée, qui connaît son deuxième essor minier en l'espace de dix ans, entend rompre avec le modèle de la première : une croissance économique sans inclusion généralisée.

La nature à forte intensité capitalistique du secteur minier, la faiblesse de ses liens avec le reste de l'économie et les pertes de compétitivité d'autres secteurs exportateurs — induites par l'appréciation du taux de change effectif réel — ont freiné la création d'emplois et la transformation structurelle (Banque mondiale, 2023a et 2023b). Les obstacles structurels à la croissance du secteur privé non minier et les faiblesses dans le développement des compétences de la main-d'œuvre entravent encore davantage l'expansion d'emplois salariés plus sûrs. Au contraire, une grande partie de la main-d'œuvre continue d'occuper des emplois très précaires, souvent dans l'agriculture de subsistance. En conséquence, la croissance tirée par le secteur minier n'a que faiblement contribué à la réduction de la pauvreté.

En Guinée, le fait d'avoir un emploi en soi ne protège pas de manière fiable les ménages contre la pauvreté. Les données issues de l'enquête auprès des ménages (EHCVM 2018) montrent que les taux de pauvreté varient peu selon la situation professionnelle : 43,9 % des personnes vivant dans des ménages dont le chef est salarié sont pauvres, contre 42,0 % dans les ménages dont le chef est sans emploi.¹³ Un des facteurs à l'origine de cette situation est que plus de 81 % des Guinéens vivent dans des ménages dépendant du travail indépendant ou d'entreprises familiales, où l'incidence de la pauvreté avoisine les 49 %. Ce taux contraste avec

¹³ Ouedraogo, Aissatou ; Katayama, Roy Shuji. 2021. Investing in the Poor and Vulnerable : A Poverty Assessment (anglais). Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099110923183041816>

celui observé dans les ménages dirigés par un salarié, où la pauvreté s'élève à seulement 25,5 %. Cela souligne que la qualité de l'emploi — notamment la disponibilité d'emplois salariés — plutôt que la quantité d'emplois seule, est essentielle à la réduction de la pauvreté, en complément des efforts visant à améliorer les revenus tirés des ressources productives des ménages, notamment leurs compétences, leurs actifs et leur accès aux infrastructures (Banque mondiale, 2024a).

Les perspectives macroéconomiques à court terme mettent en évidence à la fois les risques et les opportunités de création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

La croissance devrait s'accélérer à mesure que les exportations de Simandou augmenteront, avec des taux à deux chiffres en 2026-2027 (voir chapitre 1). Toutefois, sans gains de productivité dans les secteurs non miniers et sans renforcement des liens avec l'économie nationale, les retombées sur l'emploi resteront modestes et les inégalités pourraient persister. Pour parvenir à une croissance durable tirée par le secteur privé et à la création d'emplois, il faut diversifier l'économie au-delà du secteur minier, mobiliser les recettes intérieures (notamment en améliorant le recouvrement des recettes minières) et investir dans les infrastructures, l'éducation et les compétences, la santé et la protection sociale afin de renforcer la productivité et l'emploi dans le secteur privé.

Pour s'engager sur la voie d'une prospérité partagée, la Guinée doit relever quatre défis interdépendants.

Le premier consiste à gérer les pressions macroéconomiques associés aux booms des ressources naturelles qui érodent la compétitivité des secteurs non miniers et exportables, ce qui nécessite d'élargir l'accès aux services d'infrastructure favorisant la productivité (électricité, routes de qualité et télécommunications) afin de réduire les coûts des entreprises à l'échelle de l'économie (Banque mondiale 2023a). Le deuxième consiste à surmonter les contraintes structurelles auxquelles sont confrontées les entreprises du secteur privé non minier, grâce à des investissements solides dans les infrastructures, à des cadres politiques favorables et à un développement inclusif du secteur privé. Le troisième consiste à améliorer la qualité d'une main-d'œuvre en pleine croissance afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre des entreprises du secteur privé. Le quatrième consiste à stimuler la productivité agricole, compte tenu du potentiel de croissance du secteur et de sa part importante dans l'emploi.

Ce chapitre analyse la dynamique du marché du travail et du secteur privé, identifie les principaux obstacles qui freinent les entreprises non minières et évalue l'efficacité des récentes réformes politiques, en accordant une attention particulière aux politiques de contenu local susceptibles de relier les entreprises non minières aux opportunités d'approvisionnement générées par le secteur minier.

Ce chapitre examine les conditions dans lesquelles le secteur privé non minier de la Guinée peut se développer et créer des emplois de meilleure qualité.

Il analyse la dynamique du marché du travail et du secteur privé, identifie les principaux obstacles qui freinent les entreprises non minières et évalue l'efficacité des récentes réformes politiques, en accordant une attention particulière aux politiques de contenu local susceptibles de relier les entreprises non minières aux opportunités d'approvisionnement générées par le secteur minier. Le chapitre explore également le potentiel de l'agriculture et de l'agroalimentaire orientés vers le marché en tant que moteurs de la création d'emplois et de la diversification économique, et propose des recommandations concrètes pour accélérer la croissance du secteur non minier.

2.2 Dynamique du marché du travail

2.2.1 Caractéristiques du marché du travail et gains de productivité

L'augmentation des investissements depuis 2015 a permis un renforcement du capital et des gains de productivité totale des facteurs, mais n'a généré qu'une création d'emplois ou une réduction de la pauvreté limitées. La première accélération de la croissance en Guinée au cours de la dernière décennie a résulté d'un boom de l'exploitation minière de la bauxite et de l'or entre 2015 et 2024 (PIB réel de 6,2 % en moyenne, contre 3,8 % entre 2005 et 2014), soutenu par la croissance de la production et des prix favorables des matières premières minérales. Cependant, le taux de pauvreté au seuil national reste élevé, à 36,8 % en 2025, et les gains économiques n'ont pour l'essentiel pas profité aux zones rurales, où vivent 62 % de la population et 80 % des pauvres. Du point de vue de la comptabilité de la croissance, le principal moteur de la croissance entre 2015 et 2024 a été une augmentation significative de l'accumulation de capital (en moyenne 3,5 points de pourcentage de croissance du PIB, contre 2,6 points de pourcentage entre 2005 et 2014), avec une augmentation modeste de l'accumulation de main-d'œuvre et une augmentation de plus de 100 % de la part résiduelle attribuable à la productivité totale des facteurs (Figure 2.1).

Les gains de productivité du travail ont été substantiels après 2015, bien qu'ils aient été partiellement contrebalancés par la baisse de la participation au marché du travail, principalement chez les femmes. Plus des deux tiers des gains de productivité totaux entre 2015 et 2021 étaient attribuables à des effets intrasectoriels (Figure 2.3). Le tiers restant provenait principalement des mouvements de main-d'œuvre vers les secteurs à productivité supérieure à la moyenne (réallocation statique), une petite partie reflétant les mouvements vers les secteurs à croissance de productivité supérieure à la moyenne (réallocation dynamique). La baisse de la participation des femmes au marché du travail a eu une incidence négative sur les deux périodes, annulant en partie ces gains (Figure 2.4). Cette baisse est devenue un enjeu macroéconomique crucial pour la réduction de la pauvreté : le taux d'activité des femmes s'établit à 43 % (contre 56,3 % en 2018), contre 63 % pour les hommes (contre 76 %), et les femmes représentent plus de la moitié des emplois dans l'agriculture et le commerce.¹⁴ La charge élevée des tâches domestiques et de soins non rémunérées limite encore davantage la participation économique des femmes — celles-ci consacrent en moyenne 15,4 heures par semaine à des tâches domestiques et de soins non rémunérés, soit près de trois fois les 5,2 heures enregistrées pour les hommes — ce qui restreint leur engagement dans des activités génératrices de revenus et l'acquisition de compétences. En conséquence, plus de 95 % de l'emploi féminin est classé comme vulnérable, contre 83 % pour les hommes, ce qui renforce le risque de pauvreté plus élevé chez les femmes.

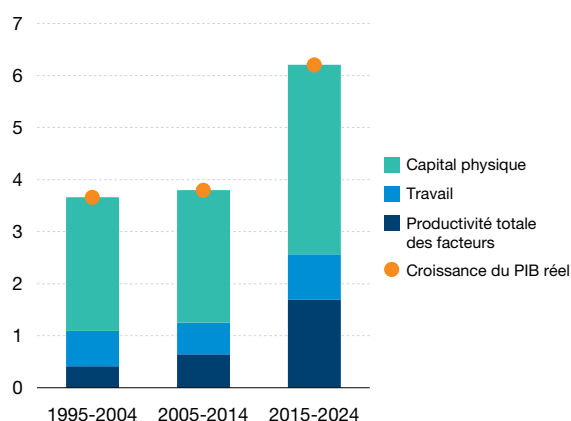
Les indicateurs du marché du travail demeurent en deçà des performances des pays comparables. La Guinée enregistre des taux d'activité et d'emploi inférieurs à ceux des pays comparables. (Figure 2.5, graphiques a et b). Le faible taux de chômage observé reflète vraisemblablement l'importance de l'emploi informel et du sous-emploi plutôt qu'une dynamique favorable du marché du travail. Les taux d'activité, aussi bien masculins que féminins, restent en deçà des niveaux attendus compte tenu du revenu par habitant du pays (Figure 2.5, graphiques c et d). Par ailleurs, ces taux ont accusé un recul significatif depuis le début des années 2000 (Figure 2.5, graphique e), dans un contexte de glissement de l'emploi vers des activités rurales à faible productivité, principalement concentrées dans le secteur agricole (Figure 2.5, graphique f). Cette tendance pourrait également s'expliquer par le développement de l'orpaillage artisanal, qui domine le secteur aurifère par rapport aux opérations industrielles.

¹⁴ Dernières données de l'OIT et EHCVM, 2021.

FIGURE 2.1

La croissance du PIB a été principalement caractérisée par une intensification du capital et une augmentation de la productivité totale des facteurs depuis 2015

Contributions à la croissance du PIB réel (Points de pourcentage)



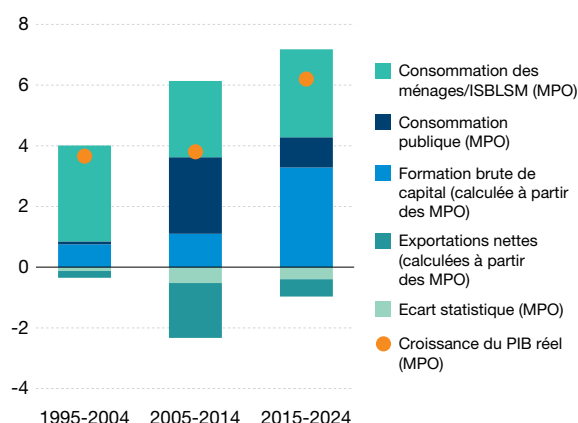
Source : Perspectives macro-économiques et de pauvreté (MPO), Penn World Table (PWT) et Nations Unies (ONU).

Note : Le stock de capital correspond au taux d'accumulation du capital physique multiplié par sa part dans le revenu. La contribution du travail correspond au taux de croissance de la population active multiplié par la part du travail dans le revenu, corrigée en fonction du niveau d'éducation. La PTF (productivité totale des facteurs) correspond à la croissance résiduelle qui ne s'explique ni par le capital, ni par le travail, ni par l'éducation, et reflète les gains d'efficacité, le progrès technologique et d'autres avancées dans les processus de production.

FIGURE 2.2

L'augmentation des investissements a permis une intensification du capital et des gains de productivité

Contributions à la croissance du PIB réel (Points de pourcentage)



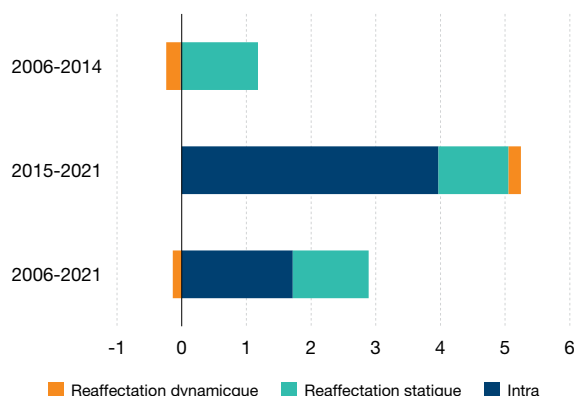
Source : Perspectives macro-économiques et de pauvreté (MPO).

Note : Le PIB et les dépenses sont mesurés en unités de monnaie nationale constantes.

FIGURE 2.3

Plus des deux tiers des gains de productivité ont été attribués à des effets intra-sectoriels

Décomposition agrégée par répartition de la croissance de la productivité (Points de pourcentage)



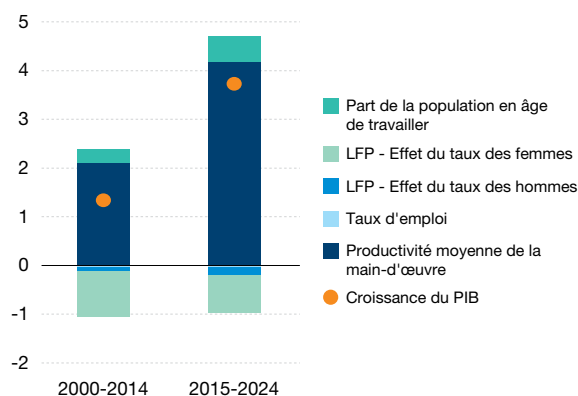
Source : Ensemble de données de la Banque mondiale sur les changements structurels et l'emploi.

Note : La décomposition en parts de variation fournit des informations précieuses sur la contribution des changements dans la composition de l'emploi à la croissance de la productivité (McMillan et Rodrik, 2011). La composante « intra » mesure la contribution à la croissance totale de la valeur ajoutée résultant de l'augmentation de la valeur ajoutée moyenne d'un secteur. La composante « réaffectation » rend compte de la contribution des changements dans la part de l'emploi d'un secteur (de Vries et al., 2015).

FIGURE 2.4

L'augmentation de la productivité du travail a stimulé la croissance du PIB par habitant, partiellement compensée par une baisse du taux d'activité

Décomposition de Shapley de la croissance du PIB par sexe (Points de pourcentage)



Source : Organisation internationale du travail.

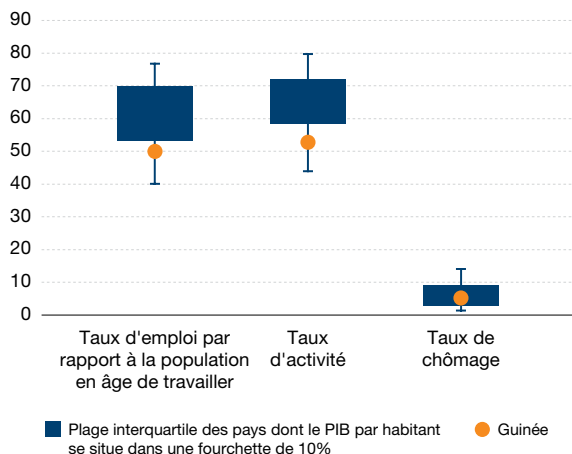
Note : La méthode de décomposition de Shapley, qui décompose la croissance du PIB par habitant en ses facteurs contributifs — participation au marché du travail, productivité et évolution démographique — permet de mieux comprendre l'importance relative de chaque facteur dans la stimulation de la croissance économique. LFP désigne participation à la Population Active.

Chapitre 2 - Stimuler la croissance et l'emploi dans le secteur non minier

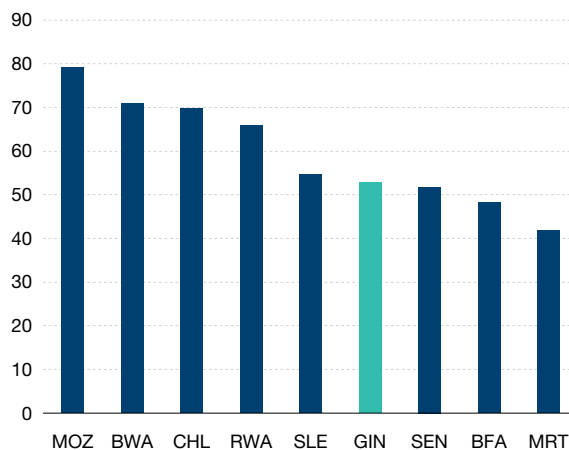
FIGURE 2.5

Les indicateurs de la population active sont faibles par rapport à leurs pairs

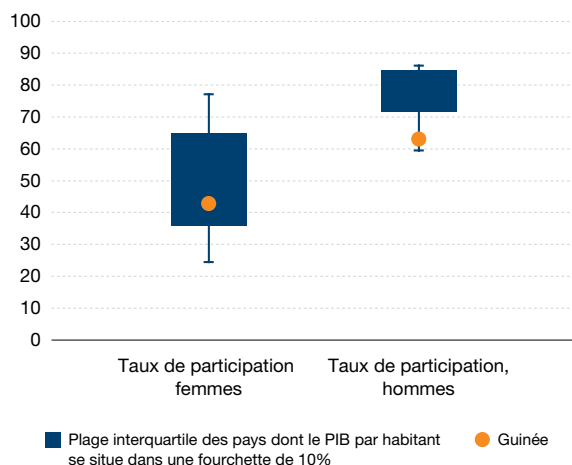
Graphique a. Faiblesse des indicateurs du marché du travail par rapport aux pairs, 2024 (%)



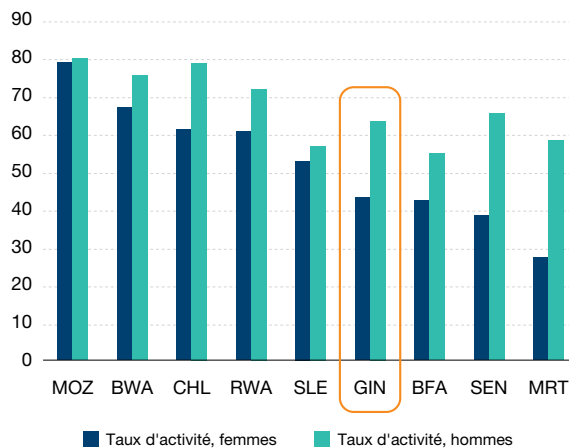
Graphique b. Participation au marché du travail, sélection de pays, 2024 (%)



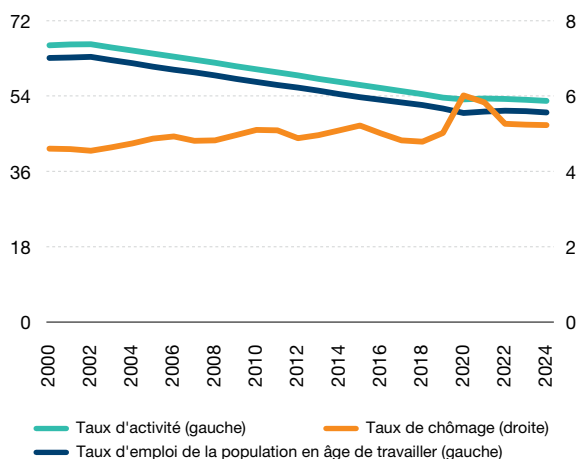
Graphique c. Participation au marché du travail par sexe, 2024 (%)



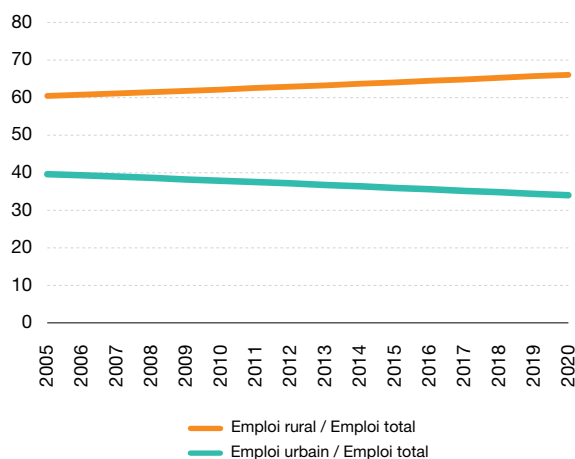
Graphique d. Taux d'activité par sexe et par rapport aux pays comparables, 2024 (%)



Graphique e. Détérioration récente des indicateurs du marché du travail (%)



Graphique f. Augmentation de l'emploi rural par rapport à l'emploi urbain (%)



Source : Banque mondiale.

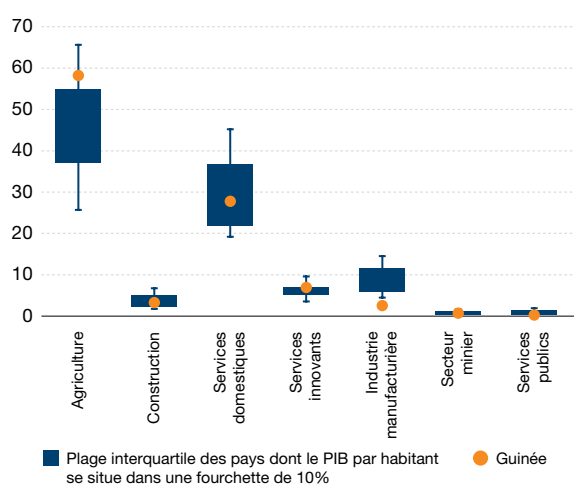
L'emploi a progressé globalement et dans tous les secteurs entre 2015 et 2022, avec une légère augmentation de l'emploi salarié et une part croissante des emplois moyennement qualifiés. La croissance de l'emploi a été plus rapide entre 2015 et 2022 qu'entre 2000 et 2014 (Figure 2.8). Bien que l'agriculture ait été l'un des principaux contributeurs à l'emploi (Figure 2.6), sa part a progressivement diminué au fil du temps, parallèlement à une augmentation progressive de l'emploi salarié (Figure 2.12) — ce qui correspond à la corrélation entre l'emploi salarié et la croissance du PIB (Figure 2.11). L'emploi dans le secteur de la construction a connu la croissance la plus rapide, suivi par le secteur minier (Figure 2.9), bien que les deux secteurs ne représentent qu'une très faible part de l'emploi total (Figure 2.8). Par rapport aux pays de son groupe de revenu et à certains pays comparables, la part de l'emploi dans l'agriculture est supérieure à la moyenne et donc plus faible dans le secteur manufacturier (Figure 2.7), la plupart des travailleurs étant indépendants ou travaillant dans des entreprises familiales (Figure 2.10). Le marché du travail a connu une évolution significative de l'emploi moyennement qualifié vers l'emploi peu qualifié au cours des dernières décennies, tandis que les emplois hautement qualifiés continuent de représenter moins de 8 % de l'ensemble des emplois (Figure 2.13), ce qui indique une progression limitée dans la composition des compétences de la main-d'œuvre.

La prédominance d'emplois faiblement rémunérés et peu qualifiés limite les perspectives d'amélioration des moyens de subsistance. Le type d'emploi — qu'il s'agisse d'un salarié, d'un travailleur indépendant ou d'un collaborateur dans une entreprise familiale — sert de mesure fondamentale de la profondeur du marché du travail et de la mesure dans laquelle les travailleurs peuvent échanger leur temps contre un revenu stable.

FIGURE 2.6

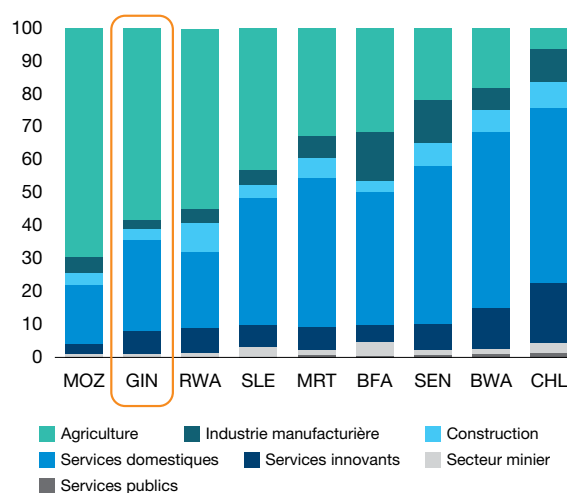
L'agriculture et les services domestiques dominent l'emploi

Structure sectorielle de l'emploi, 2023 (%)

**FIGURE 2.7**

La part de l'emploi agricole est supérieure à celle des pays comparables

Structure sectorielle de l'emploi, 2023 (%)



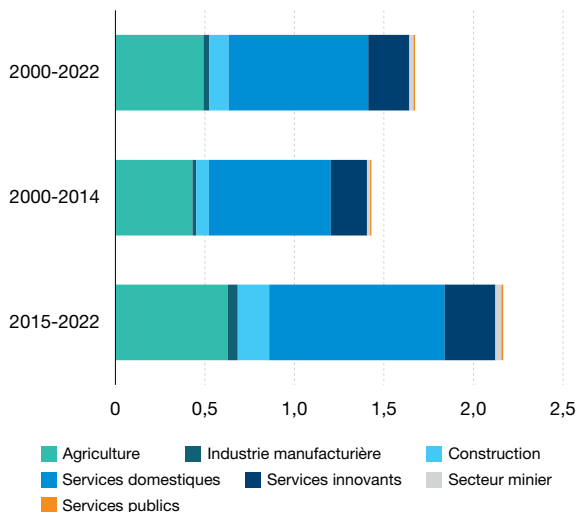
Source : Ensemble de données de la Banque mondiale sur les changements structurels et l'emploi.

Note : Les services domestiques comprennent le commerce de gros, le commerce de détail, l'hôtellerie, l'administration, la santé, l'éducation et les services sociaux, et représentent des emplois dans des activités de service à la population qui ne sont pas nécessairement liées au développement économique à long terme. En revanche, les services d'innovation comprennent les transports, l'information, la communication, les services financiers et les services aux entreprises et se caractérisent par une productivité plus élevée, une aptitude à l'échange international, des besoins intensifs de recherche-développement et des liens plus étroits avec d'autres secteurs, et exigent généralement une main-d'œuvre qualifiée. Les encadrés bleus illustrent l'écart interquartile autour de la médiane pour les observations par pays-année, avec un PIB par habitant compris dans $\pm 10\%$ du PIB par habitant du pays cible, tandis que les extrêmes correspondent aux 10^e et 90^e centiles.

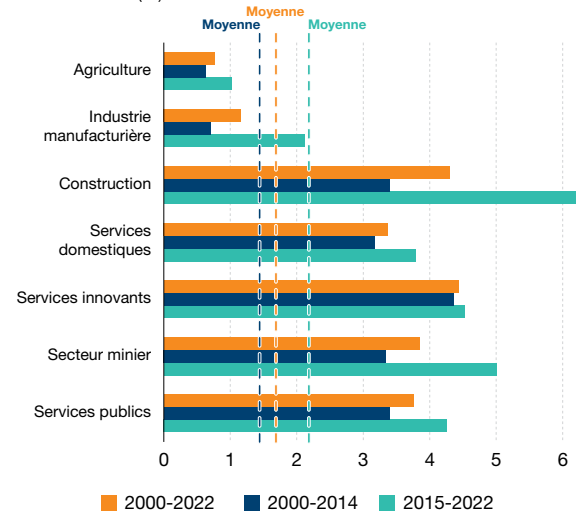
Chapitre 2 - Stimuler la croissance et l'emploi dans le secteur non minier

FIGURE 2.8**Les emplois dans l'agriculture et les services domestiques ont le plus contribué à la croissance globale de l'emploi**

Contributions sectorielles à la croissance de l'emploi, périodes sélectionnées (%)

**FIGURE 2.9****L'emploi dans les secteurs de la construction et de l'exploitation minière a connu une croissance plus rapide**

Croissance annuelle de l'emploi par secteur, périodes sélectionnées (%)

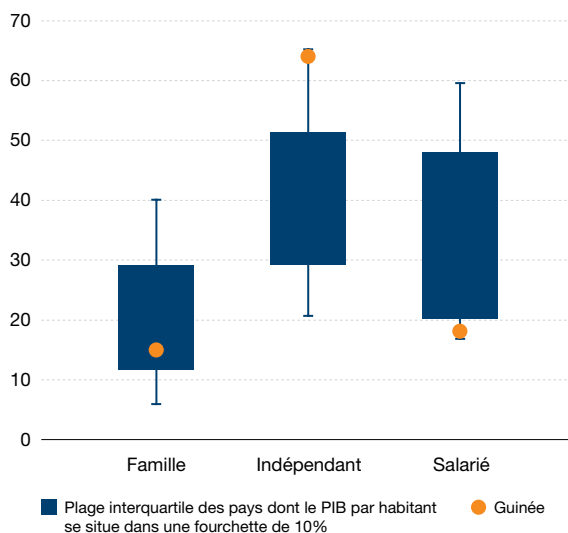


Source : Ensemble de données de la Banque mondiale sur les changements structurels et l'emploi.

Note : L'exploitation minière inclut les exploitants artisanaux. Les services domestiques comprennent les services de gros, de détail, d'hôtellerie, d'administration, de santé, d'éducation et les services sociaux. Les services d'innovation, quant à eux, englobent les transports, l'information, la communication, les services financiers et les services aux entreprises.

FIGURE 2.10**L'emploi indépendant et familial domine le marché du travail**

Typologies d'emploi, 2023 (Part de l'emploi, %)

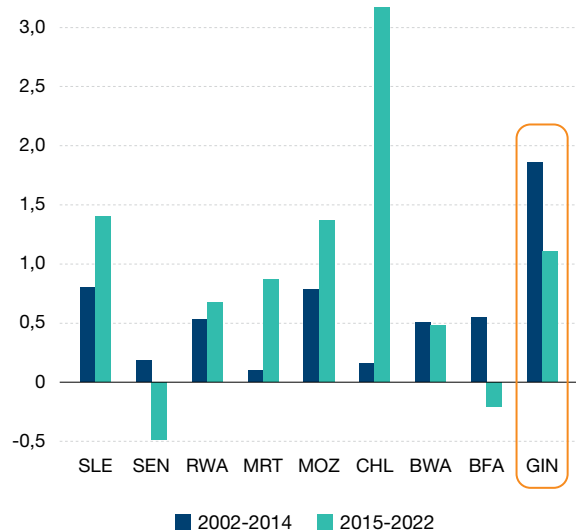


Source : Ensemble de données de la Banque mondiale sur les changements structurels et l'emploi.

Note : Les encadrés bleus illustrent l'écart interquartile autour de la médiane pour les observations par année-pays, avec un PIB par habitant inférieur à $\pm 10\%$ du PIB par habitant du pays cible, tandis que les extrêmes correspondent aux 10^e et 90^e centiles.

FIGURE 2.11**La croissance du PIB en Guinée est corrélée à la croissance de l'emploi salarié**

Élasticité de l'emploi salarié à la croissance



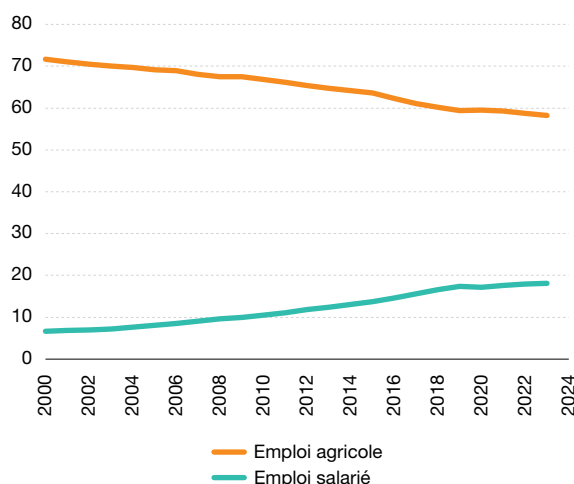
Source : Ensemble de données sur les changements structurels et l'emploi et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

Note : L'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance est calculée comme le rapport de la variation en pourcentage de l'emploi salarié sur la variation en pourcentage du PIB (mesuré en prix constants). Il permet de déterminer si le processus de croissance génère plus de possibilités d'emploi ou s'il est principalement tiré par des gains de productivité sans absorption significative de main-d'œuvre.

FIGURE 2.12

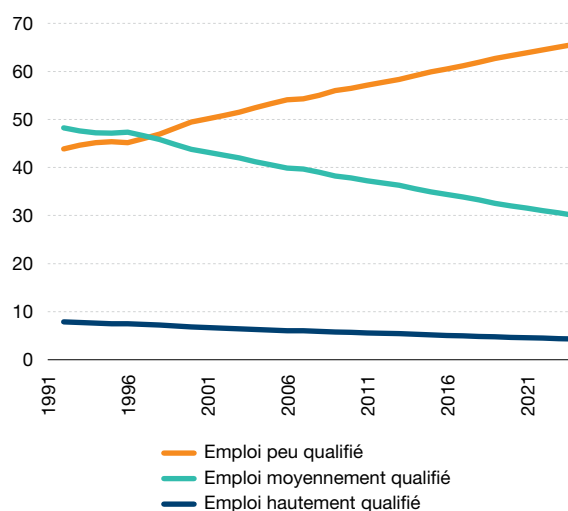
La part de l'emploi salarié dans le total a augmenté au fil du temps à mesure que la part de l'agriculture diminuait

Emploi salarié vs emploi agricole
(Part de l'emploi total, %)

**FIGURE 2.13**

Passage d'un emploi moyennement qualifié à un emploi peu qualifié

Travailleurs occupant des emplois qualifiés
(Part de l'emploi total, %)



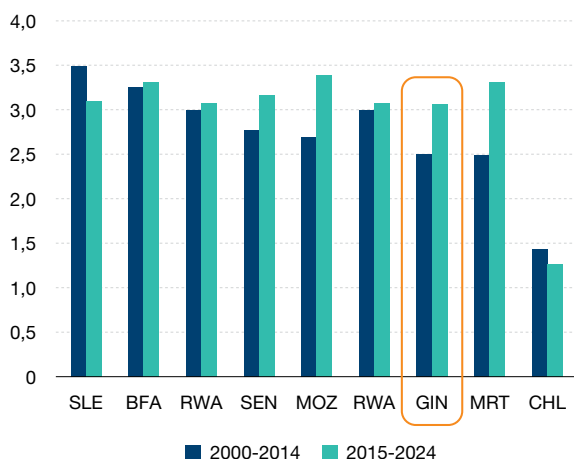
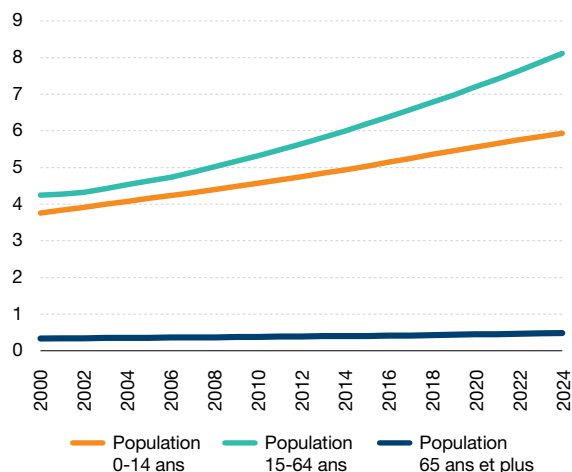
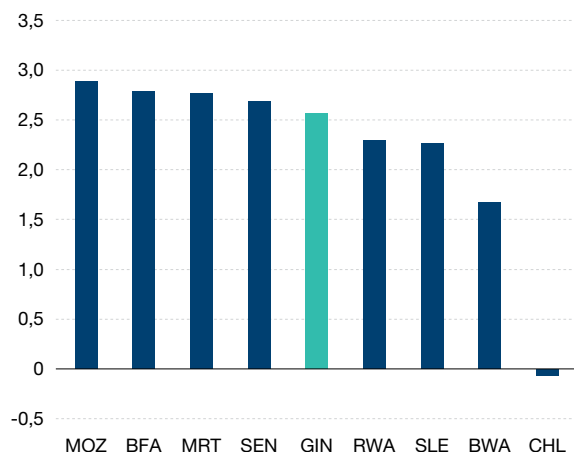
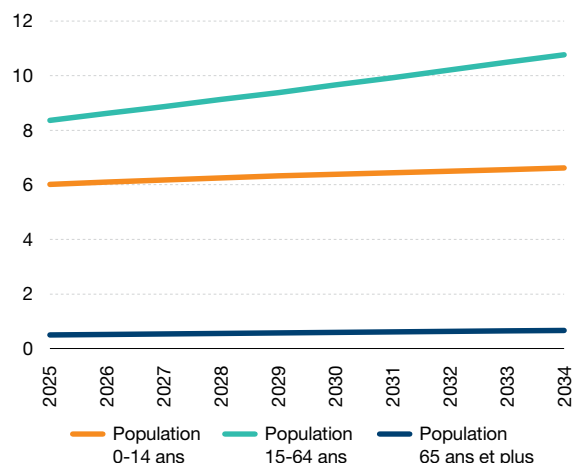
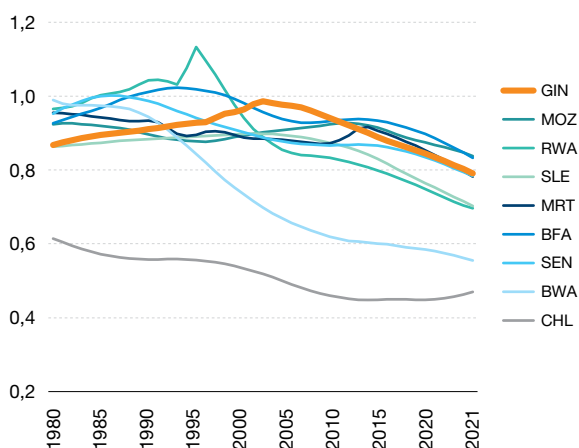
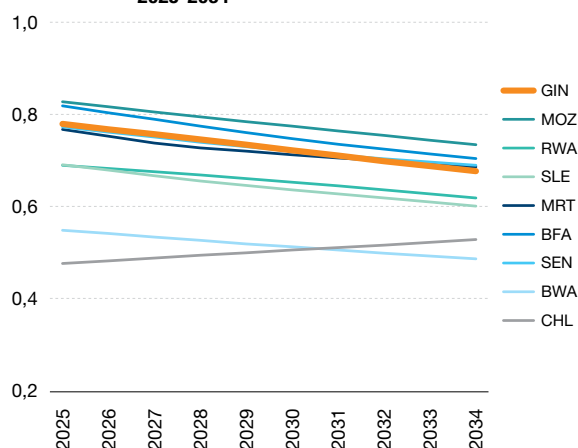
Source : Banque mondiale.

Note : La diminution de la part des travailleurs agricoles dans l'emploi total est une caractéristique universelle du processus de développement. Comprendre dans quelle mesure ce déclin contribue à la création d'emplois moyennement et hautement qualifiés permet de savoir si le processus de transformation structurelle conduit à la création d'emplois plus productifs. L'emploi qualifié est exprimé en pourcentage de l'emploi total. Les parts de l'emploi salarié et de l'emploi agricole sont calculées comme la proportion de travailleurs agricoles en pourcentage de l'emploi total.

2.2.2 Améliorer les perspectives du marché du travail et la croissance de l'emploi

La croissance rapide de la population en âge de travailler en Guinée offre à la fois une opportunité de croissance et un besoin urgent d'accroître l'emploi productif. La population guinéenne croît rapidement, avec une accélération récente du taux de croissance de la population en âge de travailler (Figure 2.14, graphiques a et b). Cette cohorte grandissante de personnes âgées de 15 à 64 ans représente un avantage démographique, car elle concentre une plus grande partie de la population dans les groupes d'âge les plus productifs et peut soutenir une offre de main-d'œuvre et une croissance économique plus fortes. La population en âge de travailler devrait continuer de croître entre 2025 et 2034 (Figure 2.14, graphiques c et d), ce qui augmentera encore l'offre de main-d'œuvre. Si la baisse des taux de dépendance laisse présager l'émergence d'un dividende démographique potentiel, le niveau global reste élevé par rapport à des pays comparables, ce qui indique que la transition démographique n'en est qu'à ses débuts (Figure 2.14, graphiques e et f). Offrir des possibilités d'emploi adéquates à cette main-d'œuvre croissante constitue un défi majeur pour le développement.

La réalisation du potentiel de ce dividende démographique dépendra essentiellement de la capacité de la main-d'œuvre à acquérir et appliquer des compétences pertinentes pour un emploi productif. En Guinée, les déficits en compétences fondamentales, techniques et pertinentes pour l'emploi apparaissent dès les premières étapes du système éducatif et s'accumulent au fil du temps, affaiblissant les transitions de la scolarité vers la formation continue et le marché du travail. Cela souligne la nécessité d'un meilleur alignement entre l'offre éducative

FIGURE 2.14**La croissance de la population en âge de travailler rend indispensable la création de nouveaux emplois****Graphique a. Taux de croissance de la population en âge de travailler (15-64 ans) (% annualisé)****Graphique b. Tendances démographiques par groupe d'âge (en logarithmes)****Graphique c. Croissance projetée de la population en âge de travailler (15-64 ans), 2025-2034 (% annualisé)****Graphique d. Tendances démographiques projetées par groupe d'âge, 2025-2034 (en logarithmes)****Graphique e. Évolution des taux de dépendance****Graphique f. Tendances projetées du ratio de dépendance 2025-2034**

Source : Perspectives de la population des Nations Unies.

et les besoins du marché du travail, d'une meilleure coordination entre les institutions et d'une plus grande implication du secteur privé dans la conception et la mise en œuvre des programmes de développement des compétences. En conséquence, une grande partie de la main-d'œuvre entre sur le marché du travail sans les compétences requises pour accéder à des emplois à plus forte productivité, ce qui limite à la fois les revenus individuels et la croissance globale de la productivité.

Le taux élevé de désengagement des jeunes de l'éducation, de la formation et du travail entrave l'amélioration des compétences professionnelles et la croissance du secteur privé non minier. Environ un jeune sur trois âgé de 15 à 24 ans n'est ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation (NEET), les taux atteignant une sur deux chez les filles rurales, ce qui met en évidence de fortes disparités entre les sexes et aussi entre les zones rurales et urbaines.¹⁵ Cela traduit à la fois des contraintes du côté de l'offre, notamment une gouvernance fragmentée et une offre limitée d'éducation et de formation de qualité, et des contraintes du côté de la demande, telles que les normes sociales, les obstacles financiers et une perception de faibles rendements de l'éducation et de la formation.¹⁶ Le faible accès à l'éducation et à sa qualité entrave l'entrée à l'école, la rétention,¹⁷ la progression et les résultats d'apprentissage,¹⁸ ce qui souligne la nécessité de renforcer les transitions au niveau scolaire et d'élargir l'accès aux services éducatifs. Le changement climatique aggrave ces défis.¹⁹

Par ailleurs, l'enseignement secondaire général ne parvient souvent pas à fournir des compétences pertinentes pour le marché du travail, telles que la résolution pratique de problèmes, les compétences techniques et professionnelles de base, ou les compétences numériques et entrepreneuriales, ce qui nécessite une modernisation des programmes et le développement des filières techniques et professionnelles. Les possibilités d'acquérir des compétences professionnelles au-delà de l'enseignement général restent limitées,²⁰ ce qui laisse de nombreux jeunes, en particulier ceux qui n'ont jamais été scolarisés, qui représentent les deux tiers des quelque 2 millions d'enfants non scolarisés âgés de 7 à 19 ans, avec peu ou pas de possibilités d'acquérir des compétences monnayables.²¹ Les programmes de formation

¹⁵ Organisation internationale du travail | OIT. 2026. Les données les plus récentes pour la Guinée datent de 2019.

¹⁶ Dans l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2018, de nombreuses filles citent le refus de la famille, le travail domestique ou les préjugés sexistes. Les pratiques sociales telles que les mariages et les grossesses précoces (à l'âge de 18 ans, 57 % des filles rurales sont mariées et 48 % sont mères) et les mutilations génitales féminines (MGF)/excision généralisées (touchant environ 95 % des femmes) illustrent davantage l'environnement restrictif qui compromet l'éducation des filles. L'enquête démographique et de santé (EDS) de 2018 en Guinée a notamment donné lieu à des mictions douloureuses, des démangeaisons vaginales, des menstruations douloureuses, des infections vaginales et urinaires et des problèmes de santé mentale.

¹⁷ Une grande partie des enfants — en particulier au niveau secondaire — ne sont toujours pas scolarisés : selon l'EHCVM 2018, 34 % des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire, 42 % dans le premier cycle du secondaire et 62 % dans le deuxième cycle du secondaire ne sont pas scolarisés. Dans les zones rurales, ces taux au niveau secondaire grimpent à 71,0 % pour les filles contre 46,9 % pour les garçons (Banque mondiale, 2023c).

¹⁸ Quatre-vingt-trois pour cent des enfants de 10 ans sont en situation de pauvreté d'apprentissage, et seulement 29,3 % des élèves du premier cycle du secondaire atteignent les compétences minimales en mathématiques et en français, selon la dernière évaluation des apprentissages réalisée par l'ETFP-MENA en 2023.

¹⁹ Les aléas climatiques ont une incidence directe sur les possibilités d'éducation et de compétences : des températures plus élevées sont associées à de moins bons résultats d'apprentissage, et des vents violents ont endommagé 87 % des écoles en cinq ans (Srivastava et coll., 2024). Les effets du climat sur l'agriculture — où la plupart des ménages gagnent leur vie — réduisent les rendements et les revenus des ménages, augmentant la pression exercée sur les familles pour empêcher les jeunes d'aller à l'école ou de suivre des programmes de formation.

²⁰ Seuls 10,9 % des élèves du secondaire sont inscrits dans les filières de l'enseignement technique et de la formation professionnels (ETFP) (ministère guinéen de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation). 2024. Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2022-2023 ; Ministère guinéen de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Emploi. 2023. Annuaire statistique de l'ETFP 2022-2023.)

²¹ Environ 45 % des jeunes n'achèvent pas leurs études primaires, mais seulement 2,5 % des programmes formels d'ETFP sont accessibles au niveau post-primaire, ce qui exclut de fait une grande partie des jeunes des possibilités de formation formelle, comme l'indique l'EHCVM 2018 et le site web Parcours Pro Guinée de l'ETFP MENA.

non formelle et de courte durée sont souvent de faible envergure, peu coordonnés et manquent de certification reconnue,²² ce qui réduit leur efficacité et leur crédibilité auprès des employeurs. D'où l'importance d'établir des cadres de certification cohérents assortis de mécanismes solides d'assurance qualité des programmes, de renforcer la reconnaissance des acquis antérieurs et d'élargir l'offre de formation professionnelle par le biais de prestataires publics et privés. En conséquence, peu de jeunes acquièrent des compétences pertinentes pour le marché par des voies formelles ou non formelles, et les employeurs signalent systématiquement des difficultés à trouver des candidats possédant les compétences techniques, professionnelles et transversales requises pour le travail.²³

La faiblesse des mécanismes d'absorption et d'intermédiation du marché du travail limitent la traduction des compétences en emplois productifs. Pour les étudiants, les jeunes diplômés et les travailleurs, les services d'intermédiation sur le marché du travail, l'orientation professionnelle, les stages, la reconnaissance des acquis antérieurs, l'appui à l'insertion professionnelle et l'accompagnement à l'entrepreneuriat restent limités et fragmentés,²⁴ ce qui indique la nécessité de renforcer les systèmes d'intermédiation sur le marché du travail et les liens entre l'éducation et les acteurs du secteur privé. La plupart des jeunes travailleurs sont absorbés dans des activités agricoles ou informelles à faible productivité, souvent sans accès à des services complémentaires tels que des financements, un soutien au développement des entreprises ou des informations sur le marché qui les aident à naviguer sur le marché du travail, à accéder à des financements pour soutenir leurs entreprises entrepreneuriales, créer des emplois supplémentaires ou améliorer leur productivité dans le travail qu'ils font déjà. Par conséquent, de nombreux jeunes restent déconnectés des opportunités économiques émergentes, y compris celles liées aux investissements à grande échelle tels que le Programme Simandou 2040, d'où la nécessité de renforcer les systèmes permettant de relier l'offre de compétences à la demande du marché du travail, notamment grâce à l'amélioration des systèmes de données.

Les disparités entre les sexes sont au cœur des faibles résultats en matière de réduction de la pauvreté de la Guinée et constituent un frein majeur à la transformation structurelle.

Chez les adultes âgés de 25 à 34 ans, les taux de pauvreté atteignent 42,8 % pour les femmes contre 23,2 % pour les hommes. Les ménages dirigés par des femmes avec enfants connaissent des taux de pauvreté supérieurs à 54 %, contre moins de 4 % parmi les ménages adultes de sexe masculin sans enfants. Cela reflète la concentration des femmes dans des activités informelles à faible rendement et leur accès inégal aux ressources productives. Les femmes sont moins susceptibles de faire partie de la population active formelle, disposent généralement d'un capital humain plus faible et sont confrontées à des opportunités économiques plus limitées. La pauvreté est également plus concentrée dans les zones rurales, où la plupart des opportunités d'emploi se trouvent dans l'agriculture à faible productivité.

²² Plusieurs ministères sectoriels mettent en œuvre des initiatives de formation à court terme ou non formelle sur une base ponctuelle, souvent liées à des projets spécifiques ou à des financements de bailleurs de fonds, et fonctionnant en dehors d'un cadre cohérent d'assurance qualité, de certification et de reconnaissance des compétences.

²³ Agence guinéenne pour la promotion de l'emploi (AGUIPE), 2024. Les enquêtes indiquent que les entreprises font état de difficultés à recruter des candidats qualifiés, citant une formation trop théorique, une exposition pratique limitée et une faible implication des employeurs dans les programmes d'études.

²⁴ L'agence nationale chargée de l'intermédiation du travail (AGUIPE) se heurte à des contraintes structurelles pour répondre à la demande, notamment des ressources humaines limitées et le manque de données sur la main-d'œuvre. Depuis le lancement de sa plateforme en ligne en 2022, il n'a enregistré que 6 139 demandeurs d'emploi, dont seulement 1 668 ont rencontré un conseiller, dans AGUIPE. 2025. Bulletin trimestriel d'emploi n.1 (mai 2025). Une étude récente a conclu qu'AGUIPE n'a que des capacités naissantes et fragmentées pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs projets entrepreneuriaux, à Enabel. 2025. Rapport de diagnostic AGUIPE-E : Mission de conception et mise en œuvre d'un programme d'accompagnement en entrepreneuriat avec les Agences Régionales d'AGUIPE-E.

La faible productivité des femmes reflète des contraintes structurelles liées à l'accès aux actifs, au financement, aux compétences, ainsi qu'au temps disponible. Bien que les femmes contribuent à environ 80 % de la production alimentaire, elles ne possèdent que 27 % des parcelles agricoles et seulement 15,5 % de la superficie totale des terres agricoles, et moins d'un quart des parcelles détenues par des femmes ont des documents officiels. L'exclusion financière aggrave ces contraintes : seulement 2,6 % des femmes disposent d'un compte bancaire, contre 9,4 % des hommes, ce qui limite leur capacité à investir dans des intrants améliorant la productivité.

TABLEAU 2.1

Priorités stratégiques pour accroître la productivité de la main-d'œuvre et les perspectives du marché du travail

Mesures à prendre	Calendrier
Développer les opportunités d'emploi et faciliter la transition de l'école au travail	
Renforcer les systèmes d'intermédiation sur le marché du travail, notamment l'orientation professionnelle, l'adéquation des offres et demandes d'emploi, l'entrepreneuriat, les services de placement et les systèmes d'information sur le marché du travail.	COURT TERME
Développer les possibilités d'apprentissage en milieu professionnel, notamment les stages et les apprentissages, en partenariat avec le secteur privé.	COURT TERME
Fournir des services ciblés de renforcement des capacités et de conseil aux MPME dans les chaînes de valeur prioritaires afin de soutenir l'amélioration de la qualité, les pratiques commerciales et l'accès au financement.	COURT TERME
Développer les compétences et les opportunités professionnelles pour les jeunes	
Développer des formations courtes flexibles et adaptées à l'emploi qui dotent les jeunes de compétences fondamentales, numériques et professionnelles pour des emplois dans les secteurs prioritaires.	COURT TERME
Renforcer l'ETFP aligné sur le marché grâce à des partenariats avec des prestataires du secteur privé et des employeurs.	COURT TERME
Accroître la participation à l'éducation et à la formation, en particulier pour les filles et les jeunes en milieu rural, grâce à des interventions communautaires.	MOYEN TERME
Moderniser l'enseignement secondaire pour les compétences et les emplois futurs	
Réformer les programmes d'enseignement secondaire afin d'y intégrer les filières pratiques et techniques, ainsi que les compétences numériques, entrepreneuriales et socio-émotionnelles, en établissant des liens plus étroits avec les besoins du marché du travail.	COURT TERME
Renforcer la formation et le déploiement des enseignants, et investir dans les infrastructures scolaires pour élargir l'accès équitable, en particulier dans les zones rurales.	MOYEN TERME
Renforcer les bases de l'apprentissage et le passage du primaire au secondaire grâce à des programmes de pédagogie structurée et à des approches d'apprentissage adaptatif.	COURT TERME

2.3 Le secteur privé non minier recèle un potentiel pour la création d'emplois et la réduction de la pauvreté

2.3.1 Le secteur privé formel non minier fait preuve d'un dynamisme latent mais reste de taille limitée et confronté à des contraintes importantes

Les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête de la Banque mondiale sur les entreprises (WBES)²⁵ ont fait état d'une forte croissance annuelle de leur chiffre d'affaires et de leurs effectifs, mais ont désigné le transport et la logistique comme leurs principaux obstacles opérationnels. La croissance annuelle moyenne des ventes réelles était de 7,7 % et la croissance de l'emploi de 8,6 % en 2021–24, des niveaux supérieurs aux moyennes de l'Afrique subsaharienne (ASS) et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure — suggérant une certaine résilience dans un contexte de contraintes et de possibilités latentes que de meilleures infrastructures, la facilitation des échanges et le financement pourraient débloquer. Les transports, procédures douanières, et l'instabilité politique ont été cités comme principaux goulots d'étranglement opérationnels des entreprises. Le transport était le principal obstacle pour 17 % des entreprises (Figure 2.15)— environ trois fois la moyenne de ASS, et plus du double du pourcentage de 2016 (Figure 2.17) — tandis que les réglementations douanières et commerciales ont été identifiées comme le principal obstacle par 14 % des entreprises (Figure 2.15). Les transports figuraient parmi les principaux obstacles pour les petites et moyennes entreprises, mais pas pour les grandes entreprises (Figure 2.16). Les petites entreprises ont cité les réglementations douanières et commerciales ainsi que la stabilité politique parmi les trois principaux obstacles, tandis que les entreprises de taille moyenne ont cité l'administration fiscale et la réglementation du travail comme obstacles secondaires. Ces résultats soulignent la nécessité d'améliorer les transports, de faciliter les échanges commerciaux, de moderniser les systèmes commerciaux et de rendre plus efficaces les opérations douanières et portuaires.

La proportion d'entreprises citant la réglementation du travail comme une contrainte majeure — bien que faible (5,2 %) — dépasse néanmoins significativement la moyenne de 1,5 de l'ASS % (Figure 2.15). Le Code du travail adopté en 2014 reste en vigueur, avec un salaire minimum fixé à 550 000 GNF depuis 2022. Une révision complète a été finalisée sous forme de projet en janvier 2025 et attend son adoption par le Conseil national de transition (CNT). Les principales innovations prévoient un renforcement de la protection contre les formes précaires d'emploi, la discrimination, la violence et le harcèlement, ainsi que l'extension des protections des personnes en situation de handicap, la prise en compte des relations de travail dans le secteur informel et l'introduction de dispositions relatives au télétravail.

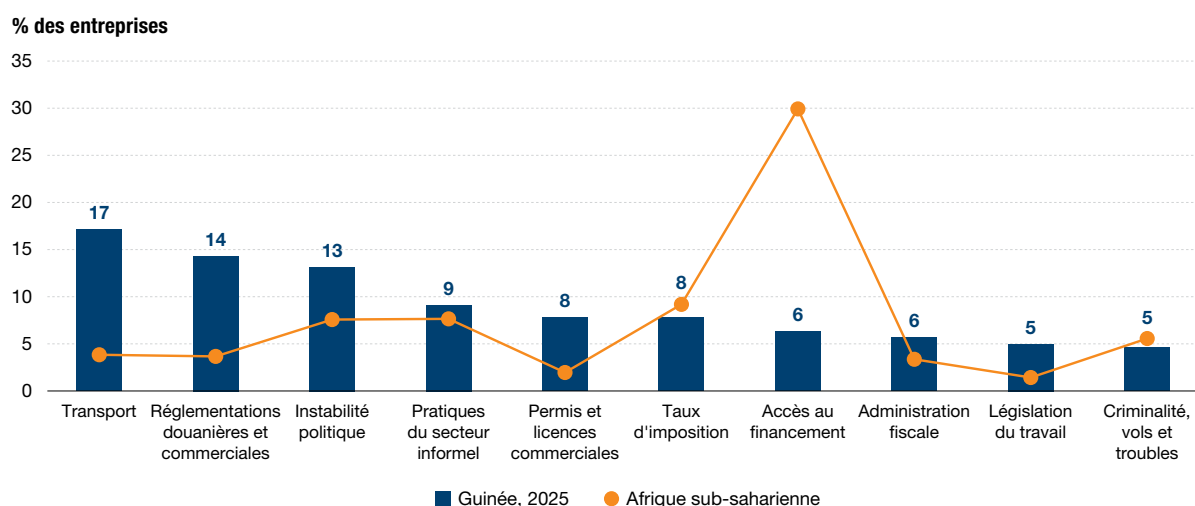
Étonnamment, seule une part limitée des entreprises interrogées dans l'enquête WBES a identifié l'accès au financement ou à la terre comme des contraintes importantes, ce qui représente une forte baisse par rapport à 2016 (Figure 2.18). Part taille d'entreprise,

²⁵ L'enquête auprès des entreprises est menée auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises formelles comptant plus de cinq employés, dans l'économie privée non agricole (Banque mondiale, 2025). Les résultats de l'enquête, qui représentent la perception que les entreprises se font d'elles-mêmes, sont présentés pour les entreprises dans leur ensemble et ventilés par taille (petites, moyennes et grandes entreprises). La définition des entreprises retenue dans le cadre de l'enquête est la même pour tous les pays, ce qui permet des comparaisons entre pays, et couvre l'ensemble du secteur manufacturier, le secteur des services et les secteurs des transports et de la construction. Les entreprises publiques, les services publics, les soins de santé et les entreprises du secteur financier ne sont pas inclus.

l'accès au financement ne figure pas parmi les trois principaux obstacles pour aucune catégorie d'entreprises (Figure 2.16). La faible priorité accordée à l'accès au financement contraste nettement par rapport à la moyenne de l'ASS (Figure 2.15), tout comme la très faible priorité accordée à l'accès à la terre — particulièrement frappante compte tenu de la situation foncière complexe et contraignante à Conakry. La faible importance accordée aux contraintes liées à l'accès au financement pourrait refléter des insuffisances dans la disponibilité et la qualité des services financiers plutôt qu'une offre adéquate. Il convient de noter que la part des entreprises citant les taux d'imposition, l'administration fiscale, la corruption, les douanes, le commerce et la réglementation du travail comme des contraintes majeures est faible et inférieure aux niveaux des pays comparables. En revanche, une part plus élevée d'entreprises a exprimé des préoccupations concernant la stabilité politique par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (13 % contre environ 8 %).

FIGURE 2.15

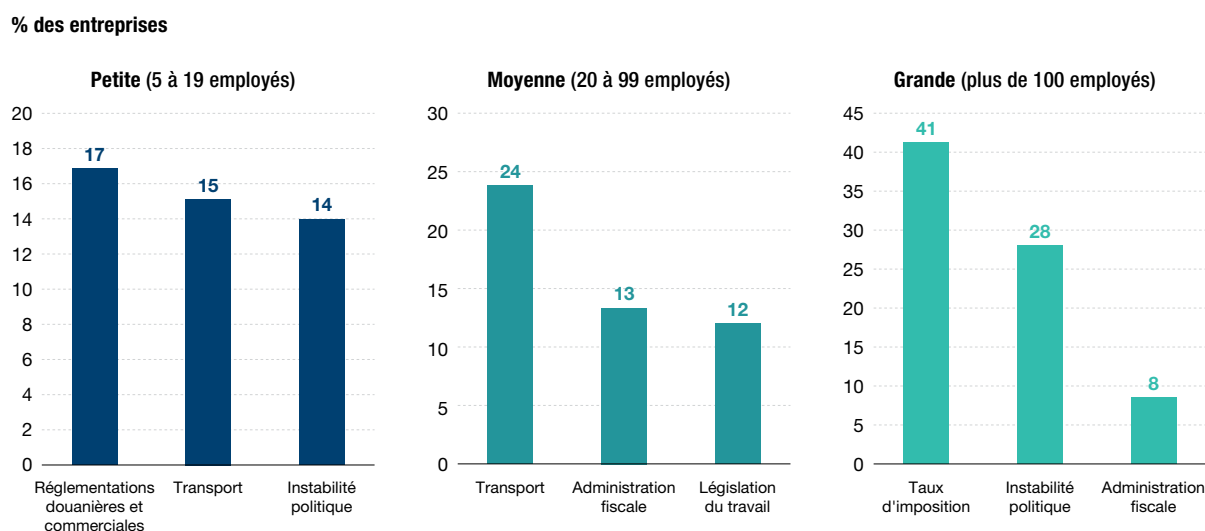
Principaux obstacles perçus par les entreprises du secteur privé, Guinée vs Afrique subsaharienne



Source : Enquête de la Banque mondiale auprès des entreprises en Guinée, 2025.

FIGURE 2.16

Principaux obstacles perçus par les entreprises du secteur privé, par taille d'entreprise

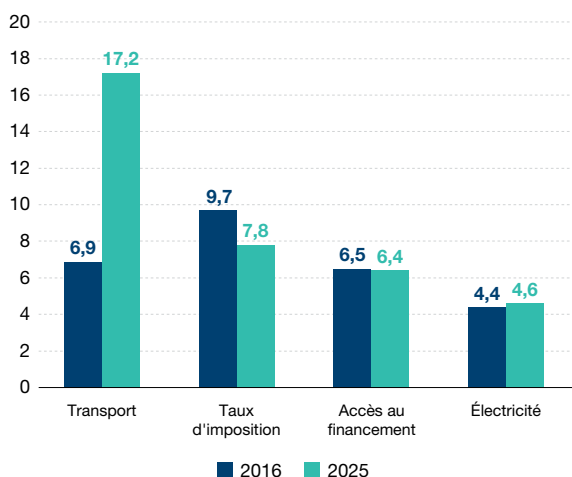


Source : Enquête de la Banque mondiale auprès des entreprises en Guinée.

FIGURE 2.17

Proportion relativement faible d'entreprises identifiant les services fiscaux et les services de base comme leurs principaux obstacles

Pourcentage d'entreprises qui identifient chacun de ces obstacles comme étant leur principal obstacle (%)

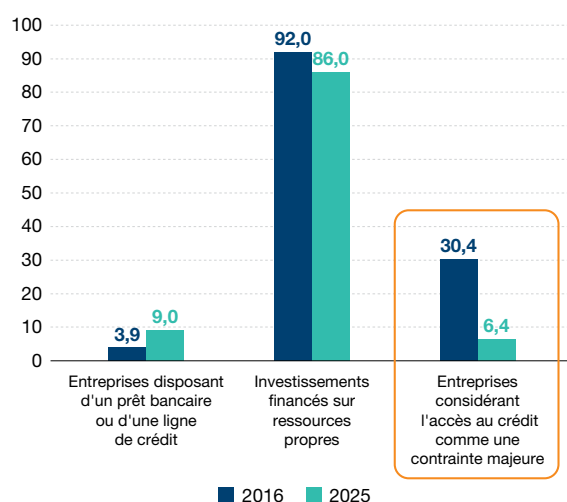


Source : Enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises 2016 et 2025.

FIGURE 2.18

Faible proportion d'entreprises identifiant les indicateurs d'accès au financement comme leur principal obstacle

Accès au financement (%)



Source : Enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises 2016 et 2025.

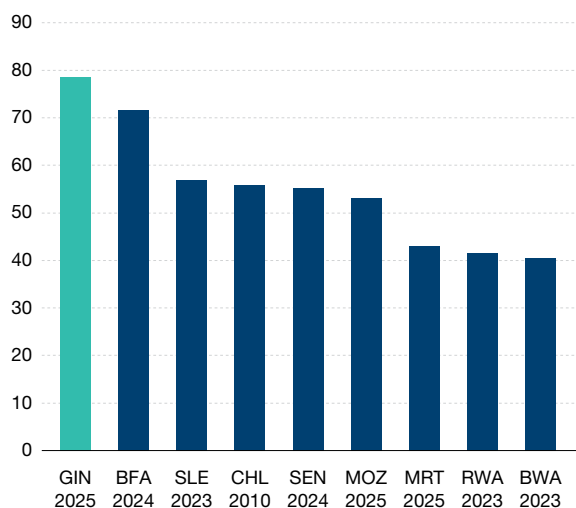
L'informalité est omniprésente, mais elle n'est pas perçue comme un obstacle majeur par les entreprises. Alors que 79 % des entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête sont confrontées à la concurrence de concurrents informels — au-dessus de la moyenne régionale de 56,4 % — moins de 10 % considèrent cela comme leur principal obstacle (Figure 2.19, graphique de droite). L'omniprésence de l'informalité érode les marges des entreprises et peut décourager l'intégration dans le secteur formel. Étant donné que les entreprises informelles sont moins susceptibles de se développer, d'exporter, de s'engager dans des transactions plus sophistiquées ou d'attirer des financements, cela crée des obstacles systémiques au développement économique et à la création d'emplois. Le gouvernement devrait redoubler d'efforts pour atténuer l'impact de l'informalité sur les PME formelles, faciliter la formalisation des entreprises informelles et rendre les avantages de la formalisation plus tangibles — en particulier pour les plus petites entreprises.

Les pratiques de gestion des entreprises guinéennes sont en deçà des normes régionales. Le score de l'indice de gestion s'établit à 33, contre 47-48 dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'Afrique subsaharienne, ce qui indique des lacunes dans les opérations, le suivi des performances et la fixation des objectifs qui limitent la productivité. Cet écart de gestion est probablement encore plus important parmi les entreprises informelles, qui ne sont pas prises en compte par l'enquête WBES. Cela offre une opportunité d'investir dans le renforcement des compétences et l'assistance technique pour les entreprises, et de soutenir les prestataires de services tels que les établissements de formation technique et professionnelle, les incubateurs, les écoles de commerce, le centre national de développement du contenu local de la Bourse de sous-traitance et de partenariat (BSTP), ainsi que les programmes mis en œuvre par des organisations internationales telles que le Centre du commerce international et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

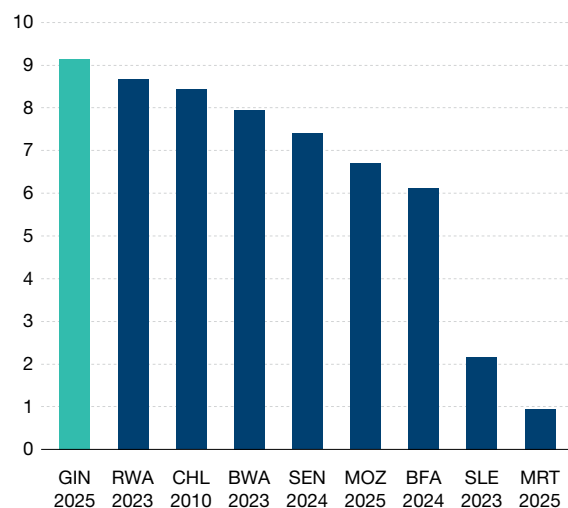
FIGURE 2.19

La majorité des entreprises sont confrontées à la concurrence des entreprises informelles, mais seule une minorité indique que l'informalité est le principal obstacle

Entreprises en concurrence avec des entreprises non enregistrées ou informelle (%)



Entreprises identifiant les pratiques du secteur informel comme leur principal obstacle (%)



Source : Enquête de la Banque mondiale auprès des entreprises.

2.3.2 Le secteur non minier au sens large est informel, a des capacités limitées et manque d'accès aux services financiers

Contrairement aux entreprises de la WBES, le secteur privé non minier, au sens large, est essentiellement informel, aux capacités limitées et peu qualifié, environ 92 % des entreprises privées fonctionnant comme des microentreprises. L'économie informelle représente environ 40 % du PIB de la Guinée. L'entrepreneuriat de subsistance est courant, tandis que les emplois salariés restent limités — représentant 8,5 % de la population active — et se concentrent parmi les personnes ayant fait des études supérieures et disposant de compétences plus solides. À l'échelle nationale, l'emploi précaire (y compris les travailleurs familiaux rémunérés et les travailleurs indépendants) représente 79,2 % de l'emploi total, et le taux de pauvreté atteint 48,8 % parmi les ménages dirigés par des chefs d'entreprise familiale, contre 25,5 % parmi les ménages dirigés par des salariés, ce qui met en évidence le rôle limité du travail informel en matière de protection contre la pauvreté.

Dans ce contexte de création d'emplois limitée et de faible transformation structurelle, le programme Simandou 2040 du gouvernement envisage une opportunité stratégique de tirer parti des richesses minérales pour un développement économique plus large. Les exportations de la mine de Simandou — le plus grand gisement de minerai de fer au monde — ont commencé en décembre 2025, ce qui permettra à la Guinée de mobiliser les recettes minières pour soutenir la diversification économique et de meilleurs emplois. Simandou 2040 cherche à orienter la croissance tirée par l'exploitation minière vers l'élargissement des possibilités d'emploi et le renforcement des liens avec l'économie au sens large.

Cependant, l'exploitation minière de Simandou représente un tournant potentiel — non automatique — pour l'emploi et la réduction de la pauvreté. La répartition spatiale de la pauvreté montre que les poches de pauvreté élevée persistent bien au-delà du corridor de Simandou (Figure de l'annexe A), ce qui souligne la nécessité de mécanismes de redistribution équitables et d'investissements publics stratégiques qui s'étendent aux régions moins avancées plutôt que de concentrer les avantages le long du corridor uniquement. Si le projet pourrait accroître le PIB national de 25 à 40 % une fois qu'il serait pleinement opérationnel, la création d'emplois directs et indirects ne devrait représenter que 15 000 à 18 000 emplois — ce qui est bien inférieur à ce qui est nécessaire pour absorber une main-d'œuvre en croissance rapide, dont 79 % ont moins de 35 ans. En l'absence d'investissements complémentaires susceptibles d'accroître la productivité dans l'économie non minière, en particulier dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre féminine, il est peu probable que la croissance tirée par l'exploitation minière se traduise par une réduction généralisée de la pauvreté.

Une nouvelle convention collective pour le secteur minier, adoptée en février 2025 et entrée en vigueur en août 2025, a apporté d'importantes améliorations aux conditions de travail. Il s'agit notamment d'avantages sociaux renforcés (retraite, congé familial, etc.), d'un cadre de réglementation de la sous-traitance (selon lequel les sous-traitants doivent percevoir au moins 70 % du salaire du donneur d'ordre), d'une grille salariale avec un salaire minimum de 2.600.000 GNF et de l'extension de l'accord à tous les opérateurs dans le secteur. Si ces changements peuvent améliorer les conditions de vie des personnes déjà employées ou possédant les compétences voulues, la Guinée reste confrontée au défi plus large d'attirer l'investissement privé, de favoriser la croissance des entreprises non minières et d'encourager le comportement entrepreneurial, autant d'éléments essentiels à la création durable d'emplois.

2.3.3 Améliorer la politique de contenu local pour une croissance et des emplois non miniers

Le programme Simandou 2040 cherche à dépasser le modèle de « l'extractivisme » et à exploiter les richesses minérales de la Guinée pour un développement plus global (Wilhelm, 2022). Il s'agit d'une nouvelle approche gouvernementale dans laquelle une meilleure coordination, de meilleurs diagnostics et un engagement commun en faveur de meilleurs résultats en matière de développement peuvent déboucher à une croissance économique plus inclusive et durable, au développement humain et à la réduction de la pauvreté. Renforcer la croissance des entreprises, attirer l'investissement privé, encourager le comportement entrepreneurial et créer des emplois sont ses principaux objectifs.

Politique sur le contenu local pour la croissance et l'emploi non miniers

Une approche pour favoriser la croissance hors secteur minier consiste à tirer parti de la croissance de ce dernier grâce aux exigences en matière de contenu local intégrées dans la plupart des accords conclus avec les sociétés minières du secteur, en encourageant des décisions d'achat qui aident les entreprises locales à se développer, à croître et à créer des emplois. Une approche axée sur le contenu local cible les ventes des entreprises nationales vers un sous-secteur industriel intérieur en pleine croissance (c'est-à-dire l'exploitation minière en Guinée, qui représente environ 12 % du PIB en 2025) et est donc comparable à l'approche axée sur les exportations qui cible les ventes au-delà d'un marché intérieur limité et qui a été mise en œuvre avec succès par des pays d'Asie de l'Est.²⁶ La principale loi guinéenne sur le contenu local (Loi L/2022/010/CNT) exige que les entreprises, en particulier dans les secteurs des mines et de l'énergie, emploient un pourcentage minimum de travailleurs locaux occupant des postes de direction et opérationnels. Une loi ultérieure — L/2024/013/CNT — a créé l'Autorité de régulation du contenu local, l'autorité chargée de superviser le contenu local, c'est-à-dire les biens et services fournis par les entreprises guinéennes aux entreprises du secteur minier. Le décret 2024/278 a clarifié le mandat, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité, tandis que le décret D/2025/074/PRG/CNRD/SGG a clarifié le rôle du ministère des Mines et de la Géologie dans l'application de la loi sur le contenu local.

Les entreprises fournissant des biens et des services aux opérations de Simandou pourraient apporter des améliorations émergentes en matière de normes industrielles locales, de capacités et de création d'emplois, mais l'impact dépendra de la mise en œuvre effective de la politique de contenu local et des réformes. L'impact serait limité dans un premier temps, contraint par la taille des opportunités d'approvisionnement liées au projet Simandou (estimées prudemment entre 0,5 et 1,0 % du PIB)²⁷ et les contraintes de capacité des entreprises. L'impact se matérialiserait progressivement au fil du temps, à mesure que les entreprises mettraient à profit l'expérience acquise dans le cadre des contrats d'approvisionnement des sociétés minières pour renforcer leur capacité à étendre leur expertise à d'autres entreprises à mesure que ces opportunités nationales se développeraient. Une politique efficace de contenu local peut favoriser l'émergence de nouvelles chaînes d'approvisionnement et de nouvelles industries, y compris la possibilité de transformer localement la production minière, et peut contribuer au développement économique local plus large (Banque mondiale,

²⁶ Page, 1994.

²⁷ Cette estimation des auteurs repose sur une exploitation de Simandou proche de sa pleine capacité et sur les projections de PIB pour 2028 du printemps 2026).

2012). Les politiques efficaces de contenu local englobent généralement quatre éléments clés : i) la participation des nationaux à la propriété, à la gestion et à l'emploi; ii) l'approvisionnement local en matières premières ou en composants à valeur ajoutée ; iii) une définition géographique claire de ce qui constitue une entreprise « locale » (locale, régionale ou nationale) ; et iv) les distinctions selon la taille de l'entreprise (micro, petites et moyennes entreprises et grandes entreprises). La révocation par la Guinée en 2025 de plusieurs permis miniers pour non-respect de la réglementation sur le contenu local témoigne de la volonté du gouvernement de les appliquer (Mabika, 2025). Néanmoins, un équilibre doit être trouvé entre la maximisation du contenu local et le maintien de la rentabilité des opérations minières, tout en respectant l'ensemble des obligations en matière de qualité, de sécurité et de normes environnementales et sociales (Mabika, 2025).

L'impact des programmes sur le contenu local dépendra aussi principalement de la présence d'entreprises capables et fiables pour répondre aux besoins d'approvisionnement des sociétés minières. Si la Guinée a accompli des progrès dans la promotion du contenu local, la mise en place de liens avec la chaîne d'approvisionnement et le renforcement des PME fournisseurs locales nécessitent des efforts supplémentaires importants — parallèlement à la création de l'agence de réglementation du contenu local, la Guinée doit renforcer ses capacités d'application des lois et engager davantage de ressources pour l'application des politiques relatives au contenu local. Dans le même temps, la base de fournisseurs de la Guinée reste mince : peu d'entreprises locales peuvent fournir de manière cohérente des biens et services qui répondent aux exigences de qualité, de quantité et de coût des sociétés minières, et la Guinée est confrontée à une pénurie de compétences dont le secteur a besoin (Rio Tinto et Simfer, 2026).

Les initiatives public-privé et les dépenses de responsabilité sociale des sociétés minières peuvent aider à combler les lacunes de capacités des fournisseurs potentiels, par exemple, en dialoguant régulièrement avec les fournisseurs existants et potentiels, en identifiant les déficits de capacités et en apportant un soutien ciblé pour les surmonter. Le paysage institutionnel continue d'évoluer et doit être renforcé. Ces dernières années, la BSTP a mis en place une plateforme de partage d'informations pour faciliter la mise en relation des offres d'approvisionnement minier avec les entreprises fournisseurs potentielles ; elle apporte également une assistance technique aux entreprises fournisseurs prometteuses mais ses capacités sont actuellement limitées. Dans le cadre du programme Simandou 2040, les autorités guinéennes affinent davantage l'écosystème de soutien avec la création (en mars 2026) de l'Agence Guinéenne de Développement (*Guinea Development Board*, GDB), qui servira de guichet unique pour faciliter et soutenir les investissements du secteur privé dans les opportunités économiques nationales. Le processus de regroupement de certaines entités existantes au sein du GDB, ainsi que la clarification des rôles, des responsabilités et de la coordination entre les entités indépendantes restantes, en est à ses débuts. Le renforcement des agences et des mécanismes de soutien aux entreprises sera essentiel à la réussite du programme de contenu local.

Bon nombre des difficultés rencontrées par les entreprises locales pour approvisionner les sociétés minières reflètent des contraintes plus larges qui entravent la croissance du secteur privé guinéen. Il s'agit notamment (i) de conditions de financement difficiles et de risques élevés entraînant une sous-capitalisation des entreprises ; (ii) d'un environnement des affaires et d'un cadre juridique et réglementaire qui génèrent des coûts et de l'incertitude ; (iii) d'avantages fiscaux et autres susceptibles d'exclure les entreprises locales ; (iv) des déficiences en matière d'infrastructures et de services publics qui nuisent à la compétitivité en termes de coûts ; et (v) une disponibilité insuffisante de main-d'œuvre suffisamment qualifiée et de services d'appui aux entreprises. Une étude récente portant sur les sous-traitants locaux des sociétés

minières révèle que les déficits en infrastructures, notamment le mauvais état des routes et l'approvisionnement électrique peu fiable en dehors de Conakry, constituaient l'obstacle le plus grave à la compétitivité au niveau des entreprises (Rio Tinto et Simfer, 2026).²⁸ L'accès à un financement abordable était le deuxième obstacle structurel de gravité comparable,²⁹ ce qui contraste fortement avec les résultats de l'enquête sur les entreprises de la Banque mondiale, mais concorde avec les données plus générales aux niveaux désagrégés selon lesquelles les prêts d'investissement à long terme et un fonds de roulement adéquat restent inaccessibles à la plupart des petites et moyennes entreprises en Guinée en raison d'exigences de garanties prohibitives.

Les contraintes financières sont aggravées par la capacité limitée des entreprises locales à répondre aux procédures d'appel d'offres, qui sont souvent caractérisées par des critères d'admissibilité et des charges administratives qui désavantagent systématiquement les petites entreprises nationales. Cette contrainte traduit une pénurie de main-d'œuvre qualifiée³⁰ et un décalage structurel entre le système de formation en vigueur et les exigences opérationnelles des projets miniers internationaux : la plupart des instituts de formation technique restent concentrés à Conakry ou dans la région de bauxite de Boké, ce qui entraîne un décalage géographique prononcé avec la demande de main-d'œuvre dans le corridor de Simandou. Le potentiel de développement du secteur privé local est également entravé par des conditions structurelles de marché, notamment la forte concurrence du secteur informel dans des zones comme Beyla (dans la région de Simandou), où des entreprises non conformes tirent les coûts vers le bas en ne respectant pas les normes du travail et de sécurité, ainsi que par les faibles économies d'échelle dont disposent les entreprises, dont 40 % déclarent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 000 USD. Ceci rend structurellement improbable une concurrence effective avec des importations à moindre coût en l'absence d'interventions ciblées visant à renforcer les capacités des entreprises et à approfondir les liens avec la chaîne d'approvisionnement.

Renforcement du contenu local entre le secteur minier et non minier

L'augmentation du contenu local nécessite des investissements visant à renforcer les capacités institutionnelles tant du côté de l'offre que de la demande dans le cadre des politiques de contenu local, à développer les entreprises locales, à identifier les besoins actuels et futurs en compétences et à aligner en conséquence les systèmes de formation, ainsi qu'à établir des partenariats stratégiques. Les recommandations tirées de l'expérience ouest-africaine dans différents pays, arrangements contractuels et sous-secteurs extractifs comprennent : i) la création d'une agence dédiée au contenu local pour coordonner et suivre les activités du programme de développement des fournisseurs (PDF); ii) assurer l'accès des fournisseurs à des financements d'un coût abordable, par le biais de fonds publics dédiés ou de financements mis en place par des entreprises des industries extractives (EIE) ou des partenaires de développement ; iii) exiger des EIE qu'ils divulguent leurs efforts en matière d'approvisionnement local et leur participation aux activités du PDF ; iv) exiger des fournisseurs

²⁸ La notation des obstacles à la participation à la chaîne de valeur a été calculée sur une échelle de gravité pondérée allant de 1 à 3, où une note faible indique une plus grande urgence (et une note de 1,00 indique une urgence maximale). Le mauvais état des routes a reçu une note d'obstacle pondérée de 1,19 parmi les répondants et de 1,00 parmi les entreprises du segment de maintenance des équipements, tandis que l'électricité peu fiable a enregistré un score de 1,23 pour les fonctions d'appui et d'administration.

²⁹ L'accès au financement a été freiné par un score de 1,25 de la part des entreprises locales dans les zones minières.

³⁰ Les entreprises sous-traitantes du secteur minier ont évalué les obstacles à la main-d'œuvre entre 1,67 et 1,86 (sur une échelle de 1 à 3, des taux plus bas signalant une contrainte plus importante) dans les sous-secteurs de l'offre minière.

d'aide publique au développement et des organismes d'exécution du PDF qu'ils rendent compte publiquement des résultats obtenus ; v) rapprocher les mesures relatives au PDF des accords commerciaux bilatéraux et recourir à des « clauses de caducité » conformes aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour éviter les différends ; et vi) la promotion de la coopération régionale grâce à la coordination avec les organisations professionnelles de différents pays afin d'identifier les capacités des fournisseurs et d'explorer les possibilités régionales de développement durable du marché. L'expérience de quatre pays montre que les stratégies efficaces de contenu local combinent des cadres institutionnels clairs, des objectifs réalistes et mesurables, l'inclusion délibérée des groupes marginalisés et une infrastructure numérique solide ou une politique industrielle solide — idéalement les deux (Tableau 1 de l'annexe B).

La politique relative au contenu local de Simandou doit être mise à jour pour tenir compte de l'évolution récente du secteur du minerai de fer. La première politique sur le contenu local liée à Simandou a été publiée en 2015 par Rio Tinto, lorsque le projet a été conçu comme une opération minière intégrée unique centrée sur les blocs 3 et 4 (sud de Simandou). Depuis lors, la structure du projet, les parties prenantes, l'environnement et les priorités ont considérablement évolué (Dolo et al., 2018), et le concept d'infrastructure ferroviaire et portuaire partagée est devenu un élément central de la conception actuelle (Collier et al., 2018). Une politique actualisée permettrait de mieux s'aligner sur le programme Simandou 2040 et constituerait une opportunité d'intégrer des pratiques émergentes, notamment en matière d'incitation aux partenariats avec l'écosystème guinéen d'éducation et de développement des compétences. Elle aiderait également les nombreux entrepreneurs et sous-traitants internationaux impliqués dans le projet — qui ne sont peut-être pas familiarisés avec les meilleures pratiques en matière de contenu local — à mettre en œuvre des systèmes efficaces et des cadres de mesure de la performance

Financement et assistance technique aux entreprises locales

Les initiatives de renforcement des capacités devraient inclure la formation, le transfert de technologies et des partenariats ou des coentreprises avec des entreprises internationales et des prestataires nationaux de formation pour améliorer les compétences, les capacités et la compétitivité des entreprises locales. Les domaines d'intervention devraient inclure la formation opérationnelle dans les dernières technologies et méthodes, les compétences en gestion et en finance pour les cadres, et les stratégies visant à atteindre les normes internationales de l'industrie grâce à la certification, au renforcement de la gouvernance et à la planification stratégique. La création de « champions locaux » dans des secteurs spécifiques peut encourager les entreprises qui ont été découragées par les tentatives précédentes de remporter des contrats avec des sociétés minières internationales. Le BSTP, en tant que pôle national de développement du contenu local, devrait jouer un rôle central dans l'appui aux entreprises locales, en partenariat avec les établissements de formation — et ses services devraient être étendus à plus grande échelle et progressivement étendus le long du corridor de Simandou à mesure que la demande augmente.

La modernisation du marché des services financiers en Guinée, l'amélioration du secteur bancaire et le développement des services financiers dont les entreprises nationales ont besoin sont essentiels à la croissance du secteur privé et à la création d'emplois. La Guinée a l'un des niveaux de crédit intérieur au secteur privé les plus bas parmi les pays d'Afrique subsaharienne (FMI, 2024). Seulement 23 % de la population est bancarisée et le secteur informel domine l'économie. Les taux d'intérêt sont supérieurs à 11 %, bien supérieurs à ceux des pays comparables de la région. Le bilan du secteur bancaire n'atteint que 26,5 % du PIB, contre 66,5 % au Sénégal, et le taux de pénétration des assurances est de 0,5 % du PIB (KPMG, 2025). Les

fournisseurs potentiels du secteur minier ont indiqué que l'accès au financement est un obstacle majeur pour eux. Le secteur financier guinéen doit se développer, réduire ses coûts opérationnels, diminuer ses risques, accroître sa stabilité et sa prévisibilité, et développer de nouveaux services financiers dont les entreprises ont besoin, en particulier ceux qui aspirent à fournir des biens et des services au secteur minier.

Le secteur privé guinéen bénéficiera également de l'amélioration de la réglementation financière et de la culture financière, ainsi que des services financiers innovants.

Les principaux défis pour les fournisseurs locaux comprennent le taux de refinancement élevé de la Banque centrale et les limites de décaissement par client, qui limitent la capacité des banques à soutenir des entreprises locales viables. En outre, de nombreuses entreprises locales n'ont pas la capacité de préparer des propositions de financement compétitives, ce qui contribue à les faire apparaître comme des emprunteurs présentant des risques plus élevés. Les fournisseurs demandent une augmentation du volume et de la qualité du financement intérieur, des délais de traitement plus courts des demandes de financement, des sources de financement plus diversifiées et abordables, et une plus grande implication des PME dans l'élaboration des solutions. L'Association professionnelle guinéenne des banques (APB) s'est engagée à soutenir les fournisseurs miniers locaux et siège au conseil d'administration de la BSTP. Favoriser les retombées d'un projet exceptionnel tel que Simandou nécessite des mesures exceptionnelles, notamment des recommandations des banques au gouvernement et aux bailleurs de fonds afin de soutenir pleinement le contenu local et l'accès des entreprises au financement. Le programme d'accélération des PME de la Guinée constitue une autre initiative prometteuse visant à faciliter l'accès des PME aux marchés et aux financements d'investissement.³¹

Des réformes transversales, notamment l'amélioration du système de justice commerciale, les efforts de formalisation des PME, la numérisation et le dialogue avec les parties prenantes, renforceront davantage l'environnement favorable aux investissements du secteur privé.

Encourager les entreprises à tirer parti des opportunités économiques offertes par la croissance du secteur minier passe par la mise en œuvre de diverses réformes dont les entreprises ont besoin, pour favoriser l'investissement privé et l'esprit d'entreprise. La mise en œuvre des réformes repose sur le renforcement du cadre législatifs et réglementaires (y compris ceux concernant les zones économiques spéciales et les parcs industriels), des institutions dotées de ressources suffisantes, et des ressources humaines compétentes et motivées. Le programme Simandou 2040 présente 36 sous-programmes de réforme. La plupart de ces 36 sous-programmes contiennent des mesures susceptibles d'aider les entreprises ou d'améliorer l'environnement des affaires du pays, telles que l'amélioration de la justice commerciale, la numérisation des interactions entre l'administration et les entreprises (G2B) et l'élaboration de cadres juridiques pour des formes plus sophistiquées d'entreprises et de services financiers. Le champ des réformes est vaste et nécessite une hiérarchisation des priorités : les décisions concernant les réformes à mettre en œuvre, la manière et le moment de le faire, ainsi que le niveau de ressources à allouer à chacune d'entre elles, constituent une considération primordiale. Un dialogue public-privé (DPP) solide et un processus de développement des réformes sont essentiels pour définir ces éléments. Les principaux acteurs comprennent la BSTP, le Patronat, les chambres de commerce, la Chambre des mines, les grandes sociétés minières, la SOGUIPAMI, le Guinea Business Forum, les institutions financières et l'Agence guinéenne de développement (GDB) nouvellement créé.

³¹ Le programme « SME Accelerator », mis en place conjointement par Rio Tinto-Guinée et l'Agence de promotion des investissements privés (APIP-Guinée), vise à renforcer les capacités des PME afin de faciliter leur accès aux marchés et aux financements destinés aux activités du corridor de Simandou. La phase pilote, qui a concerné dix entreprises, s'est achevée et, depuis mars 2026, l'Agence guinéenne de développement, récemment créé, a pris le relais de l'APIP pour préparer la deuxième phase du programme « SME Accelerator ».

Le gouvernement guinéen devrait également continuer à développer une base de données complète et actualisée sur les entreprises, les produits et les services afin de cartographier l'offre et la demande actuelles et futures. Cela facilitera l'identification des opportunités d'affaires et des liens, et constituera un outil essentiel de gestion du contenu local pour les institutions, les sociétés minières et le secteur privé. L'intégration de cette base de données aux systèmes d'information sur l'éducation et les compétences permettrait de s'assurer que les compétences disponibles sont mieux alignées sur les besoins des entreprises et facilement mobilisées pour répondre à la demande. Les auteurs de ce rapport ont connaissance d'au moins une étude sur la demande des fournisseurs réalisée par Rio Tinto, mais sa disponibilité publique n'est pas claire.

TABLEAU 2.2

Priorités de politique pour le développement du secteur privé non minier et ses liens avec le secteur minier

Priorités stratégiques	Mesures à prendre	Calendrier
Renforcer l'assistance technique et la BSTP, ainsi que les mécanismes de contenu local		
Renforcer le mandat et les capacités de la BSTP	Renforcer le mandat et les capacités opérationnelles de la BSTP afin qu'il serve d'institution d'ancrage pour la fourniture et la coordination de l'assistance technique aux fournisseurs locaux, conformément à un cadre plus large de développement du contenu local.	COURT TERME
Assurer des financements durables	Intégrer le financement de la BSTP dans le processus budgétaire ordinaire de l'État à un niveau reflétant un programme d'activités solide et soutenu, de manière à réduire la dépendance vis-à-vis du financement des bailleurs de fonds et à assurer la continuité institutionnelle.	COURT TERME
Elargir la disponibilité et la portée	- Étendre les services d'assistance technique au-delà de Conakry aux entreprises opérant dans les communautés minières et le long du corridor de Simandou en mettant en place un réseau de bureaux régionaux de la BSTP dotés d'effectifs et de ressources logistiques adéquats. - Développer et formaliser un réseau de prestataires d'assistance technique, comprenant le système national de formation et d'éducation, les écoles de commerce, les cabinets de conseil et les incubateurs, fonctionnant sous la coordination de la BSTP afin d'assurer le contrôle de la qualité et la cohérence de la prestation de services. - Conclure des partenariats structurés avec des prestataires de services d'appui aux entreprises, tels que des incubateurs, et des institutions nationales et régionales pertinentes, telles que des universités et des instituts techniques professionnels, afin d'élargir la portée géographique et la profondeur programmatique des programmes de la BSTP.	MOYEN TERME
Renforcer le contenu local	- Mettre à jour la politique de contenu local pour refléter les dernières évolutions du secteur privé, notamment en ce qui concerne le secteur du minerai de fer, et intégrer les meilleures pratiques émergentes telles que les incitations aux partenariats avec l'écosystème national de l'éducation et des compétences. - Constituer une base de données actualisée complète sur les entreprises, les produits et les services afin de cartographier l'offre et la demande.	MOYEN TERME

Chapitre 2 - Stimuler la croissance et l'emploi dans le secteur non minier

Renforcer le contenu local	- Mettre en place des mécanismes interopérables entre les entreprises et les systèmes de formation pour recenser et actualiser régulièrement les besoins actuels et futurs en matière de compétences, et éclairer l'offre de formation. - Renforcer les cadres légaux et réglementaires pour l'investissement du secteur privé, y compris l'adoption des lois portant sur les zones économiques spéciales et sur les parcs industriels.	MOYEN TERME
Mettre en place un cadre efficace de dialogue public-privé		
Renforcer la structure de dialogue	Créer un mécanisme formel de dialogue public-privé (DPP) réunissant la BSTP, les chambres de commerce, la Chambre des mines, les grandes sociétés minières, la SOGUIPAMI, le Guinea Business Forum, les institutions financières, l'Agence Guinéenne de Développement et la Direction nationale des PME et du contenu local du Ministère de l'Industrie et de Commerce, afin de fournir un forum structuré de coordination et de résolution des problèmes liés au contenu local, ainsi que de proposition et de mise en œuvre de réformes favorables aux entreprises locales.	COURT TERME
Mettre en place des groupes de travail sur le dialogue public-privé axés sur le contenu local et les retombées du secteur minier	Structurer le dialogue public-privé autour de groupes de travail dédiés chargés d'éliminer les obstacles spécifiques au développement du contenu local, à la croissance économique dans les communautés et à permettre aux entreprises guinéennes d'augmenter leur part des ventes aux sociétés minières.	MOYEN TERME
Élargir l'accès aux financement		
Mettre en place des mécanismes de financement de la chaîne d'approvisionnement	Mettre en œuvre des instruments de financement de la chaîne d'approvisionnement, notamment l'affacturage inversé, le financement sur commande et les lignes de crédit basées sur des contrats, pour permettre aux fournisseurs locaux d'accéder à des liquidités sur la base de la solvabilité de leurs acheteurs miniers plutôt que sur la base de leurs propres garanties limitées.	MOYEN TERME
Établir des normes de paiement rapide	Introduire des normes contractuelles claires et des exigences réglementaires exécutoires pour un délai de paiement maximum de 30 jours, et faire respecter les règles par le biais de clauses contractuelles standardisées applicables à toutes les transactions entre les sociétés minières et les fournisseurs locaux.	COURT TERME
Déployer à grande échelle les instruments de partage des risques	Renforcer le Fonds de garantie pour les PME (FGPE) et élargir sa gamme de produits pour inclure les garanties de bonne exécution, réduisant ainsi le risque financier supporté par les prêteurs lorsqu'ils accordent des crédits à des fournisseurs locaux concurrents pour des contrats miniers.	MOYEN TERME
Mettre en œuvre des réformes du crédit	Mettre pleinement en œuvre la loi de 2021 sur les bureaux d'information de crédit privés et rendre opérationnelle la plateforme électronique de transactions garanties afin de réduire les contraintes liées aux garanties et d'améliorer le flux de crédit vers les PME du secteur privé non minier.	MOYEN TERME
Encourager les coentreprises et les consortiums	Renforcer les cadres juridiques et réglementaires pour faciliter la création de coentreprises entre des entreprises locales plus ou moins sophistiquées et soutenir la création de consortiums pour permettre aux petites entreprises de soumissionner collectivement pour des contrats importants, partager les coûts et atteindre des seuils de qualification qui dépasseraient autrement leurs capacités individuelles.	MOYEN TERME

2.4 Développer l'agriculture orientée vers le marché et les chaînes de valeur agroalimentaires

Les chaînes de valeur agricoles de la Guinée restent essentielles pour l'emploi, les moyens de subsistance et la diversification économique, même si la trajectoire de développement du pays est de plus en plus déterminée par l'expansion du secteur minier. L'agriculture représente 31 % du PIB guinéen et présente le plus grand potentiel de création d'emplois en Guinée, surtout si l'on considère les industries agroalimentaires. Le principal défi consiste à traduire la croissance tirée par l'exploitation minière en une productivité agricole accrue, une valeur ajoutée, une compétitivité à l'exportation et des emplois décents dans les chaînes de valeur agricoles,³² tout en protégeant le secteur des pressions potentielles du syndrome hollandais. L'agriculture représente plus de 60 % des emplois (2019), ce qui en fait le secteur économique le plus intensif en emplois. Pourtant, la productivité de la main-d'œuvre agricole reste nettement inférieure à celle d'autres secteurs, et des diagnostics récents indiquent une stagnation de la productivité totale des facteurs (PTF) depuis dix ans, en partie due au manque de compétences des agriculteurs qui limitent l'adoption de technologies et de pratiques améliorées. La croissance de la production agricole a été tirée en grande partie par l'expansion des terres et l'accumulation de capital (machines et bétail) plutôt que par des gains de productivité totale des facteurs. La portée et les financements des systèmes de vulgarisation et de recherche-développement sont insuffisants, les dépenses de recherche-développement étant nettement inférieures à celles observées dans les pays comparables de la région. Les pertes post-récolte restent importantes : 10 % pour le riz, 15 à 20 % pour le maïs, 20 à 45 % pour les racines et tubercules, et 30 à 60 % pour les fruits et légumes.

La faible connectivité des infrastructures et des marchés aggrave davantage les pertes après récolte.

Environ un tiers des agriculteurs vivent à plus de deux heures du marché urbain le plus proche, tandis que l'insuffisance des infrastructures routières, une manutention post-récolte inadéquate, des plateformes d'agrégation sous-développées, une électricité peu fiable pour le stockage frigorifique et une faible valeur ajoutée sont autant de facteurs qui contribuent aux pertes persistantes (Banque mondiale, 2024b). Ces contraintes créent des écarts récurrents entre l'offre intérieure et la demande urbaine, en particulier pour le riz de base, les variétés locales perdant du terrain au profit d'importations moins chères lorsque la logistique échoue.

Les exportations agricoles restent modestes par rapport aux industries extractives, mais les chaînes de valeur de niche affichent une dynamique prometteuse qui peut être renforcée par de meilleures normes et de meilleures liaisons avec les marchés. Des produits tels que le fonio, le riz, la mangue, l'ananas, le poisson et la noix

L'agriculture représente 31 % du PIB guinéen et présente le plus grand potentiel de création d'emplois en Guinée, surtout si l'on considère les industries agroalimentaires. Le principal défi consiste à traduire la croissance tirée par l'exploitation minière en une productivité agricole accrue, une valeur ajoutée, une compétitivité à l'exportation et des emplois décents dans les chaînes de valeur agricoles.

³² La croissance des chaînes de valeur agricoles, qui englobent le secteur agricole et le secteur agro-industriel, dépend de la croissance de la productivité agricole pour générer des approvisionnements agricoles plus fiables afin de soutenir les opérations agro-industrielles, et elles bénéficient également de la disponibilité accrue de la main-d'œuvre agricole en raison de la croissance de la productivité agricole.

de cajou gagnent en importance. Le développement du corridor de minerai de fer de Simandou pourrait soutenir davantage la compétitivité agricole : l'accès commun au rail et au port pourrait réduire les coûts unitaires des intrants en vrac (engrais, emballages), des produits de base et des expéditions réfrigérées pour l'horticulture et le poisson. L'amélioration de la connectivité réduirait les goulots d'étranglement logistiques qui alimentent l'inflation des prix alimentaires et stimulerait la compétitivité des secteurs non miniers. Cependant, la réalisation de ces avantages dépendra de dispositions de gouvernance favorables régissant l'accès aux corridors — y compris les règles de tarification, les normes de sécurité et l'attribution des créneaux horaires — ainsi que d'une agrégation efficace des récoltes et de solutions AgTech pour synchroniser les flux d'approvisionnement.

Des progrès ont déjà été réalisés pour relier les entreprises agricoles à la passation des marchés des sociétés minières. En novembre 2023, le marché en ligne de la BSTP avait permis d'acheminer 73,6 millions de dollars sous forme d'achats avec des sociétés minières, pour atteindre 236,5 millions de dollars en octobre 2024, grâce à la formation de milliers de représentants de PME et à une participation croissante d'entreprises appartenant à des femmes. Ces mécanismes de développement des fournisseurs ouvrent des circuits d'approvisionnement pour les PME agricoles dans la restauration, l'approvisionnement alimentaire et la logistique, créant des emplois non agricoles et une demande stable liée aux camps miniers et à la croissance urbaine le long des corridors. Elles renforcent également les capacités de gestion, de financement et de qualité dont les PME agricoles ont besoin pour attirer des acheteurs formels au-delà du secteur minier. Pour maintenir ces gains, il faudra continuer d'investir dans les compétences entrepreneuriales, managériales et techniques des PME agricoles afin de renforcer leur capacité à respecter les normes de passation des marchés et à développer leurs opérations.

Le renforcement de la compétitivité agricole nécessite une approche intégrée qui améliore simultanément les systèmes de marché et les compétences de la main-d'œuvre, accroît la valeur ajoutée et améliore l'accès aux infrastructures le long des corridors ruraux prioritaires. Conformément au cadre AgriConnect, cela implique de dépasser les interventions au niveau des exploitations agricoles pour s'orienter vers le développement d'un écosystème agroalimentaire intégré (Encadré 2.1). La co-implantation de plateformes logistiques et d'installations de la chaîne du froid à proximité des nœuds ferroviaires et portuaires émergents et des villes secondaires le long des corridors de Simandou et de Boké permettrait de réduire considérablement les pertes post-récolte et d'améliorer l'accès aux marchés. Ces investissements doivent s'appuyer sur des cadres de gouvernance clairs pour les corridors : des régimes d'accès ferroviaire et portuaire multi-utilisateurs finalisés, avec une tarification et une attribution des créneaux horaires équitables, des objectifs de flux de produits agricoles intégrés au suivi des performances et un financement renforcé de l'entretien routier, avec une connectivité du dernier kilomètre vers les entrepôts frigorifiques et les sites de commercialisation. Renforcement des interprofessions agricole faciliterait la structuration des filières porteuses. De plus, la mise à l'échelle de solutions qui répondent aux contraintes en matière de financement, de technologie, d'accès au foncier, d'assurance, et de coordination tout au long des chaînes de valeur stimulera les investissements, l'emploi et la diversification économique locale le long des corridors.

La reprise de la croissance de la productivité et l'expansion de la valeur ajoutée dépendent également d'un meilleur alignement des intrants, des compétences, des financements et des institutions aux impératifs de commercialisation. Les actions prioritaires comprennent l'accélération de l'enregistrement des semences et des engrais ; l'attraction des fournisseurs d'intrants grâce au ciblage numérisé ; tirer parti des solutions des AgTechs et renforcer l'Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)

Chapitre 2 - Stimuler la croissance et l'emploi dans le secteur non minier

et l'Agence des services de vulgarisation (ANPROCA-FE) pour aider à identifier les goulots d'étranglement, suivre l'adoption des technologies et coordonner les services de vulgarisation. Les subventions ciblées sur les intrants devraient être de plus en plus liées à des contrats de commercialisation afin d'ancrer les agriculteurs dans des marchés viables. En ce qui concerne les compétences, il sera également important de renforcer les mécanismes de retour d'information entre la demande de l'agro-industrie et les systèmes de formation afin de garantir que l'offre de compétences évolue en fonction des besoins de modernisation des chaînes de valeur agricoles. Du côté du financement, la mise en œuvre d'instruments de garantie, associée à une formation ciblée pour les MPME afin de préparer des demandes de prêt bancables, peut contribuer à accroître les prêts bancaires aux MPME agricoles. Enfin, les institutions de contenu local et les sociétés minières devraient redoubler d'efforts pour intégrer les PME agricoles dans les chaînes d'approvisionnement minières pour les produits alimentaires, la logistique et les services. Ensemble, ces interventions permettraient de créer un écosystème intégré reliant les petits exploitants agricoles aux marchés, créant des emplois, renforçant la sécurité alimentaire et développant les exportations.

ENCADRÉ 2.1**AgriConnect en action — trois nouvelles opportunités en Guinée****Chaîne de valeur avicole intégrée — bâtir un écosystème pour les emplois et l'approvisionnement local.**

Dans le cadre d'AgriConnect, un modèle de chaîne de valeur avicole intégrée en Guinée offre une possibilité concrète de regrouper la production et de connecter les petits exploitants agricoles aux marchés. Ce modèle associe un opérateur industriel privé et de petits exploitants agricoles pour accroître la production nationale, renforcer la sécurité alimentaire et créer des emplois. Un grand opérateur agro-industrie — obtenu par la SFI — fournit aux agriculteurs des intrants essentiels (aliments pour animaux, produits vétérinaires, poussins d'un jour), tandis que le Projet de développement de l'agriculture commerciale (PDACG) soutient la production de poulets de chair et de poules pondeuses. Une fois qu'il est prêt à être commercialisé, l'opérateur achète des poulets de chair et des poules réformées pour la transformation, ce qui garantit un accès fiable au marché et un approvisionnement régulier. En alignant l'investissement privé sur le soutien public tout au long de la chaîne de valeur, ce modèle devrait permettre d'augmenter la production, de créer des emplois (en particulier pour les jeunes et les femmes), d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la dépendance aux importations.

Développement d'écosystèmes de chaînes de valeur adossés à l'AgTech.

Une deuxième opportunité s'appuie sur l'AgTech, en partenariat avec le secteur privé, pour améliorer la productivité, la coordination et l'accès au marché dans les chaînes de valeur prioritaires (riz, volaille et fonio). L'approche établit un écosystème reliant les institutions financières, les fournisseurs de technologies agricoles, les fournisseurs d'intrants, les agrégateurs et les services de vulgarisation afin d'améliorer l'accès au financement, aux intrants et aux marchés. Le PDACG soutient le projet pilote par le biais d'une assistance technique et d'investissements facilitants pour déployer des solutions à grande échelle, telles que des registres agricoles numériques, des services de conseil, des outils de récolte et des plateformes de marché. Parallèlement, la SFI collabore avec les institutions financières et les fournisseurs de technologies agricoles dans le cadre de la plateforme mondiale AgriConnect. Cette approche montre comment le soutien public et l'innovation privée peuvent moderniser les chaînes de valeur et débloquent des gains de productivité grâce à des solutions fondées sur les données numériques.

Réduire les risques liés aux instruments financiers pour mobiliser les capitaux privés.

Une troisième possibilité consiste à déployer des instruments conjoints SFI-IDA de réduction des risques pour atteindre un plus large éventail d'acteurs privés, depuis les petites entreprises agroalimentaires jusqu'aux grandes entreprises, en passant par les entreprises et les agrégateurs de technologies agricoles. Dans le cadre de la phase 1 du PDACG, la Banque mondiale et la SFI ont exploité les instruments de garantie partielle de crédit de portefeuille en grande partie en parallèle, ciblant souvent les mêmes banques et clients. Le principe d'automatisme exigeait que les critères d'éligibilité ne se chevauchent pas et décourageait parfois la collaboration avec les mêmes banques, créant des inefficacités. La phase 2 introduit une approche coordonnée basée sur la complémentarité, une conception centrée sur le client alignée sur les besoins de la chaîne de valeur, et la flexibilité opérationnelle lorsque la coordination n'est pas nécessaire. Cette initiative sera mise en œuvre par le biais d'un guichet de co-garantie pour les banques partenaires des deux institutions, en partenariat avec le Fonds de Garantie des Prêts aux Entreprises (FGPE). Le risque est réparti entre la Banque mondiale (35 %), la SFI (35 %) et les banques participantes (30 %), ce qui réduit la fragmentation, diminue les coûts de transaction et renforce l'architecture des garanties pour le financement agricole.

TABLEAU 2.3**Priorités stratégiques pour développer l'agriculture et l'agro-industrie orientées vers le marché**

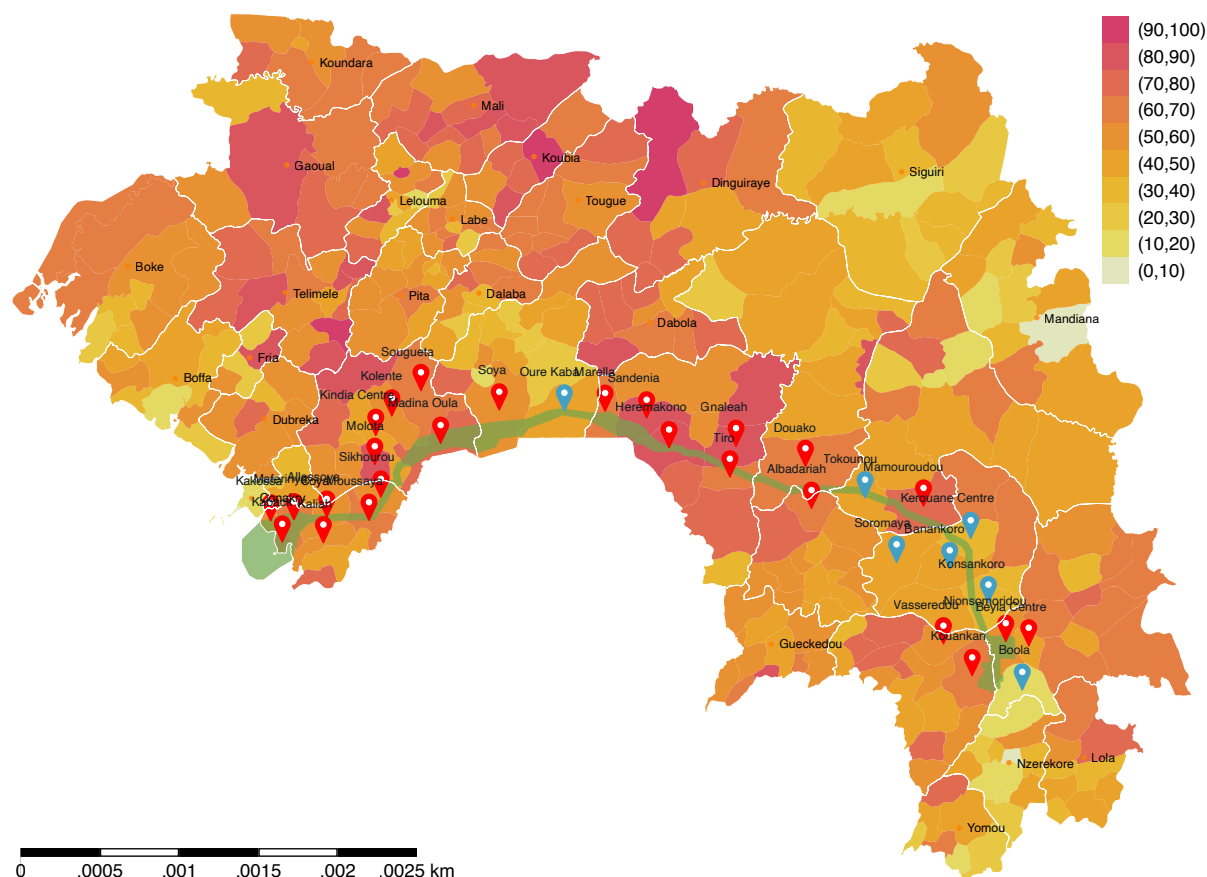
Mesures à prendre	Calendrier
Rétablir la croissance de la productivité et accroître la valeur ajoutée	
• Accélérer l'enregistrement des semences et des engrais.	COURT TERME
• Attirer les investissements du secteur privé grâce à des chaînes d'approvisionnement numérisées.	MOYEN TERME
• Élaborer des registres numériques d'agriculteurs pour améliorer la traçabilité et la coordination de la chaîne de valeur.	COURT TERME
• Tirer parti des solutions AgTech pour la collecte de données, les services de vulgarisation, la gestion des récoltes, l'accès au crédit et le partage des données.	MOYEN TERME
• Renforcer l'ANASA pour identifier les goulots d'étranglement, de suivre l'adoption des technologies et de coordonner les services de vulgarisation.	MOYEN TERME
• Lier progressivement les subventions aux intrants à des contrats de commercialisation afin d'ancrer les agriculteurs dans des marchés viables.	MOYEN TERME
• Renforcer les compétences des agriculteurs en matière de pratiques climato-intelligentes, de gestion agricole et de manutention post-récolte afin de soutenir l'adoption de technologies et la croissance de la productivité.	COURT TERME
• Mettre en place des mécanismes de retour d'information entre la demande agro-industrielle et les systèmes de formation afin d'aligner l'offre de compétences sur l'évolution des besoins de la chaîne de valeur.	MOYEN TERME
Améliorer les performances logistiques et l'accès au marché	
• Investir dans des infrastructures post-récolte, une logistique de transport efficace et la coordination de la chaîne de valeur.	MOYEN TERME
• Renforcer le financement de l'entretien routier et la connectivité du dernier kilomètre aux entrepôts frigorifiques et aux sites de marché.	MOYEN TERME
• Renforcer les interprofessions agricoles afin de faciliter la structuration des filières porteuses.	MOYEN TERME
Établir des cadres de gouvernance clairs pour les corridors	
• Finaliser les régimes d'accès ferroviaire et portuaire multi-usagers avec une tarification équitable, une répartition des créneaux horaires et des objectifs de volume agricole.	COURT TERME
• Intégrer les PME agricoles dans les chaînes d'approvisionnement minières pour les produits alimentaires, la logistique et les services.	MOYEN TERME
Améliorer le financement	
• Opérationnaliser les instruments de garantie afin d'accroître les prêts bancaires aux MPME agricoles.	MOYEN TERME
• Fournir un soutien ciblé aux MPME agricoles, y compris en matière de la sécurisation du foncier rural, pour développer des demandes de prêts bancables et améliorer les capacités de gestion financière.	MOYEN TERME

Références bibliographiques

- Agence guinéenne pour la promotion de l'emploi (AGUIPE). 2024. *Etude sur l'Emploi, les besoins de formation et de compétences dans les secteurs formels clés de l'Economie Guinéenne*. (Rapport préliminaire).
- Banque mondiale. 2012. « Increasing Local Procurement by the Mining Industry in West Africa ». Washington Rapport n° 66584-AFR.
- Banque mondiale. 2023a. Guinea : Country Economic Memorandum : Leveraging the Mining Boom for Inclusive and Sustainable Growth. Washington D.C.
- Banque mondiale. 2023b. Guinea - Elusive Quest for Jobs and Economic Transformation : How Guinea can leverage trade and investment for more inclusive growth. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2023c. Libérer le potentiel des femmes et des filles : la situation des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons en Guinée. Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2024a. Uniformiser les règles du jeu : S'attaquer aux inégalités structurelles pour accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique. Washington, DC : Banque mondiale. Édité par Nistha Sinha, Gabriela Inchauste et Ambar Narayan. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-2160-8>.
- Banque mondiale. 2024b. Guinea Economic Update : Natural Resource Management for Development. Washington, Banque D.C.World. 2025. Enquête auprès des entreprises de la Banque mondiale. Washington www.enterprisesurveys.org.
- Banque mondiale. 2026. Guinée : Revue des finances publiques. Washington
- Centre africain des ressources naturelles. 2021. « Assessment of Supplier Development Programmes in the extractive sector in Africa : Strengths, Weaknesses, Opportunities and Critical Success Factors ». Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Collier, P. et Ireland, G. 2018. « Shared-use mining infrastructure : Why it matters and how to achieve it », *Development Policy Review*, 36(1), pp. 51–68.
- de Vries, Gaaitzen et al. 2015. Structural Transformation in Africa : Static Gains, Dynamic Losses. *Journal of Development Studies*, 2015, vol. 51, numéro 6, 674-688.
- Dolo, Somine, Guire Togo et Martin Odendaal. 2018. Guinea : Horizontal linkages—Challenges of a linkages-driven approach to mining infrastructure environment. Ontario, Canada : Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF).
- Fonds monétaire international | FMI. 2024. Staff Report for Article IV Consultation and Request for Disbursement under the Rapid Credit Facility. 24 avril.
- KPMG. 2025. Programme Simandou 2040, Présentation du produit final au gouvernement. Août.
- Mabika, Dominique. 2025. « Guinée : 51 permis miniers retirés par les autorités de transition ». Financial Afrik, 16 mai. <https://www.financialafrik.com/2025/05/16/guinee-51-permis-miniers-retires-par-les-autorites-de-transition/>
- McMillan, Margaret S. et Dani Rodrik. 2011. « Globalization, Structural Change and Productivity Growth », NBER Working Paper 17143. <https://doi.org/10.3386/w17143>.
- Organisation internationale du travail | OIT. 2026. « ILO Modelled Estimates Database ». ILOSTAT. Consulté le 20 janvier 2026.
- Page, John. 1994. « Le miracle de l'Asie de l'Est : quatre leçons pour la politique de développement », chapitre dans le rapport National Bureau of Economic Research (NBER) Macroeconomics Annual 1994, Volume 9, pp 219-282. Cambridge : MIT Press. <http://www.nber.org/chapters/c11011>
- Rio Tinto et Simfer. 2026. *Étude de Référence Industrielle Rapport Final*. Document Powerpoint, version publique.
- Srivastava, Bhavya, K Tafere, A. P. Behrer. 2024. *High Temperature and Learning Outcomes : Evidence from Ethiopia*. Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale n° WPS 10714. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.
- Wilhelm, Cindy. 2022. « Local Content is Politics » : An Examination of the Origins of Local Content Policies in Guinea's Mining Sector. Les industries extractives et la société, 13(3), 101158. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2022.101158>

Annexe A

Carte comparant les préfectures traversées par le corridor Simandou au reste du pays en termes de pauvreté



Source : Calculs des auteurs sur base EHCVM 2018 et RGPH 2014.

Note : Coordonnées GPS du Corridor de Simandou fournies par Rio Tinto.

Annexe B

Analyse comparative du contenu local dans le développement des industries extractives et des fournisseurs avec les entreprises multinationales

Le tableau ci-après présente une comparaison de cas similaires dans le développement des fournisseurs locaux pour les industries extractives avec l'exemple d'une entreprise multinationale d'ingénierie, de passation de marchés et de construction au Mexique.

ANNEXE B TABLEAU 1

Principales caractéristiques du programme de contenu local exemples nationaux

Similitudes	Mexique	Chili	Afrique du Sud	Botswana
Normes de certification des fournisseurs requises	Oui (ISO, sécurité)	Oui (normes de qualité mondiales)	Oui (conformité BEE, qualité)	Oui (normes techniques pour la découpe/polissage)
Collaboration institutionnelle public-privé	Oui (Bechtel + Pemex)	Oui (BHP/Codelco + CORFO + universités)	Oui (État + sociétés minières)	Oui (Debswana : gouvernement + De Beers)
Mettre l'accent sur le développement des compétences	Oui (ateliers de fournisseurs)	Oui (R&D et investissement dans le capital humain)	Oui (groupes historiquement défavorisés)	Oui (femmes, jeunes dans les mines)
Accent mis sur la transparence/la responsabilité	Oui (suivi numérique, enchères inversées)	Oui (base de données fournisseurs SICEP)	Oui (tableaux de bord de la passation des marchés)	Oui (Indice de viabilité budgétaire)
Différences	Mexique	Chili	Afrique du Sud	Botswana
Facteur principal	Institutionnel/réglementaire (mandat de réforme du secteur pétrolier et gazier)	Innovation tirée par le marché	Transformation réglementaire (Charte minière)	Intégration de la chaîne de valeur dirigée par l'État
Mécanisme principal	Portails fournisseurs numériques, appels d'offres, enchères inversées	Pôles d'innovation et défis axés sur les problèmes (WCSP)	Cibles obligatoires en matière de passation de marchés (70 à 80 %)	Intégration en aval – tri, découpe, polissage au niveau national
Objectif primordial	Conformité, efficacité et transparence	Innovation technique et compétitivité à l'exportation	Équité sociale et autonomisation économique des Noirs	Gestion des revenus et création d'emplois en aval
Style d'approche	Axé sur le mandat, activé par le numérique	Volontaire, sous forme d'incitations	Axé sur le mandat et l'inclusion	Partenariat avec l'État
Institution clé	Portail des fournisseurs Bechtel / iSupplier	CORFO, SICEP, universités	Charte minière (gouvernement)	Debswana (coentreprise à 50-50)
Résultats mesurés	Des milliers de transactions annuelles suivies	400 millions de dollars de ventes ; 121 millions de dollars d'économies pour BHP	Taux de conformité de la passation des marchés	Valeur du diamant conservée dans le pays

Enseignements tirés	Mexique	Chili	Afrique du Sud	Botswana
L'infrastructure numérique favorise l'échelle et la transparence	Les portails numériques créent des flux de travail structurés et vérifiables pour la passation des marchés	Les bases de données organisées (SICEP) réduisent les risques pour les acheteurs	Les fiches d'évaluation fournissent une responsabilité mesurable	Le suivi des recettes (Indice de viabilité budgétaire) garantit la discipline budgétaire
Arbitrages entre le marché et le mandat	Les mandats fonctionnent lorsqu'ils sont associés à des systèmes de soutien	Les approches axées sur le marché sont très rentables, mais nécessitent des investissements importants dans les personnes et les politiques	Les objectifs doivent être réalisables — les lacunes d'équipements de haute technologie peuvent compromettre la conformité	Un partenariat d'État à 50-50 équilibre l'intérêt national et l'expertise du secteur privé
L'inclusion exige un ciblage délibéré	Des ateliers pour les fournisseurs aident les PME à se conformer aux normes mondiales	Le modèle de grappes peut favoriser involontairement les entreprises sophistiquées	Il est essentiel de fixer des cibles explicites pour les entreprises appartenant à des femmes, des jeunes et des Noirs	Les disparités entre les sexes dans le secteur minier persistent en l'absence de programmes de formation ciblés
La viabilité dépend de l'engagement à long terme des institutions	Les normes institutionnelles créent un modèle reproductible	Les écosystèmes mettent des années à mûrir et nécessitent des investissements publics soutenus	Des politiques incohérentes envoient des signaux qui découragent les investissements	L'épargne destinée à la stabilisation protège contre les chocs des prix des produits de base

Source : Services de la Banque mondiale appuyés par AI, sur la base d'informations du Centre africain des ressources naturelles, 2021.

